HISTOIRE

D'UNE

Famille Brabançonne

1400-1900

PAR

Henri de l'Escaille.

LOUVAIN
A. UYSTPRUYST-DIEUDONNÉ
10, RUE DE LA MONNAIE
—
1902

Ex dono de Ridder par.
quod attestor
5-II-1937

HISTOIRE D'UNE FAMILLE BRABANÇONNE

ARCHEVÊCHÉ
DE MALINES
ARCHIVES

Patrick AGNIEL 15/03/2025

De l'auteur à Mr le Vicaire de Rebecq.

HISTOIRE

D'UNE

Famille Brabançonne

1400-1900

PAR

Henri de l'Escaille.

LOUVAIN
A. UYSTPRUYST-DIEUDONNÉ
10, RUE DE LA MONNAIE
1902

ARCHEVÊCHÉ
DE MALINES
ARCHIVES

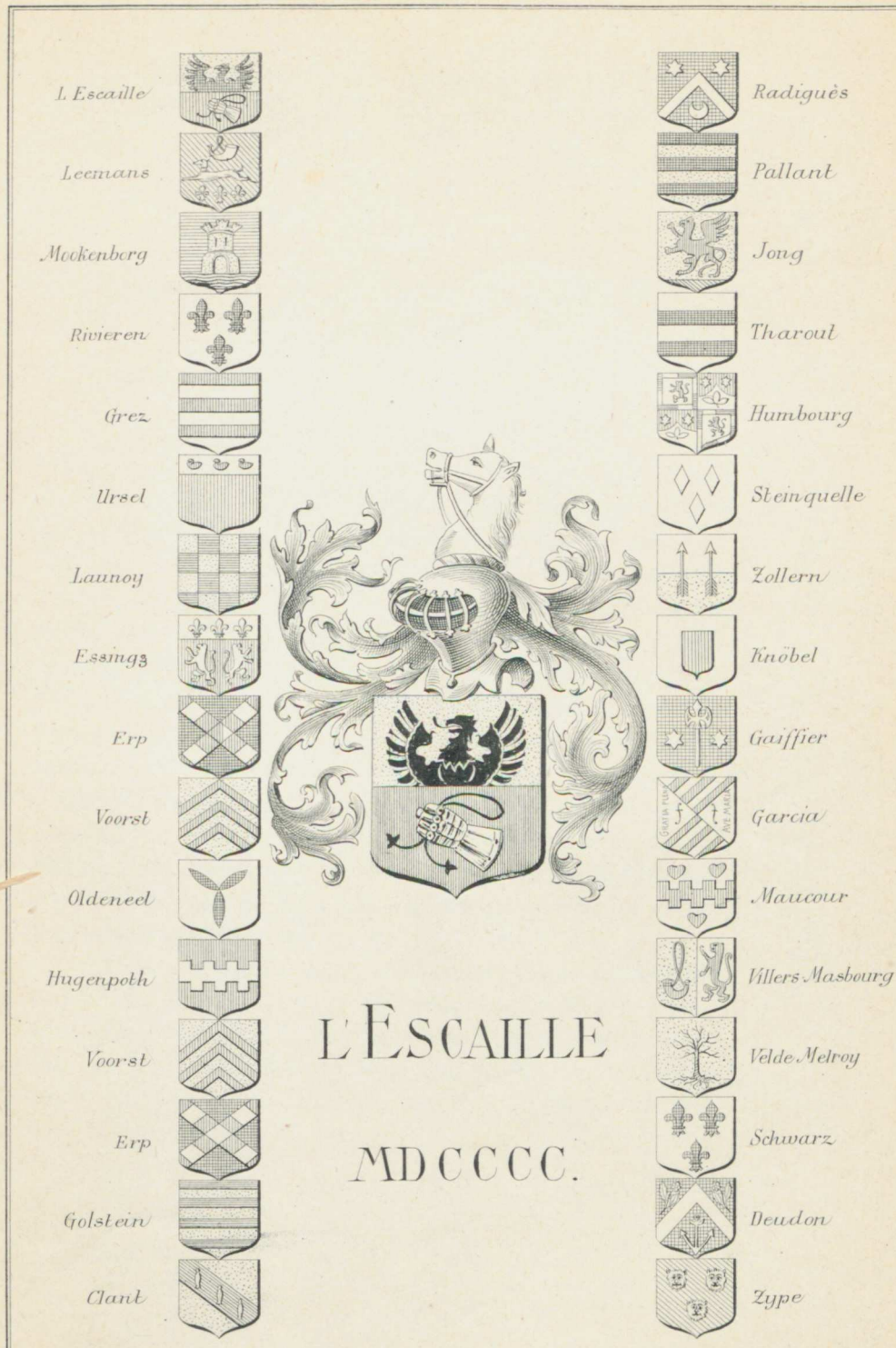

Lith. F. Gide, Louvain.

Prolégomènes.

Le bonus paterfamilias à la fin de chaque année dresse son bilan afin de savoir s'il est en profit ou en perte. Une fin de siècle est aussi une échéance ; il nous a donc paru utile de faire le bilan matériel et moral de notre race ; de l'établir même pour les siècles antérieurs afin que l'an 2000, si, résistant à l'action sourde mais continue du Code Napoléon, elle n'est pas réduite à l'état de poussière humaine, elle puisse voir, si elle a continué ses traditions. On perd de plus en plus la notion de la famille, de sa solidarité, de ses traditions, de ses patrons, de son âme enfin.

Chaque famille a son âme particulière, son caractère, une constitution mentale aussi fixe que sa constitution anatomique. Ces caractères représentent la synthèse de tout son passé, l'héritage de tous ses ancêtres, les mobiles de sa conduite, l'atavisme en un mot.

L'état ne voit dans chacun de ses membres à sa naissance qu'un futur contribuable, certaine école qu'un futur esclave ; tous qu'un être isolé. Fera-t-on retour à l'ancienne conception de la famille ? Dieu seul le sait. Quoiqu'il advienne le siècle qui s'ouvre nous trouve partagés en deux branches,

séparées depuis 300 ans, l'une en France, l'autre en Belgique, et fidèles à la tradition, car le chef de l'une porte l'épée au service de France et le chef de l'autre la porte au service national.

Château de la Tourette 31-12-1900.

Chapitre I.

§ 1.

Armes. Origine. Temps primitifs.

Armes : de gueules à la main armée d'argent, tenant la bride d'un mors de sable, au chef d'or à l'aigle naissante de sable (le chef de l'Empire).
Cimier : une tête et col de cheval d'argent bridé de gueules.
Devise : *In camo et fræno.*
Noblesse : reconnue par Joseph II en avril 1789 et par Léopold II, roi des Belges, en 1886.

Famille du Brabant Wallon qui se retrouve dans les chartes depuis le XIIIe siècle.

Ywain de l'Escaille, chevalier, intervint, en 1286, entre les Templiers de Vaillanpont et la ville de Nivelles. Un homonyme fut vassal en 1277, de Nicolas Seigneur d'Oiskerque. Gilles de l'Escaille, bienfaiteur de l'Abbaye de Flines est cité en 1260 ; sa parente, Jeanne y était religieuse.

Jehan, fils de Pierre de l'Escaille, d'Oresche, tenait 4 « mes » à Binenne entre 1365 et 1408.

Godefroid de l'Escaille, chevalier, vendit onze bonniers sis à Haut-Ittre à l'Abbaye de Wautier-Braîne en 1276. Ysabelle de l'Escaille fut une insigne bienfaitrice de l'Abbaye de Soleilmont de l'ordre de Citeaux. Elle était femme de Jean Hannecart.

Des homonymes florissaient en Lorraine ou d'après l'Etat de la Noblesse de France pour 1782 ils étaient alliés à la maison de Mailly. C'est à eux vraisemblablement que se rattache le marquis de l'Escaille, époux le Pelletier d'Aunay, 1885.

D'autres étaient établis en Suisse, d'où ils se rendirent en Hollande. C'étaient des calvinistes. A ceux-ci appartenait Catherine, célèbre par ses poésies, et, que les Néerlandais ont baptisée la neuvième muse.

Jean de Le Schalye, releva la maison de Pontferre à Jandrain en 1501, sa mère avait nom Jeanne Vander Kelden ; Médard, son fils, un Jodoignois sans doute, releva Pontferre en 1534 (Wauters).

Lornoir de Eschieles épousa Alexandre de Hemptinnes. Elle est dénommée Van Eschieles au registre féodal de 1400.

Il serait téméraire de chercher un auteur commun à tous les porteurs du nom. Que signifie-t-il en effet ? Ardoise, et, par extension, une maison couverte d'ardoise, et quelqu'un possesseur d'une habitation telle, donc élégante, attendu que le chaume était la couverture ordinaire.

Mais il n'y avait pas qu'un seul toit d'ardoise ; par conséquent il n'y a pas communauté d'origine nécessaire entre tous ceux qui en ont tiré leur nom, quelque peu nombreux qu'ils aient été dans le principe.

Nous ne continuerons pas les citations, et nous commencerons le travail généalogique au point où des documents certains permettent une filiation suivie.

On remarquera la persistance des prénoms de Pierre et de François — à travers les siècles. Jadis chaque famille avait ses patrons, dont elle répartissait les noms en ordre régulier. Cet usage pieux et pratique, entamé par la Renaissance, a reçu de nouvelles attaques par les idées de 1789 et par l'invasion du romantisme. Les héros des romans filandreux ont remplacé d'une manière aussi grotesque que malsonnante les patrons héréditaires de nombreuses familles.

§ 2.

Seigneurs de Faulez.

Il est wallon c'est tout dire.
(Kollin 1757).

I. Bernard I (de) l'Escaille seigneur de Faulez (1) bailli de Houtain (?) servit dans les magnifiques armées de Charles-le-Téméraire, Duc de Bourgogne et Souverain des Pays-Bas. Ce prince régna de 1467 à 1477 et guerroya continuellement. En 1467 il détruisit Tongres, en 1473-4 il assujetit la Gueldre ; en 1475 il échoua devant Neuss ; en 1476 il perdit la bataille de Granson où il laissa le tiers de son armée de 100.000 hommes. Vaincu par les Suisses à Morat il périt sous les murs de Nancy.

Sa milice régulière et permanente, comprenait 18.000 hommes et était célèbre par sa magnificence, sa bravoure et sa discipline. Bernard était homme d'armes ; d'après l'ordonnance de 1470, ces cavaliers, équipés à leurs frais, étaient toujours accompagnés de leur coutillier et de leur page. Les fiefs d'un revenu de 240 livres satisfaisaient au devoir militaire par la prestation d'un homme d'armes. Si donc Bernard n'appartenait pas à la milice régulière, Faulez lui valait bon an mal an le revenu susindiqué.

Il ne se ruina pas à la guerre puisqu'il acheta après la ferme

(1) On ne possède que des conjectures sur la situation et la nature de ce fief qui n'a pas laissé de traces ou dont le nom a changé. Il se trouvait vraisemblablement dans les environs de Perwez, où l'on rencontre Agnelée, Grand Lez, Petit Lez où au milieu d'un marais se voient encore les vestiges d'un château ancien. Bâti sur pilotis on y accédait par un pont levis donnant entrée dans le donjon. Les murs qui étaient énormes ont été rasés en 1840. Dans cette commune se trouve un bois dit des fosses et un autre château dit de Lornoir. Les comtes de Looz les ont possédés.

Lez en saxon = pré ; en breton = humide, mouillé. V. Ducange.

A Mont St-André, en 1371, se trouvait un endroit dit dessus de Folier, la fontaine al Faux en 1565, la campagne delle Foliette au XVIII^e siècle, qui devient la Cense Delescaille en 1683. On sait que le Taciturne brûla complètement Mont St-André en 1568.

del Warde à Perwez ou à Thorembais St-Trond. Ses armes étaient : d'azur à 3 étoiles d'or posées 2 et 1. C'est par lui que débute la généalogie du Théâtre de la Noblesse du Brabant, publiée par Vanden Leene et imprimée à Liége en 1705.

D'une femme anonyme qu'il épousa vers 1450 il laissa Pierre qui suit :

II. Pierre I (de) l'Escaille, seigneur de Faulez, épousa vers 1475 Ursule (de) Ronet d'une famille namuroise qui portait d'argent à 3 besans d'azur posés 2 et 1. Il laissa outre quelques enfants du côté de l'épée le fils qui suit :

III. Jean I (de) l'Escaille, seigneur de Faulez. Il prit part comme son père aux nombreuses guerres nationales et civiles qui signalèrent les règnes de Marie de Bourgogne, femme de Maximilien d'Autriche, 1477-82-90 et de leur fils Philippe le Beau, 1493-1506. C'était l'obligation qui résultait de leur fief. Le 9 juin 1488, Maximilien convoqua tous les feudataires ; Philippe le beau le fit aussi, sauf pour ceux qui avaient une excuse légitime et qui purent se libérer par le dixième de leur revenu. On sait que Charles Quint les appela en 1521-36-41. A cette dernière date tous les hommes nobles et vivant noblement devaient tenir chevaux et harnais de guerre. Ils pouvaient cultiver personnellement leur patrimoine pour leur usage particulier seul.

Jean épousa vers 1500 Jeanne d'Orlay (d'argent à 2 pals de gueules). Bernard II d'Orlay, fils cadet de Bernard I et de Françoise d'Argenteau hérita du chef de sa mère les seigneuries de Tubise, Morialmé, etc.

Nommé en 1497 grand bailli de Wallon Brabant, il mourut en 1505, époux en 1487 d'Ysabeau de Witthem, fille d'Henri, seigneur de Beersel et d'Ysabeau vander Spout, et fut père de Philippe, seigneur de Seneffe, grand bailli de Brabant Wallon de 1509 à 1554. A cette époque les charges une fois dévolues à une famille, lui restaient ; nous en verrons de fréquents exemples ultérieurement.

Du mariage de Jean vinrent :

a. François qui suit.

b. Jossine femme de Jacquemart du Chesne ou vander Eycken dit de Loupoigne, parce que sa famille avait la seigneurie de ce lieu. Il portait : d'argent à 3 feuilles de chêne de gueules, au chef d'or à 3 pals de sable.

Jossine reçut de ses parents, du consentement de son frère François, par acte devant les échevins de Perwez, le 30-3-1519, la ferme del Warde avec un labour de 15 bonniers.

IV. François I (de) l'Escaille, seigneur de Faulez, archer à cheval de la noble garde du corps de l'Empereur Charles Quint. Cette compagnie d'élite, formée de cent gentilshommes, était commandée par un capitaine et un lieutenant et ne quittait jamais le Souverain. Charles la conduisit 9 fois en Allemagne, 6 fois en Espagne, 7 fois en Italie, 10 fois en Flandre (Pays-Bas), 4 fois en France, 2 fois en Angleterre, 2 fois en Afrique, 8 fois sur la Méditerrannée, 2 fois sur l'Océan. Si, à cette époque, les médailles militaires, commémoratives de chaque campagne, avaient existé, la poitrine de François, qui avait suivi son maître dans toutes ses expéditions aurait été un petit firmament.

Comme il lui avait sauvé la vie et la liberté dans une surprise à Tunis en 1535 (nous croyons plutôt que c'est près d'Alger en 1541, où le péril fut plus grand et où, d'après les mémoires du garde Fery de Guyon, la compagnie était réduite à 7 hommes), il reçut de S. M. les armes décrites ci-dessus. Elles remémorent le coup de sabre qui avait coupé le bras du Maure qui avait saisi la bride du destrier impérial (1).

Cette légende est corroborrée par le symbolisme des meubles du

(1) On sait d'autre part que Charles fut enveloppé en 1547 en Allemagne par les princes protestants et ne dut sa délivrance qu'à l'arrivée opportune des 15.000 belges partis à son secours. Voyez Pierre Colins, Histoire des choses mémorables advenues. Tournay, Quinqué 1643, pages 438 et 7. Comment l'Empereur avec son page le petit Hess, échappa par stratagème au Duc Maurice. Annuaire 1882, p. 107.

timbre : l'aigle figure l'Empereur ; la main coupée, émerge non pas d'un champ d'azur, l'air ambiant, mais bien d'un fond de gueules, figurant la mare de sang qui résulta de la blessure. Le cheval du cimier a la bouche largement ouverte, comme par suite d'une violente pression de la bride sur le mors. Voyez le fac-simile.

Les lettres patentes délivrées, motu proprio, c. a. d. sur l'initiative personnelle du Souverain, et par conséquent, sans finances, ont été reproduites dans leur dispositif, par l'Annuaire de la Noblesse belge de 1875.

Elles sont conservées en original dans les archives du commandant de l'Escaille en garnison à Audenarde. L'Empereur a signé Carol en caractères assez grands, 1548.

François, le chevau légers, habitait ou plutôt avait établi sa famille dans une maison en face du château de Mariemont, puis après l'abdication de l'Empereur, avait regagné son village.

C'est probablement lui qui est en jeu dans l'anecdote suivante empruntée à l'historien Mendoza :

En 1568, le duc d'Albe étant en présence à Jauchelette près Thorembais, de troupes du Taciturne, ne voulait pas attaquer.

Ses officiers insistèrent : l'arrière garde du prince ne pouvait être secourue à cause de la Jauche qu'on ne pouvait traverser que sur le pont de pierre de Jauchelette, comme l'affirmait un habitant qui se trouvait là. Le Duc se le fit amener et s'entretint avec lui, car il parlait bien l'Espagnol, ayant suivi jadis la cour de Charles Quint. Il lui promit 200 écus si le ~~pont~~ existait réellement ; sinon il le ferait périr. Le renseignement était exact. A quoi tient la destinée des peuples !

François épousa Jeanne de Ferry de la famille des Seigneurs Verriers, c'est-à-dire qui fabriquaient du verre, de Mariensart. On a souvent cru que cette industrie anoblissait. La vérité est qu'étant « un art mécanique » elle ne dérogeait pas, par exception.

Les Ferry portaient : de gueules à 3 fleurs de lys d'argent à la bande d'or brochant sur le tout, bordé de sinople. Après avoir tenu une position considérable dans le Brabant Wallon, ils se divisèrent

lors des troubles religieux du XVI^e siècle. Les uns firent preuve de loyalisme, les autres s'attachèrent aux entreprises de Guillaume de Nassau-Orange. Leur fortune s'effondra dans la ruine générale et ils s'éteignirent à Louvain et à S. Trond où ils s'étaient réfugiés.

En 1569 vivait dans la première de ces villes Claude de Ferry époux de Jacqueline Jacx, dont les prénons pénètrent dans la descendance de François.

M^e Martin de Ferry, de Bousval, époux de M. de Dinant et père d'Edmond, receveur de Namur, époux Hannart est probablement père de Jeanne.

De François vinrent :

a) Jean qui suit

b) Jeanne femme de Pierre Van Gestel écuyer : de sable à 4 pals d'or, au franc canton d'argent à étoiles à 5 rais de sable.

c) Gilles (?) à Namur en 1571. Il comparaît, à Jodoigne en 1575 à titre de parent dans une transaction des Beaulieu.

d) Michel I de l'Escaille épousa en 1571. 2. Françoise de la Haye, dame de Ligny, fille de François, Seigneur de la Haye à Gouy etc., veuve de Renaud d'Argenteau, fils de Renaud et de Marie de Trasegnies. En 1549 on renseigne Jean Michaulx de l'Escaille à la Sainte Croix, reçu bourgeois de Namur.

V. Jean II de l'Escaille seigneur de Faulez. Il habitait sa maison à Thorembais S. Trond et y vivait noblement, dit un acte du 6. 9. 1570, comme il convenait à un « hidalgo de los de lanza en astillero, adarga antigua y un rocin » meilleur que celui du héros de Cervantès. En cet appareil il était toujours prêt à obtempérer à toute réquisition royale. Avait-il servi dans les bandes d'ordonnance ? C'est à supposer ; toujours est il qu'en juin 1572 il dut répondre à l'appel du duc d'Albe.

Lorsque ce grand capitaine attaqua la Hollande il avait 40 enseignes de Wallons. En 1573 il en avait 104, faisant 20.800 hommes, sans compter ceux qui défendaient les places.

Le prince d'Orange en avait 4000. Après la prise de Harlem, don

Frédéric de Tolède en dépêcha un millier dans l'autre monde par le fer, l'eau et la corde. Leurs 17 capitaines furent décapités et leurs 2 prédicants furent pendus entre 2 chiens, suivant l'usage, funeste pour ces malheureux amis de l'homme, à cette époque. On sait qu'à la prise de Sichem, Farnèze offrit la cravate de chanvre à 300 de ces rebelles.

Jean épousa Catherine de Stradiot de Malèves : écartelé au 1 et au 4 d'or à la fasce de gueules, accompagné en chef de 3 merlettes de sable posées en fasce ; au 2 d'or de l'écu de sinople, qui est Walhain au 3, d'argent à 3 burelles de gueules à la bande d'or brochant sur le tout. Elle devait être proche de Nicolas, à Perwez, bailli de Limal époux d'Emérance Collaert. V. Généalogie Collaert. Annuaire de 1868.

I. Jacques Gillot dit Stradiot fut père de :

II Guillaume Stradiot chevalier, seigneur d'Orbais et de Malèves † 1503 chancelier de Brabant. Il eut d'Hélène Tseraerts :

a) Jacques, époux de Jossine de Hoye.

b) Henri, seigneur de Malèves, hommes d'armes du marquis d'Arschot, amman de Bruxelles 1532-57 qui suit.

c) Gilles.

d) Guillaume, époux d'Isabelle de Batenberg.

e) Jossine, femme de Jean de Hoye.

f) Jeanne, femme de Gérard de Jegher.

III. Henri de Stradiot susdit épousa Isabelle de Mengersfruyt et 2° Jeanne de Facuwez dont :

a) fille résident à Grand Bigard en 1590.

b) Louis qui suit.

IV. Louis de Stradiot seigneur de Malèves, grand bailli de Brabant Wallon de 1560 à 1568 épousa Jeanne Vande Werve dont :

a) Jeanne dame d'Orbais et Malève femme d'Antoine de Wignacourt.

Jean de Stradiot sire de Marck 1576 épousa Catherine Taye de Wemmel. Antoine — prénom que nous allons retrouver — Seigneur à Ohey, Balastre, vivait encore en 1595.

Anne de Hottomont, veuve d'Antoine de Stradiot testa à Namur le 15, 3, 1618. Antoine de Stradiot et Anne Benedictis y testèrent également le 31. 7 suivant.

En 1563 Jeanne de Stradiot était veuve de Jerôme Van Hamme Conseiller au Conseil de Brabant.

C'est probablement la ~~mère en 2^es noces~~ tante de :

a) Pierre II qui suivra après son puiné.

b) François II auteur du rameau qui suit.

c) Jacques, père d'un homonyme échevin de Thorenbais en 1637.

d) Jean, mort à la guerre.

e) Françoise, femme en 1602 de Thierry de Baduel, fils probablement d'Antoine et de Catherine de Matthys, dame de Brie : d'argent à 3 ciseaux de tondeur de gueules surmonté d'un étrier du même. V. Annuaire de la noblesse de 1879.

En 1635 François de l'Escaille, de Lille, est étudiant à Louvain.

On accuse Jean d'être l'auteur d'une grande postérité de la main gauche. Reconnue selon les mœurs de l'époque, portant les prénoms héréditaires, vivant dans le même centre, multipliée avec usure, nombreuse encore, elle nous a causé beaucoup de tracas.

§ 3.

Rameau.

VI. François II de l'Escaille. Il épousa damoiselle Gertrude Davidts de Hougaerde, lorsque les ravages de la guerre le forcèrent à se réfugier dans la principauté neutre de Liège en 1578.

C'est probablement lui, dont le portrait en pied, affublé d'une perruque lors de sa restauration, figure sur l'antipendium de la Chapelle de N. D. aux Pierres à Grimbde lez Tirlemont avec les onze autres prévôts : Baudouin Van Winghe lieutenant mayeur, Jean de la Tour échevin, Arnold Spaens, Henry Van den Berghe bourgmestre, Adrien Van Ranst, Christian Traetsens, Libert Van Houtem bourgmestre, Edmond Goossens ancien receveur, Gode-

froid Van Winde échevin, Jak Van Ranst bourgmestre, Josse Traetsens Juge du tonlieu. D'après le P. Carpentier il était Conseiller de la Ville.

Il fut père de :

a) ? Dieudonné, époux de Jeanne de Listerville à Bruxelles en 1621.

b) Antoine I qui suit.

c) N. N. sur lesquels les renseignements manquent.

VII. Antoine I de l'Escaille, maître ès arts, Conseiller du Roi d'Espagne, duc de Brabant, receveur des domaines des quartiers de Jodoigne, Incourt et de Hannut 1616-1656. Ce ressort important comprenait le château royal de Jodoigne, propriété actuelle de M. le Sénateur Pastur, délesté de sa grande pourprise, résidence du receveur, une halle, des moulins, des terres, des prés, des cens, des rentes, des tonlieux et autres droits de nature diverse.

Il épousa Isabelle de Çamora ou Zamora, dame de la cour de la Sérénissime et sainte infante Isabelle, la vénérée souveraine des Pays-Bas (1).

Elle était veuve d'Edouard de Cocquiel, conseiler receveur des mêmes quartiers, qu'elle avait épousé devant le chapelain de la Cour le 12-5-1613. Le contrat de mariage avait été passé au palais le lendemain. Antoine fut père de 6 enfants nés au château de Jodoigne, savoir :

a) Françoise le 13-3-1618, y épousa le 16-6-1638 Hubert de Malsen, seigneur de Daesdonck ou Boerdonk, dans le Brabant enlevé par

(1) don Antonio de Çamora, commissaire ordinaire de l'Essercito, épousa doña Maria Martines, fille de don Antonio Francisco, veedor, et de doña Anna Van der Vorst, morte le 9-7-1669, dont :

Don Francisco de Çamora, conseiller et commis des finances et domaines du Roi, épousa Anne Marie Taye, fille de Philippe et de Marie d'Ombre, décédée 16-11-1693 dont Messire Antoine de Zamora, conseiller, épousa Cathérine Van Mechelen, fille de Jaspar et Cathérine Peeters dit Vranx. (Note du président Bosmans, de Louvain). Un Zamora était officier aux gardes Wallones au XVIIIe siècle.

les Hollandais, auxquels il n'avait pas voulu se soumettre, capitaine au service du Roi Catholique, ne vivant plus en 1661, de la famille illustre des Seigneurs de Tilbourg, fixée actuellement en Bavière (1). Dont postérité. Elle épousa ensuite, ou une homonyme, à Bruxelles Jean Charles de Bellignies en 1650.

b) Gertrude 25-3-1619.

c) Jean-Baptiste 27-8-1620.

d) Marie, capucine à Saint-Trond citée en 1651.

e) Hélène, 30-8-1623, filleule d'Hélène de Zamora, époux Joachim Lejeune, capitaine de cavalerie au régiment du Marquis de Conflans, fils de Thierry (2) seigneur de la Baillerie et de Cécile de Castañada dont entre autres : Jean François Le Jeune épousa 1° Isabelle Henriette de Croeser dame de Hoeleden; 2° Anne Cathérine d'Onyn, dont une fille unique, béguine à Louvain.

f) Madeleine 28-12-1625.

Les petits enfants d'Antoine, qui avait laissé une succession embarrassée possédaient la seigneurie de Chastre en 1688.

§ 4.

Suite de la ligne directe.

VI^bis^. Pierre II de l'Escaille, né approximativement en 1565. Il eut son patrimoine ravagé par les foules des gens de guerre dans la lutte entre Alexandre Farnèse et les Etats. Son manoir de Thorembais fut incendié et le pays demeura désert de 1578 à 1583. La population de la banlieue de Perwez et de Jodoigne, pour ne citer que ce qui est à notre connaissance, se réfugia en masse sur le territoire liégeois ou dans les villes fortifiées, qui l'étaient d'ailleurs toutes alors; mais elles y trouvèrent un ennemi non moins

(1) Il était vraisemblablement fils d'Hubert et d'Huberte Van Eyck et frère de Jeanne épouse de Walrave V. d'Erp de Holtmeulen et d'Anne épouse du brave colonel Jean Conrad d'Aubremont dit Ribeaucourt gendre du Maréchal de Grobbendonck.

(2) Voyez sur ce brave lieutenant de Farnèse et de ses successeurs, Wauters, Bousval, p. 99 et ss. Il sauva l'archiduc Albert et l'armée hispano-belge à la bataille de Nieuport en 1602.

redoutable, la peste de 1578-9, qui combiné avec la famine et son succédané la misère, la fit en grande partie, passer de vie à trépas.

Les L'Escaille, profondément attachés à la maison d'Espagne et à la religion de leurs pères, prirent du service comme volontaires dans les compagnies wallones d'Alexandre Farnèse, gouverneur général de 1578 à 1592, l'illustre et chevaleresque petit-fils de l'Empereur dont ils gardaient le souvenir sacré.

On sait que la restauration du pouvoir légitime, et, comme corollaire, de la foi Catholique, fut longue et laborieuse. Alexandre acquit dans cette œuvre une gloire aussi grande que pure.

L'invraisemblable prise d'Anvers en 1585 par une armée médiocre en nombre, à cheval sur un large bras de mer, barré d'une estacade merveilleuse, menacée par une flotte considérable, et, par des places difficiles à bloquer, mit le comble à sa réputation et à celle de la vaillante petite armée hispano-belge.

Pierre l'y suivit, et l'accompagna dans ses campagnes contre le paillard ex-archevêque de Cologne, l'indigne Truchsés, et dans ses expéditions contre l'homme au blanc panache, en France, en 1590.

On perd ensuite sa trace qu'on retrouve à Perwez en 1599, où, délesté de Faulez, évanoui on ne sait comment ni où, il était seigneur et maître de la veuve d'un notaire aussi apostolique qu'impérial (1).

Philippe Philibert de Spangen, bailli de Wallon Brabant de 1607 à 1643, se l'adjoignit comme lieutenant. Ce seigneur était gentilhomme de bouche (ni pannetier ni échanson comme on pourrait le croire) des archiducs Albert et Isabelle, ce qui le retenait à la Cour. Il se reposait sur la poigne de son lieutenant. Mais celui-ci, ancien officier, voulut empiéter sur le terrain de la juridiction militaire. Cette réminiscencè intempestive lui valut un

(1) Sa demeure sert actuellement de maison communale. Elle avait été vendue après l'incendie allumé par le marquis de Boufflers en 1695 à Antoine Burlet. Sur les mœurs du temps V. Vasquez, tous les actes passés après midi étaient nuls de droit. Dès une heure toute la Belgique était grise. On y jouait aux cartes 5 minutes avant d'être pendu.

rappel à l'ordre, contresigné Pratz en 1614. C'était d'ailleurs un homme d'une violence de caractère extrême, vivacité commune à la plupart de ses descendants.

Sa femme Walburge Denys, d'Esneux (d'azur à 3 glands d'or posés 2 et 1) avait également abandonné ses pénates avec 2 de ses frères et s'était réfugiée à Hougaerde avec l'ainé Laurent, époux d'Elisabeth Berwouts, 1606, veuve, entre autres, de François Bosman dit Sylvius. Le second s'était installé près de Gembloux. De lui descendait Henri Denys, reçu chanoine tréfoncier de St-Lambert à Liége en 1701 avec les quartiers :

Denys	La Halle.
Bougnet	Maron.
Ladmirant	Lacroix.
Jottée	Daniels (Lefort)

Fille de Jean et d'Isabelle Bougnet de Seraing, Walburge mourut à Perwez le 4-7-1625, veuve depuis le 12-1 précédent. Ils furent enterrés dans l'église de cette petite ville et leurs enfants leur érigèrent un monument sépulcral en marbre noir au coté droit de l'autel de la Très Sainte Vierge. Ce cabinet d'armes portait leurs armes timbrées, leurs effigies et ces mots :

ICY. GIST. PIERRE. DE L'ESCAILLE. EN SON VIVANT.
LIEUTENANT. GRAND. BAILLY. DU. ROMAN. PAYS. DE
BRABANT. LEQUEL. TRESPASSA. LE. 12. DE. JANVIER. 1625.
ET. DAMOISELLE. WALBURGE. DENYS. SA COMPAGNE. LAQUELLE
TRESPASSA. LE. 4. DE. JUILLET. DE. LA. MÊME. ANNÉE.
PRIEZ. DIEU. POUR EUX.
MDCXXXI

Ces époux procréèrent :

a) Laurent I, chef de la branche ainée, dite de Jodoigne, actuellement à Paris, en France.

b) Pierre, ou un homonyme officier dans un régiment wallon mort en célibat.

c) Michel, auteur de la branche cadette dite de Perwez.
d) Christine, femme de J. B. de Hennus à Namur, 1632.
e) Walburge, annonciade à Nivelles en 1679.

Chapitre II.

§ 1.

Fieffés d'Edenge et Juzaine.

VII. Laurent I de l'Escaille, dit le Vieil, né en 1600, licencié es lois, secrétaire de M. de Spanghen, bailli du Brabant Wallon, puis chef-officier de la mairie d'Incourt, ensuite receveur royal engagiste de quartiers de Jodoigne et de Hannut, par commission du 12-2-1660 du duc d'Aerschot, qui l'installa au château de Jodoigne, y décéda le 4-2-1679. Il était cousin de Daniel Josnart, commissaire des guerres, cité comme parent dans le testament de Charles de Fontigny en 1654. Il épousa à Jodoigne le 14-8-1629 Agnès Goffin (de sinople à 3 roses d'argent posées 2 et 1) armes à peu près identiques à celles qui ornent la tombe de Barthélémy Goffin, chanoine de N. D. à Tongres, décédée le 1-2-1603, fille de Pierre et de Marie Sévérin. Ils avaient testé devant le notaire Devenise le 26-8 et le 23-12-1678.

Le 26-7-1698, pour éviter la vente que les créditeurs et rentiers de ces époux défunts prétendaient faire, leurs héritiers transportèrent à Charles, l'un des enfants, la ferme d'Edenge sous Orbais (la petite Edenge, 60 hectares, propriété Zoude actuelle) avec ses terres, prés et bois, à charge de payer 50 fl. de rente à l'abbaye de la Ramée, et en décharge de tous les droits qu'il avait contre eux

du chef d'avances faites ; item la maison avec cave et jardins proche des remparts.

A Henri, autre frère, la grande maison avec les jardins de devant et derrière.

Cette maison isolée de tout voisin par sa situation entre quatre rues, véritable château fort est restée dans la famille jusqu'au décès de M. Lemayeur de Merprès. Ce petit fort assura la sécurité de la famille de Laurent pendant de longues années dans les circonstances qu'on verra plus loin. Les héritiers laissèrent indivis les biens de Juzaine et de Rosée dans l'Entre-Sambre et Meuse et firent du reste cinq lots où l'on remarque une ahannière à Perwez et une maison proche de l'Église St-Médard, en ville.

Laurent était l'homme de confiance du bailli de Brabant Wallon, qui avait de la peine à maintenir la discipline parmi ses subordonnés. M. Vleminx bailli de Jodoigne avait même osé ameuter le peuple contre lui. Il fallait donc un homme énergique et sûr pour remplacer les officiers factieux et remettre tout au point.

Telle fut la tâche de Laurent qui l'accomplit avec une mâle énergie. Malheureusement il tenait un train de maison au-dessus de ses facultés ; sa table était ouverte, sa domesticité nombreuse ; les passages d'armées l'obligeaient à des cadeaux ruineux.

Cela lui coûta la majeure partie de son patrimoine, comme nous venons de le constater.

De son mariage vinrent :

a) Antoine, né à Bruxelles le 13-5-1630, filleul d'Antoine et de Madame de Beerenbrouck, religieux de l'ordre des Augustins à Heylissem, puis curé à Wersbeek, 1668.

b) Lambert, né à Bruxelles le 22-12-1631, mort au service en 1661.

c) Anne Agnès, née à Bruxelles le 22-5-1633, morte en célibat.

d) Marie Madeleine, née à Jodoigne, comme les suivants, 10-12-163, y épousa le 10-12-1653, Rasse de Godsenhove (d'argent à 3 couronnes de laurier de sinople posées 1 et 2) chef officier de la mairie d'Incourt, décédé le 20-4-1671, fils de Roch et d'Anne ou Catherine Vleminx.

e) Henri I qui suit.

f) Hélène, née le 9-1-1638, décédée en 1716, épousa le 5-2-1678 Dieudonné de Brabant de Folx (de... à 2 fleurs de lys posées l'une en chef, l'autre en pointe, au franc quartier d'or chargé d'un lion de sable), échevin d'Ayninnes.

g) Marie Louise, née le 3-10-1637, épousa Jean de l'Escaille, bailli des fiefs et cens du chapitre de Nivelles. Cet office était considérable. En 1440 il comprenait 356 fiefs et s'étendait sur Binsfeld, Walen près Linz au pays de Clèves. De lui dépendait Gertruydenberg en Hollande, l'île de Beveland, etc.

De ce mariage : Jean Charles, assassiné en 1678.

h) Charles, auteur d'un rameau.

i) Jean Michel, 1643, tué dans une rencontre.

j) Claudine, née le 2-1-1645, épousa le 27-2-1668 François Pasquet, fils de Trudon et d'Anne de Linchamps.

k) Laurent II, 7-4-1647, épousa le 6-9-1671 Jeanne van Duren, fille de Georges, officier de cavalerie, et d'Anne de Berganz, née à Jodoigne le 6-9-1649, et 2° Marie de Collaert, née à Geest-St-Remy, 1644, veuve de Jacques Charles de Rouvroy (dont Marie Françoise, femme de Louis de l'Escaille) décédée le 7-9-1696, fille d'Antoine et de Marie de Hoboval.

Il trouva la mort le 22-12-1678 dans une rencontre avec les comtes de Glymes, laissant de ses deux femmes : Pierre, et Michel Laurent, morts jeunes.

§ 2.

Seigneurs de Marêt et Mellet.

VIII. Charles I de l'Escaille, né à Jodoigne le 10-4-1640, jurisconsulte éminent du Conseil de Brabant, fieffé d'Edenge à Orbais, Seigneur de Maret, par donation entre vifs de Marie Ferdinande Thérèse baronne de Pallant, du 28-1-1690, épousa à Bruxelles le 2-12-1676 Marie Constance Roberti et le 30-4-1679 Jeanne Antoinette Verhuys, veuve du licencié Jean François

de Grève, fille de Théodore, Conseiller au Conseil de Brabant et de Claire Fourment. Il fut enterré aux Dominicains de Bruxelles le 3-2-1715.

A l'instigation des comtes de Glymes qui avaient à se venger de lui, les hérauts d'armes Platzaert et Falentin l'attaquèrent dans sa noblesse et sa filiation. C'est dans sa défense, passée au crible de la critique la plus malveillante que nous avons trouvé la preuve contradictoire de notre travail, dont le dossier repose aux archives de Wavre.

Charles eut de ses mariages sept enfants dont six morts en bas âge.

De la première femme :

Anne Marie, dame de Marêt sous Orp par relief de 1714, du château de Mellet (1) dans le ressort de Genappe, décédée au béguinage de Tirlemont le 8-11-1749.

Elle fut enterrée le soir par le curé de Grimbde. On y employa dix chandelles d'une livre de cire blanche (les ignobles, c'est-à-dire non nobles, expression qui n'avait pas le sens actuel ne pouvaient user que de cire jaune) au prix global de onze florins. Pour le service solennel on ajouta quatre ou cinq livres de cire ; et les religieuses qui chantèrent en chœur et au chœur réclamèrent et obtinrent une portion de poisson frais. Elles murmuraient parce que la défunte n'avait payé sa table que cent florins tandis qu'elles étaient taxées à cent-trente. Tout fut payé par son légataire universel Gabriel de l'Escaille et le Cardinal d'Alsace Archevêque de Malines. Les héritiers plus proches ne réclamèrent pas car elle avait tout dépensé pour soutenir les siens dans leur lutte contre la famille de Glymes.

A cette époque on rencontre Marguerite Thérèse de l'Escaille supérieure des Sépulchrines à Bouvignes, 17-4-1676.

(1) Voyez dans Cantillon, tome II, p. 161, n° 3, B. N. 45, le dessin de cette belle forteresse féodale munie de six tours, d'un chemin de ronde de fossés et d'un pont levis, précédée d'une basse-cour ceinte de fossés, en forme de demi-lune.

§ 3.

Le Bailli de Jodoigne.

VIII[bis]**. Henri I** de l'Escaille, né à Jodoigne le 22-8-1634, porta les armes dans sa jeunesse et devint un cavalier dont les performances sont demeurées légendaires. Chef officier de la mairie d'Incourt, puis bailli de Jodoigne par résignation de son père, y décédé le 9-8-1718, enterré à coté de sa légitime nº 2 dans l'église dite de la chapelle sous un monument orné (1) de son timbre, il épousa 1º Marie Thésin de Chebais (d'azur au feu au naturel accompagné d'un lion passant d'or) née le 14-9-1633, fille de Charles et de Marie de Heneffe, arrière petite fille de Laurent, bourgmestre de Jodoigne, décédée le 18-10-1677.

Puis, en récompense du dévouement avec lequel Jeanne Delvaux avait élevé ses enfants, voire pour mettre sa conscience en repos, il la conduisit à l'autel le 1-4-1687. Cette deuxième union lui procura l'avantage de porter aux fonts douze autres descendants, qui, moins bien soignés que les douze premiers, décédèrent sauf deux en bas âge. Les naturels de Jodoigne, qui sont malicieux, lui accordèrent en récompense le sobriquet de Grand-Père.

Nous avons vu qu'il occupait une position stratégique au cœur de la cité jodoignoise; elle lui fut bien nécessaire dans les circonstances que nous résumons sous le titre qui suit et dont un souvenir vague a persisté en cette ville sous le nom de :

§ 4.

La guerre de Jodoigne (2).

Nous laissons le soin de conter ce drame à un petit fils d'un de

(1) Tous ses descendants habitant la cité y furent enterrés jusqu'à l'annexion française républicaine. Leurs obits pendus aux parois de l'église furent détruits alors.

(2) Vers 1600 il y avait à Perwez une lutte du même genre entre la famille et les Bosman, sur laquelle nous sommes moins bien documentés. L'archiprêtre Bosman la menait avec rage. Cela semblait tout naturel en ce temps là.

ses acteurs, quoiqu'il n'en donne qu'un aperçu bref et incorrect. Ce qu'il ne savait pas, sans doute, c'est que non seulement les fils du bailli, bien jeunes à l'origine de la querelle mais même ses frères, ses parents, ses alliés, ses tenants, firent front à l'ennemi.

Ce qu'il ne savait pas non plus, c'est que non seulement les frères et beaux frères du premier Glymes occis, mais ses cousins, alliés et tenants adoptèrent sa querelle.

Les hostilités durèrent non 20, mais 30 ans, jusqu'au mariage. Alors elles prirent une forme nouvelle : la chicane. Plus tard les anciens ennemis se coalisèrent contre un nouvel adversaire le baron de Villers, auquels ils contestaient la vicomté de Jodoigne qui en valait la peine.

On n'a malheureusement pas conservé les placards, libelles, généalogies infâmes, affichés à Bruxelles, à Jodoigne et ailleurs, épisodes accessoires de cette lutte homérique, dont notre estimable parrain le comte Théodore de Glymes se rappelait avec plaisir les péripéties (1).

« Henri de l'Escaille, fils de Laurent, eut 24 enfants, dont je tiens » par tradition qu'il y en a eut sept de tués dans l'espèce de guerre » qu'ils ont eu à soutenir contre la famille des comtes de Glymes,

(1) Winand comte de Glymes, vicomte de Jodoigne mort le 8-9-1668 épousa Mechtilde d'Ydegem. Par testament il déshérita ses enfants qui se mésallieraient, clause qui n'était pas de style. Il procréa :

a. Jean Dominique, mort jeune, enterré à Jodoigne.

b. Jean Charles, mort en 1711, épousa Marie Van der Swalmen, dont 10 enfants.

c. Charles François, vicomte de Jodoigne, tué en 1676.

d. Philibert, tué à Jodoigne en 1677.

e. Philippe Eugène, époux del Rosso, testa 1711.

f. Anne Ignace, née en 1634 femme de M. de Gathovius.

g. Guillaume.

h. Henri Winand, capitaine au service impérial.

i. Marie Françoise, femme de M. de Severy.

j. Marie Jeanne, femme de M. de Spanghen.

k. Marie Françoise, femme de MM. de Hemricourt et de Fumal.

Ces 2 dernières après l'occision de leur frère Philibert cédèrent leur part à leur frère Philippe, afin de lui faciliter les moyens de tirer vengeance.

» barons de Spanghen et barons d'Huysse, lesquels étaient au » nombre de 18 frères et beaux frères et qui ont perdu un nombre » égal des leurs.

» Cette guerre à jamais mémorable à Jodoigne avait commencé » à Chebais, où le dit Henri, surnommé Grand'père, fut rencontré » étant à cheval par 3 des dits comtes aussi à cheval qui lui » lâchèrent quelques coups de pistolet après la tête et voulaient le » tuer à cause qu'il était frère de Charles qui en qualité de con- » seiller ou avocat au Conseil de Brabant leur avait fait perdre » un procès qu'ils plaidaient contre leur père (lisez frère) en cassa- » tion du mariage de ce dernier avec sa lingère (Vanden Swalmen : » sentence 1676). Grand'père Lescail fut obligé de s'enfuir à toute » bride étant poursuivi par ces 3 jeunes gens, et arrivé à l'affreuse » roche du Grand moulin de Jodoigne, il risqua pour sauver sa vie » de s'y précipiter au galop, ce qui lui réussit par une espèce de » miracle ou plutôt grâce à l'excellence de son cheval et à l'adresse » avec laquelle il le conduisit.

» Les Glymes n'ayant pas osé le suivre, lui tirèrent encore quel- » ques coups de pistolet du haut du rocher.

» Rentré chez lui grand'père conta ce qui venait de lui arriver à » ses enfants, qui s'étant armés à la hâte, coururent au devant des » comtes, et, les ayant rencontrés, comme ils revenaient par la » porte Saint Lambert, firent feu sur eux et en tuèrent deux.

» Dès lors ce ne fut plus qu'une guerre continuelle, où les deux » partis s'entretuaient à toute rencontre. On n'allait plus à la messe » ni même faire les Pâques sans avoir la carabine sous son habit. » J'ai joué, étant jeune avec celle qui avait servi à mon grand père. » Cela dura près de 20 ans jusqu'à ce que l'un des Lescaille, nommé » Jean Charles, épousa une sœur des comtes Glymes, qui fit si bien » qu'elle réconcilia les remanents des 2 familles, après qu'il y en » avait comme on a vu sept de tués d'un côté et autant de l'autre ».

(Archives de l'Hospice de Wavre Mss de J. A. L. de l'Escaille, 1802.)

La comtesse de Glymes, vicomtesse de Jodoigne, dite made-

moiselle de Jodoigne testa le 5-2-1712. Elle laissa tous ses biens à son époux, nommément la vicomté de Jodoigne, le priant de vivre fraternellement avec sa famille. Ce n'était guère possible surtout après sa donation.

Voyez la querelle des Glymes Jodoigne et Glymes Brabant dans Villermont, Annuaire. Voyez également Wauters : Jodoigne Souveraine. Une lutte sans merci était une volupté pour ces 2 familles d'enragés.

§ 5.

Seigneurs de Geest S. Marie, vicomtes de Jodoigne.

Du premier mariage d'Henri vinrent, nés à Jodoigne :

a) Anne Agnès, le 25-7-1657, décédée mineure.

b) Laurent III, le 16-8-1658, assasiné probablement.

c) Gilles François 30. 9. 1659, épousa le 8. 5. 1682 Catherine Jacques, fille de Jean et de Claudine de Fraiture. V. Généalogie Hemptinne Annuaire de 1688. Jean Jacques était Seigneur de Fontanelle en 1674. V. Reliefs de Namur par H. de Radiguès de Chennevière. Gilles périt-il de mâle mort ? Toujours est il que sa femme se remaria à Georges de Gentinnes ayant eu du premier mariage : Marie Augustine, née à Jodoigne en 1685 qui prit le voile chez les religieuses bernardines d'Argenton.

d) Marie Louise décédée en 1679.

e) Louis 4. 1. 1662, Seigneur de Geest S. Marie lez Jodoigne, licencié ès lois, héritier d'Edenge, décédé le 15. 7. 1736 épousa le 22. 8. 1696, Marie Françoise de Rouvroy décédée le 25. 4. 1715, précitée, et 2° le 4. 9. suivant, tant la solitude lui était à charge, Marie Marguerite Christine de Tornaco de S. Jean Geest, fille de Théodore Claude et de Marie C. Chorus, petite fille de Lambert Pierre et de Françoise Bernard dit Braze.

Ces époux donnèrent à l'église de Geest S. Marie une cloche portant leurs noms et armes.

Ils eurent :

a) Marie Louise dame de Geest. *b)* M. J. Henriette. *c)* M. C. Ber-

nardine, femme de J. B. Désirant, dont Catherine épousa Lambert Joseph de Francquen, fils du maïeur de Geest S. Remy.

f) Marie Grégoire, Anne, morte de la peste à Jodoigne en 1667.

h) Bernard 1. 12. 1664. Il fut jeté nuitamment dans la Dyle à Louvain par un inconnu et mourut noyé. A l'instigation de qui?

i) Jean Charles, vicomte de Jodoigne contesté. Tous les biens de son beau père, le comte de Glymes avaient été vendus sur décret de la Cour de Bruxelles; il ne parvint jamais à faire casser le Jugement. Baptisé le 9. 10. 1677, bailli de Jodoigne, après son frère (car ce poste fut occupé exclusivement par sa famille jusqu'à la fin de l'ancien régime) il épousa le 24. 12. 1707. Anne Marie comtesse de Glymes de Hollebeke et du Saint Empire dite Mademoiselle de Jodoigne, décédée le 12. 2. 1718, fille de Jean Charles et de la camériste litigieuse, cause de tout le mal. Il la suivit dans un monde meilleur le 11. 4. 1719, n'ayant eu qu'un enfant : Marie morte jeune.

Le mousquetaire, dont nous allons parler, prétendit, comme son héritier, se mettre en possession de la vicomté de Jodoigne. Il s'ensuivit de longues procédures auxquelles il est fait allusion dans ce qui suit, extrait du Mémorial de famille des Hospices de Wavre :

« Jean Charles était roux et fort beau de figure; mais il était » d'ailleurs très vif et très méchant. Entre autres il tua le censier » de Chebais, Jean Josset, d'un coup de fusil dans la bouche et » blessa la femme dudit Josset du même coup ».

N. B. Il avait été injurié par cet individu qu'il châtia avec d'autant plus de raison qu'il agissait en qualité de bailli c'est-à-dire d'officier royal, en ce moment. Ce qu'il y eut de remarquable dans cette performance c'est que pas une dent du rustre ne fut cassée par la balle qui réduisit sa langue en chair à paté.

« Constitué prisonnier il gagna contre le Procureur général » son procès, dont la sentence et le motif sont ci-joint. Il conste » par ces pièces qu'il (le bailli) avait déjà reçu plusieurs balles dans » le eorps (1706).

» Il mourut sans postérité, ruiné, ainsi que son épouse pleins de

» procès, dont il laissa 130 pendants, indécis qu'il chargea son » frère le mousquetaire de poursuivre, l'ayant déclaré son héritier à » cette condition ».

N. B. Voyez sur ces procès Wauters : Histoire du Canton de Jodoigne. Les comtes de Glymes, de la branche ainée, y laissèrent une bonne partie de leur riche patrimoine.

« Mais l'avocat Louis de l'Escaille en poursuivit quelques uns » et brûla les autres ce qui lui attira un furieux procès de la part » du mousquetaire revenu de l'armée ».

Cet original, en avril 1713, avait élevé la prétention d'user de la cloche décimale de Jodoigne et, sur le refus du curé, avait fait enfoncer la porte de l'Eglise. De là, plainte du prêtre, nommé Leroux, à l'abbé de S. Gertrude son patron et naturellement procès. A la suite des longues guerres de l'époque une véritable anarchie régnait dans les Pays-Bas.

j) Charles qui suit.

Du deuxième mariage, outre dix enfants morts jeunes.

a) Arnould Joseph, 28-9-1688, bailli de Jodoigne, mort en célibat le 18-3-1722.

b) Philippe Henri que nous trouverons § 7.

§ 6.

Le Mousquetaire.

Henri II de l'Escaille dit le Mousquetaire, baptisé le 12-8-1676 entra jeune au service et fut admis dans les Grands Mousquetaires de Philippe V, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas.

La compagnie de la garde privilégiée de ce nom, commandée en droit par le roi lui-même et en fait par le duc d'Ursel, avait été organisée par le marquis de Puysegur, sur les indications de Louis XIV. Spécialement attachée à la personne royale elle comprenait, outre le capitaine titulaire et le capitaine ff., 2 sous-lieutenants, 2 enseignes, 2 cornettes, 8 maréchaux des logis, 4 brigadiers, 16 sous-brigadiers et 250 maîtres (ou cavaliers) payés

20 écus par mois et montés sur de noirs chevaux arabes. Tous ces hommes, guerriers éprouvés, de bonne maison, de magnifique prestance, chamarrés d'or et d'argent formaient un corps digne de la majesté d'un maître qu'il ne quittait jamais. Voyez à son sujet « Commentarios de la Guerra de España e historia de su Re Phelipe V para don Vicente Bacallar y Sanna Marques de San Phelipe ». Genova, 2 vol. in 8. Voyez aussi Colonel Rouen : L'armée belge, p. 355. D'après lui il y avait une deuxième compagnie commandée par le prince de Berghes, montée sur des chevaux gris.

Après la journée de Ramillies, 1706, qui amena la défection des Belges, nous trouvons Henri au service des puissances coalisées. Il devint aide-de-camp du célèbre duc de Marlborough, qu'il pilota dans toutes ses expéditions de Flandre, fut agrégé comme capitaine de cavalerie à la suite.

Après l'écrasement définitif du grand roi, il entra au service de la maison d'Autriche qui avait obtenu la souveraineté des ex-Pays-Bas espagnols, et commanda une compagnie de dragons dans le régiment du Prince Ferdinand de Ligne ci-devant Westerlo, puis Ursel et enfin immortalisé sous le nom de Latour, aujourd'hui le 14e dragons austro-hongrois, à la solde de cent fl. par mois.

Le prince de Ligne, capitaine de cavalerie hispano-belge, se distingua à Ramillies le 23 mai ; il était major général des armées de l'empereur en février 1724. En 1725 il fut déclaré colonel d'un régiment de dragons nouvellement formé de 3 régiments incorporés et avec lequel il fit campagne, si nous ne nous trompons, contre le Grand Seigneur, campagne où, d'après les mémoires du mousquetaire, on risquait journellement ses os.

Le pauvre capitaine qui n'avait pas fait fortune au service de l'Angleterre, comme nous allons le voir, ne se fit pas riche au service de l'Autriche.

En juin 1750 , Lonaldi, auditeur au régiment de Ligne, exhiba à son héritier le compte des arrérages de sa solde, fait par ordre du

département des finances pour tous les corps. On transigea pour 902 fl. à payer par termes, dont le premier de 23 fl. 6 sous (1).

En décembre 1722 le capitaine se trouvait à Amsterdam avec le docteur Sinclair. Ayant reçu des nouvelles peu satisfaisantes de ses procès, il sauta sur « le grison » et s'en alla tout d'une traite à Jodoigne, en conférer avec son demi frère Philippe Henri. Puis pour épargner son cheval il partit « pedibus cum jambis » pour Bruxelles, où il arriva mouillé jusque « par deça la chemise »

Son avocat, pour son malheur, était attablé au cabaret Etienne sur la route. Cet individu risqua une plaisanterie sur l'état piteux du capitaine. Celui-ci, en lui faisant sauter la cervelle lui fit comprendre qu'on ne se moquait pas « d'un dragon du roi ». Il appelait cela « ne pas faire quartier ».

Personne, ni vilain ni gentilhomme, ne lui aurait contesté en face sa vicomté de Jodoigne sans péril de mort (2).

Il expédia dans un monde meilleur quelques autres civils tant et si bien que dame Thémis qui, étant femme, aimait les militaires, dût enfin exhiber ses griffes. C'est sans doute ce qui le décida à partir pour l'Angleterre en 1734. Comme avant d'aller en Espagne il avait testé devant Persoons à Tirlemont, de même il testa avant d'abandonner sa patrie et « d'aller au devant des périls d'une véri- » table guerre plus dangereuse que les autres ». Laquelle ? D'après ses lettres cependant il semble qu'il n'ait pas quitté l'État major à Londres.

Il y avait été accueilli avec faveur, et il reçut « beaucoup de » bontez » de ses anciens chefs et du roi Georges. On n'avait pas oublié ses services passés, dont le détail se trouve dans le document qui suit délivré à La Haye en décembre 1718 sous la signature de l'illustre lord Cadogan :

1. Le régiment de Westerloo (actuellement dragons autrichiens)

(1) La solde pour le temps passé au service anglais était encore impayée en 1718.

(2) Il finit cependant par la céder à Henriette de Tornaco qui fit de grands frais contre le baron de Villers, lequel triompha de rechef.

ne fut formé que de la plus grande partie des hommes qu'il avait levés (1) par ordre du général Pascale et dans lequel il n'a pas été accomodé quoique on le lui ait promis, ce qui étant venu à notre connaissance et à celle de mylord duc de Marlborough, nous lui ordonnâmes de rester à notre suite pour exécuter les ordres que nous lui donnerions, desquels il s'est acquitté effectivement avec honneur, tant pendant la campagne que pendant les quartiers d'hiver, ce qui nous donnant de plus en plus confiance en lui ;

2. Nous le chargeâmes en 1708 de pourvoir aux grains dont toute l'armée avait besoin, de sorte qu'il se rendit avec 900 pionniers dans le Furnembacq où sa vigilance et son activité remplirent nos espérances.

3. S. A. le prince Eugène et mylord duc de Marlborough lui ayant sous mes ordres en 1710 ordonné de reconnaître les endroits les plus faciles pour passer les lignes de Douay, il en fit un plan si juste qu'elles furent passées sur son rapport conduisant lui-même le prince Eugène à la tête de son armée.

4. Enfin nous attestons qu'entre un grand nombre de prisonniers de guerre qu'il a fait, il y en a encore 381 de la rançon desquels il nous a assuré n'être pas payé.

Et comme tout ce que dessus fait connaître qu'il « s'est toujours conduit en brave officier, etc., etc.)

Nous constatons en passant et avec regret que ces 381 mauvais payeurs ne montrèrent jamais la couleur de leur argent.

En mars 1735, le vétéran, devenu malade, fit appeler son confesseur Constantin Pozzi, chapelain de l'ambassadeur de S. M. très fidèle, car malgré ses vivacités il était un brave homme, et lui dicta ses dernières volontés, dont nous extrayons ceci :

Comme il lui est impossible d'être ingrat envers ceux qui ont eu quelque affection chrétienne et naturelle pour lui et que Mylord Duke de Montague

(1) Ce corps fut créé le 4 juillet 1706 avec 9 autres par le gouverneur des Pays-Bas, des débris des hispano-belges battus à Ramillies. Une bonne partie cependant des Wallons de Philippe V resta à son service en Espagne et forma 23 régiments. Voyez Rouen, p. 362.

lui en a tant témoignée depuis qu'il est icy et Madame la duchesse son épouse (qui était fille de Marlborough) *et qu'il n'a rien digne de leur mérite pour le reconnaître, il les supplie de reçevoir son petit coffret noir, tous les livres et manuscrits qui y sont, pour en faire ce qu'ils trouveront convénient ; mais il les supplie avant de s'en deffaire de les biens touttes lire et examiner ; parmi quoy il déclare de leur donner l'adieu pour l'éternité et à mylord Cadogan et à tous les autres généraux qui le connaissent.*

Ainsi faict le 2-8-1735 à Londres.

On voit dans le mémorial de famille de Wavre que cet homme « extraordinaire » s'appliquait à l'alchimie, ce qui lui fit « perdre un peu la tête ». Il mourut empoisonné par les vapeurs du mercure qui était au feu pendant qu'il s'était endormi, de façon qu'il ne se réveilla jamais.

Digne fin d'une existence si agitée.

§ 7.

Seigneurs de la Haye.

IX. Philippe Henri de l'Escaille, fils d'Henri et de sa légitime nº 2, seigneur (censal sans doute) de la Haye lez Roumiroir, chef-officier (héréditaire) d'Incourt, c'est-à-dire de sa mairie.

L'office royal de maire ou bailli, qui n'a plus d'équivalent de nos jours, et qui en fait était héréditaire, était important et considéré, même au plat-pays, c'est-à-dire dans la partie rurale de la Belgique. Sa juridiction était civile et militaire. Celle d'Incourt comprenait Longueville, Rouxmiroir, Lathuy Pietrebais, Thorembisoul, Opprebais, Wastinne, Ste-Marie, Malèves, Orbais, Odegnies, les 2 Thorembais, les 2 Rosières et Perwez le marché. Elle ressortissait au quartier de Louvain.

Le bailli épousa le 24-11-1722 Marie Cornélie Gérundael (de gueules à la croix gringolée de métal chargée en cœur d'un écusson d'argent à 3 besans d'une couleur inconnue) de Louvain. Le mariage se fit secrètement à Namur, car le fils de la servante craignait ses frères qui avaient menacé de l'envoyer dans le

royaume des taupes (lettre de Philippe Henri). Sa femme y entra le 17-4-1757 et il l'y suivit en 1760, laissant dans ce val de misères :

a) Marie Pétronille Julienne.

b) Marie Catherine Louise.

c) Charlemagne qui suit.

d) Henri Alexis, né le 3-7-1731, premier lieutenant au régiment de Los-Rios (9e d'infanterie autrichien) avec lequel il fit la campagne de Bohême pendant la guerre de 7 ans. Il y décéda à la suite de blessures reçues à la journée de Landshut en juillet 1760.

e) Joseph Louis Albert, né le 8-4-1737, officier d'artillerie sous le duc d'Aremberg, mort dans la même guerre.

f) Marie Henriette, née en 1739, morte en 1743.

g) Marie Louise, née le 23-6-1743.

h) Louis Nicolas Germain, né à Jodoigne comme les autres en 1748, officier au régiment austro-belge de Murray au service de la maison d'Autriche, mort en célibat.

X. Charles dit **Charlemagne** de l'Escaille, né à Jodoigne le 19-4-1728, licencié es droits, avocat au Conseil de Brabant, chef-officier d'Incourt, bailli de Wavre en 1753. Ce dernier poste lui rapportait 7 fl. par an. Peu généreuse, la ville entretenait un facteur sur Bruxelles au salaire de 2 fl. l'an.

Il avait un fief à Jodoigne à l'arbre al Croix (dénombrement de 1753) et devint bailli de cette ville où il mourut le 17 août 1783, époux de Marie Barbe Wilmet de Namur, dont il eut :

a) Thomas Charles Henri qui suit.

b) Philippe Henri II, né à Wavre le 14-4-1763. fut tué en duel à Jodoigne en 1790 par un protagoniste de la cause des états révoltés. C'était ce qu'on appelait alors un patriote. Les partisans de la maison d'Autriche portaient le sobriquet de figues. Et il en était avec toute sa famille moins un.

XI. Thomas Charles Henri de l'Escaille, né à Wavre le 14-4-1761, licencié ès lois, avocat au Conseil de Brabant, maire de Jodoigne (il n'y avait plus de baillis) sous le régime français, mou-

rut à Luxembourg le 29-4-1824, laissant de très nombreux enfants parmi lesquels :

XII. Eugénie de l'Escaille, née en 1795, épousa Augustin van Erps, né au château de l'Écluse le 15-5-1790, fils de Jean André Joseph et de Marie Julie Joseph de l'Escaille. Elle expira à Jodoigne le 2-11-1835 et fut enterrée dans le caveau de famille à L'Écluse où son époux la rejoignit le 18-5-1853.

§ 8.

Seigneurs de Genneville et Rocour.

XIII. Charles II de l'Escaille, né à Jodoigne le 28-2-1672, seigneur de Genneville et Rocour. Il était, comme ses frères, un homme de 7 pieds, et quoique beaucoup plus doux, fit le coup de feu contre les Glymes, comme les autres. Puis, peut-être pour avoir ajusté trop bien, il quitta le pays et entra au service de leurs hautes puissances, les États Généraux des Pays-Bas, dans un régiment de dragons (1).

On voit, dans les Mémoires du Feld-Maréchal comte de Mérode Westerloo, pourquoi tant de Belges servaient à l'étranger : ni payés, ni habillés, nos 18 misérables régiments d'infanterie et nos 14 non moins misérables régiments de dragons, ne faisaient ensemble que 6000 gueux et voleurs au service de l'infirme souverain qui avait nom Charles II. La cavalerie principalement ne subsistait qu'en faisant le voleur de grand chemin. Ce n'en étaient pas moins d'admirables soldats sur le champ de bataille.

Charles, qui avait rapidement obtenu une compagnie, après de rudes campagnes, fut enfin forcé par ses blessures, de déposer la cuirasse, et, ne conservant que son cheval de combat et son sabre,

(1) Le baron de Wassenaar, seigneur d'Obdam, commandait toute la cavalerie néerlandaise qui avait son dépôt à Breda. Le 6-1-1701 l'électeur de Bavière, sur l'intimation de Louis XIV, fit évacuer toutes les places belges occupées par les Hollandais à titre d'alliés. Rouen 341.

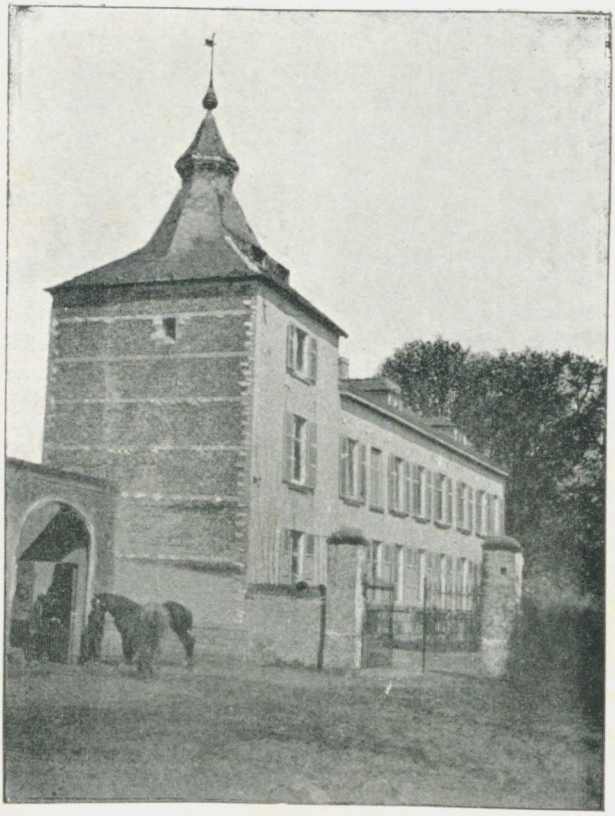

VUE DE LA TOUR DE ROBAIS.

il se dirigea vers le fort paternel pour y demander un repos nécessaire mais prématuré. Une marâtre, dont il avait ignoré l'heureuse fortune, le reçut, lestée de sa progéniture. Désagréablement surpris, il ne descendit pas de cheval et se mit en quête d'un foyer moins bruyant. Son étoile le conduisit à la Tourette (alors Robais) où damoiselle Catherine, beauté déjà un peu mûre, contemplait la neige qui couvrait la campagne. Belle aux yeux doux, lui dit-il, voulez-vous de moi pour époux ? Sans hésiter elle accepta. Il ne restait qu'à se faire connaître et à prévenir sa mère. Et alors, seulement, Charles descendit de cheval.

Le mariage fut célébré en l'église paroissiale de Geest le 15-1-1701.

§ 9.

Ense et aratro.

Immédiatement après, l'ex-capitaine s'enquit de la fortune de sa femme. Il fit avec sa belle-mère un accord, par lequel, sa belle-sœur Madame de Cyplet ayant été désintéressée, il fut seul maître de tout l'héritage de Lantwyck, et se mit en devoir d'en tirer un profit quelconque.

Le manoir de Robais, sauf la tour, brûlé comme tout le village de l'Écluse par le marquis de Boufflers, en décembre 1695, commençait à renaître de ses cendres ; on cultivait, depuis 3 ans, chaque année quelques arpents de plus après de longues années de friche. Le village voisin de Lathuy était demeuré à l'abandon pendant 20 ans. Aux portes de Tirlemont un bonnier de bonne terre avait pour valeur vénale 20 fl. A l'Écluse on le louait 4, nous disons 4, setiers de blé en 1690, et encore, non exigibles en cas d'invasion.

La guerre (de succession) menaçait de nouveau ; on ne pouvait trop entreprendre. Si les armées étaient à craindre, la tourbe des gens sans aveu qui les accompagnait l'était bien davantage.

Charles organisa militairement son personnel qu'il arma de fusils (9) et se mit à l'œuvre. Les villageois furent dressés à se

défendre ; lorsque la guerre se rapprocha il profita de ses relations dans l'armée alliée, de l'appui de son frère et de ses cousins dans les États-majors.

La chapelle de l'Écluse avait subi le sort commun : il la réédifia ; les terres de l'église étaient abandonnées; il les prit en admodiation et les rendit productives.

Crainte d'être enlevé en otage, personne ne voulait être maire : il le fut. Il fut tout, sauva tout, par sa volonté de fer, son activité, son audace, son sangfroid, sa raison ; et lorsqu'il comparut devant le suprême tribunal, il laissait sur cette terre d'exil, sa famille, son domaine, sa paroisse, dans une prospérité qu'on ne connaissait plus depuis 200 ans.

§ 10.

Chatelains de Robais.

Mademoiselle de Lantwyck, descendante du côté de l'épée de Jean I, duc de Brabant, née à Robais, baptisée à Geest-St-Remi le 12-10-1673, était fille de Libert, seigneur de Genneville et Rocour, riche propriétaire allodial, censal et féodal et d'Anne Catherine Vleminx (fille de Mathias et d'Anne de Beaulieu).

Elle perdit son seigneur et maître le 16-6-1744. Il avait testé la veille devant son curé, et elle le rejoignit dans l'éternité le 10-5-1748. Ils avaient élu leur sépulture dans l'Église de Geest, après y avoir fondé des anniversaires. De leur union vinrent 8 enfants, nés à Robais, dont 4 morts jeunes et 4 qui survécurent, savoir :

a) Henri III qui suit.

b) Louis Constantin, auteur du premier rameau.

c) Joseph Henri, tige du deuxième rameau.

d) Marie Joseph, née en 1712, épousa à Jodoigne le 25-11-1755 Arnold Vleminx né en 1712, mort en 1785, sans hoirs, fils de Corneille, de Melin, et de Marie Joseph de Thys, petit-fils de Corneille et de Jeanne Marie de la Motte, veuve de Richard d'Awans.

X. Henri III de l'Escaille, seigneur de Genneville et Rocour, alloyer de Robais, baptisé le 25-10-1701, licencié ès lois à l'université de Louvain, avocat au Conseil de Brabant en 1729, amman de Bruxelles le 27 juillet 1744, conseiller-maître à la Chambre des comptes le 6-4-1750, au Conseil des Domaines et finances le 9-9-1752.

Cette dernière patente lui coûta en frais taxés officiels 2121 fl. 1 sol.

Il décéda à l'Abbaye d'Heylissem le 5-10-1770. Selon l'usage du temps tous ceux à qui sa mort fut annoncée répondirent par une lettre de condoléance. On en a conservé la collection formant environ 300 pièces : magistrature, haut clergé, propriétaires campagnards, s'y coudoient. Ces derniers sont souvent drôles ; plusieurs en guise de consolation offrent des pieds et oreilles de porc, de la cochonnade, sauf respect. Nous la retrouverons.

Le document qui suit en note témoigne de la considération dont le conseiller jouissait dans les hautes sphères du pouvoir (1). Jurisconsulte de premier ordre, fonctionnaire hors ligne, il a laissé de sa gestion 80 volumes in folio de protocoles et de mémoires, déposés aux archives générales du royaume.

Il sommait son écusson d'une couronne de chevalier, titre de courtoisie dont jouissaient les membres des Conseils d'État et des Finances.

(1) A M. de l'Escaille,

Monsieur, personne ne désire autant que moi de vous voir bientôt rétabli et n'est plus empressé à contribuer à tous les moiens qui pourront y conduire. J'informe donc aujourd'hui MM. de l'étroite faculté de médecine de Louvain qu'il est permis à M. Jacquelart de s'absenter pour vous donner ses soins aussi longtemps que votre situation l'exigera moiennant qu'il substitue quelqu'un au gré de la faculté pour donner ses leçons à sa place.

Si vous croiez M. que je sois en état de vous rendre quelque bon office, je vous supplie de disposer librement de moi, de compter sur l'intérêt vif et sincère que je prendrai toujours à tout ce qui peut vous être agréable, ainsi que sur le parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, M.,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

(Signé) NENY.

Il épousa à Bruxelles le 16 juillet 1730 Marie Thérèse Joris (d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de 3 molettes d'or posées en fasce et, en pointe, d'un croissant d'argent) de Wavre, morte à Bruxelles en 1780, fille de Jacques Massin et d'Anne Wirix. De ce mariage 9 enfants nés à Bruxelles dont 3 morts jeunes et :

a) Marie Henriette, dame de Beaulieu le 1-11-1730, donc 3 1/2 mois après le sacrement, précocité remarquable, qui arrive cependant quelquefois pour les premiers nés. Elle épousa en 1755 Servais Joseph de Pasteels, lieutenant-colonel, puis colonel de Los Rios, infanterie, créé chevalier de l'ordre Marie Thérèse pour sa conduite héroïque à la bataille de Görlitz en 1757 (voir plus loin) et de ce chef baron du S. Empire.

Cet ordre, le plus estimé des ordres militaires, n'est décerné qu'au vrai mérite, à la valeur éprouvée, aux services éminents. M. de Pasteels, fils de Guillaume, d'Opprebais, et d'Albertine d'Awans, mourut en 1766, âgé de 68 ans et fut enterré à St-Médard, à Jodoigne, sous une pierre timbrée à ses armes avec l'inscription :

Ici repose
Messire Servais Joseph baron
de Pasteels chevalier de l'ordre impérial
et militaire de Marie Thérèse et Colonel
de Los Rios Infanterie au service de S. M. I.
R. et A. décédé le 31 décembre 1766 agé de 66 ans.

Sa veuve désolée épousa à Bruxelles le 4-2-1771 François Anselme de Kulberg, Conseiller au Conseil impérial, puis d'Etat, veuf de Marie Thérèse de Freneau, né à Tournay le 12-10-1731, fils de François Mathieu et de Marie Meyer. Elle rejoignit son premier époux sans postérité le 20-4-1789, déshéritant sa famille qu'elle détestait.

b) Christophe Constantin Henri le 25-1-1732, lieutenant au régiment Wallon de Los Rios, mort à la guerre en Bohême en 176.

Héritier des vertus militaires de sa race, plein de la même ardeur

belliqueuse il s'engagea dans le célèbre régiment de Marquis de Los-Rios, dès les débuts de la guerre entre l'impératrice Marie Thérèse et le roi de Prusse 1757-1763.

Dans ces circonstances critiques, les Belges rivalisèrent avec les fidèles Hongrois. Ils fournirent spontanément 12.000 hommes et 16.000.000 de florins, sans parler des avances que la noblesse fit au trésor impérial.

Christophe se trouva aux côtés de son beau frère, au milieu de ses parents (son cousin M. de Beaulieu, de Lathuy, avait 5 fils sous les drapeaux) et des jeunes gens de l'Ecluse, Mélin, Geest, Piétrebais etc.). Le régiment maintint avec gloire l'antique réputation du fantassin Wallon.

Les soldats du roman pays de Brabant qui formèrent les régiments de MM. de Barbanson, de Balançon, de Werp, sous Alexandre Farnèze (1585), qui accompagnèrent Tilly, qui fournirent les grenadiers des Etats Généraux, jouissaient d'une telle réputation, que les rois Catholiques leur confièrent la garde de leur personne et les postes périlleux. Toujours ils furent les enfants perdus des armées. Leurs officiers recrutés parmi les cadets des gentilshommes terriens furent en quelque sorte idéalisés dans le célèbre Maréchal de Beaulieu, de Lathuy lez Jodoigne, que seul le soldat prédestiné, Bonaparte, put vaincre.

c) Marie Joseph Françoise 13-8-1733 décédée célibataire 1808.

d) Constance Alexandrine 7-9-1735 décédée célibataire 1809.

e) Augustin Henri 16-4-1743 (2) seigneur de Genneville et de

(1) Sur le soldat wallon V. Strada de Bello belgico, Mendoza : Commentarios. Alonzo Vasquez Succesos de Flandes-Colleccion de documentos ineditos para la historia de España Tomos LXXII-III-IV edition du marquis de Fuensante Madrid, le Général Guillaume : les gardes wallonnes, le régiment de Los Rios etc. les mémoires du sire du Cornet, ceux de Vincart, les mémoire du comte de Mérode Westerloo, ceux du marquis de San Philipe, ceux de Charles Alexandre de Croy. On trouvera quelques lettres de notre jeune officier dans un § spécial.

(2) C'était un adhérent dévoué de la maison d'Autriche. Lorsque le 30 novembre 1790 l'armée impériale, reprenant possession des P. B. passa à l'Ecluse et incendia le village elle respecta son château de Robais seul.

Rocour qu'il vendit cher à M. Wyns en 1794, Conseiller et official au conseil de Brabant. Destiné à l'état ecclésiastique, il reçut la tonsure le 23 octobre 1762, mais il préféra le droit civil au droit canon et devint jurispérite. A l'occasion de sa licence, ses confrères lui offrirent, selon la coutume, un poème, conservé dans la collection de ces bouts rimés à l'Abbaye de Parcq lez Louvain. Il quitta ce lieu de contradictions, après une vie de dévouement 8-2-1823.

f) Charles Théodore qui suit.

XI. Charles Théodore de l'Escaille né à Bruxelles le 12-7-1744, licencié en droit, lieutenant gruyer (cet office absolument étranger à toute espèce de fromage, était forestier, et, combiné avec la waudmaitrise, avait pour objet la chasse et les forêts) du Brabant, maître des Garennes provinciales, décédé à Bruxelles le 19-9-1823 y épousa en 1778 Constance Perpétue Félicité de Vos, de Ninove, décédée en 1793, dont 6 enfants baptisés à N. D. de la Chapelle (1).

Pour le malheur de ses enfants, et comme par une dérision du sort, qui voulait démentir les prénoms ridicules de sa femme, il s'attacha de son vivant à celle d'un de ses subordonnés dont il vaut mieux taire le nom, et l'épousa dès la mort de sa légitime.

Il voulait préposer cette gourgandine à l'éducation de ses enfants, mais son frère les lui enleva de force et les défendit contre l'indigne père et l'infecte marâtre (2). Il s'en suivit un gros procès qui dura 20 ans et, qui ébrêcha le patrimoine des 2 frères.

Charles Théodore eut de son premier mariage.

a) Marie Catherine Constance 1779, morte célibataire à Wavre.

b) Lucie Henriette 1781, décédé célibataire. A laissé des mémoires inédits.

c) Louis Charles 1784, mort à 23 ans en duel.

Porté par atavisme vers la carrière des armes il s'était excercé au lever des plans. Il paraît, qu'outre la naissance et le maniement

(1) Il était lieutenant du Grand-Veneur le comte de Maldeghem et du grand maître des forêts M. de Beughem de Capelle (1794).

(2) Jalouse de sa cuisinière elle eut un tel accès de rage qu'elle en creva subitement, 2 mois après le cordon bleu devenait légitime épouse.

des armes on ne demandait alors rien d'autre d'un officier. Dès son immatriculation il eût pu devenir adjudant du prince Charles (1). La paix de Lunéville lui ferma le chemin de l'armée autrichienne dans laquelle seule il voulait servir.

Vers 1801-1802 la manie du duel prit une vive recrudescence. Ils se livraient journellement entre les jeunes bruxellois et les résidents français, surtout officiers. Les français avaient dressé une liste de tous les bruxellois dont ils voulaient se défaire. Louis figurait en tête, et, acceptant avec ardeur la cause patriotique, il en fut l'un des plus vaillants protagonistes. Il y laissa ses os, Dieu seul sait après combien d'affaires.

Le journal de sa sœur en raconte ainsi une :

« Il était à un bal avec une dame au bras. Un masque s'approcha » et insulta cette femme d'une manière indécente ; surprise elle fait » un saut en avant, mais, par délicatesse, pour éviter un duel, elle » dissimule. Le masque renouvelle la même insulte ; alors elle se » retourne et le regarde avec colère. L. s'aperçoit de ce qui se passe » et lance à l'insolent un soufflet qui lui brise le masque et lui laisse » voir un homme qui, les yeux étincelans de colère lui demande » s'il sait à qui il a affaire. L. répond avec impétuosité ; les mili- » taires de garde veulent les arrêter ; un ami de L. favorise sa fuite ; » le masque qui était officier s'échappe aussi ; et le lendemain ils se » retrouvent l'épée à la main. L'officier était si furieux qu'il s'enfila » lui même dans l'épée de L. »

d) Marie Françoise 1786, décédée 1861, épousa L. J. du Jardin décédé 23-11-1838.

e) Constance E. A. 26-2-1786.

f) Eléonore 1790, épousa 1825 Pierre de l'Escaille de Lier et mourut sans enfants à la Tourette, château qu'elle avait rebâti, en 1839. Git dans le caveau de famille sous l'église.

g) Marie Joséphine Françoise, baptisée et décédée 1791.

(1) Charles Louis Archiduc d'Autriche, Prince royal de Hongrie et de Bohême, lieutenant, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas 1794.

§ 11.

Scènes de Prétoire et de Geôle.

Si l'ex-official Augustin Henri avait possédé la vertu de patience il n'aurait pas été le petit neveu du Mousquetaire. Or donc, en décembre 1798, il se trouvait dans le prétoire d'une chambre civile que nous croyons bien faire de ne pas désigner plus catégoriquement. La lecture d'un jugement défavorable à ses enfants adoptifs, par de pervers et iniques fils de la veuve, le mit dans une telle rage qu'il s'élança vers leur comptoir, la canne levée. Au moment où elle allait s'abattre sur le crâne chauve du citoyen président, l'avoué Hody et d'autres surgirent pour le protéger et n'arrêtèrent que difficilement l'agresseur.

Chacun savait qu'en déposant 6 louis dans un des plateaux de la balance de la mère Thémis, on obtenait un jugement favorable, à moins que l'adversaire n'eût déposé davantage dans l'autre, ce dont, au dire de l'honorable M. Dotrange on était toujours prévenu à temps.

Naturellement Augustin fut dénoncé à l'accusateur public, le citoyen Wautley, homme très honorable, qui connaissait ses « canailles » et qui ne le fit pas appréhender immédiatement. Le délit étant qualifié « invectives » il était passible de 2 ans de prison.

Le jour de Noël, l'huissier du Juge de Paix Donroy apporta le mandat d'amener et le prévenu fut incarcéré, par lui et non par un municipal, à la prison de la chambre des comptes, jusqu'à ce qu'il eut pû fournir caution.

L'affaire était du ressort du Jury, dont le citoyen Nareth était président et qui siégeait à la Maison du peuple.

On plaça l'inculpé dans une petite chambre, où dix autres personnes partageaient sa captivité. Parmi elles un jeune homme nommé Hodewaert, fils d'un des plus riches particuliers de Bruxelles, qui s'empressa de lui offrir un flacon.

Il y avait un bon feu mais pas d'autres meubles que 5 chaises. La famille envoya au prisonnier tout ce qui était nécessaire pour

se reposer et une bouteille d'un excellent calmant (sic) puis implora la bienveillance du ministre Lambrechts, belge de ses amis.

Il était d'usage à l'arrivée de chaque nouvel hôte dans la prison de lui offrir une tournée de quelque chose. Hodewaert, toujours jovial, choisit du vinaigre des 4 voleurs.

M. de l'Escaille fut relaxé le lendemain ; son départ fit couler bien des larmes. Dans l'après-dîner de sa libération, il fut avec ses nièces voir et consoler ses compagnons d'infortune et leur paya des rafraîchissements.

Ils furent tous sensibles à son attention et envièrent son sort. Hodewaert lui demanda de garder son calmant, en lui offrant le prix, ce qui fut refusé comme vous pouvez croire. Il promit de le venir visiter dès qu'il serait libre, car il s'était attaché à lui. Sa famille habitait rue du Damier.

Le directeur du jury, Nareth, étouffa l'affaire, sur l'intervention du ministre qui savait que le tribunal de X méritait le mépris de tous les honnêtes gens.

Augustin regretta toujours l'intervention intempestive de son avoué. Il aurait pris le diable par les cornes ; il ne put le prendre que par la queue, sans pouvoir jamais l'arracher.

On voit dans le journal de Lucie l'histoire d'un des juges ci-dessus, sa condamnation à 6 heures d'exposition, dont son oncle fut témoin, et à 7 ans de fers (Journal de Lucie, pp. 289 et ss.)

A cette époque la porte de Hal était la prison principale. L'almanach du département de la Dyle imprimé chez Weissenbruch l'an XII, donc pour 1803, renseigne ainsi les héros de cet intermède : Hody, avoué du tribunal d'appel demeurait rue du Manège.

Wautelee, vice-président de la 1re section d'appel, rue au Vent.

Narez, juge de la première section d'appel, rue de la Démocratie.

Théodore Dotrange, membre du Conseil municipal, Marché au Bois.

Le préfet était le citoyen Doulcet de Pontécoulant.

Un autre mauvais coucheur intervient accessoirement dans la

bagarre : Philippe Veranneman, 1757-1832. Il avait été coffré pour injures au gouvernement, bris de scellés, etc. Cet original petit-fils du colonel autrichien de Massiet, n'admettait pas le nouvel ordre des choses et signa toujours Veranneman, ci-devant d'Oxelaer.

§ 12.

Los-Rios-infanterie. Lettres de Christophe.

N° 1. DE LAYDITS LE 14 MAI 1757 (1).

Le 6 de ce mois à 7 heures au matin on nous fit marcher, disant que les Prussiens voulaient passer la Moldau qu'ils avaient passé le jour avant ; nous marchâmes à eux vers les 8 heures et peu de temps après nous essuiâmes la cannonade qui n'a pas été de longue durée ; nous en vinmes d'abord à la mousquetterie qui fut très vive de part et d'autre. Notre régiment a beaucoup souffert et se distingué (sic) à l'ordinaire. Nous avons beaucoup d'officiers blessés, en autres Pasteels qui a un coup dans la main gauche ; il commence déjà à se guérir. Vandam est aussi blessé mais dangereusement. Van Sitters a la cuisse cassée. Sadeleer a un coup de feu au coup (sic) ; de Naeyer à la cuisse, le sous-lieutenant de Spanghen la moitié du nez et l'œil emportés. Nous en avons encore 4 et on ne sait ce qu'ils sont devenus ; nous croyons qu'ils sont prisonniers de guerre. Quant à moi j'ai été fort heureux, j'ai mon drapeau cassé d'un coup de canon et cela par deux reprises, mon capitaine d'armes blessé à la tête et cela à côté de moy sans me faire aucun mal ; je me porte on ne peut mieux. La plupart de nos messieurs ont perdu leur bagage ; il n'y a que Pasteels, Van der Stegen (2) et Ronis (?) qui ne sont pas dans ce cas-là. Pour moy j'ai encore conservé quelques chemises, je n'en scais pas le

(1) Sur la guerre de 7 ans conférez : Arneth : Maria Theresia und die Siebenjährige Kriege. La bataille de Prague fut livrée le 7 mai précédent.

(2) Né en 1730. fils de Philippe Norbert et d'Anne de Man † célib. à Breslau en 1757.

nombre, enfin on fait espérer que cela va à la demi-douzaine ; jugez dans quelle situation nous nous trouvons icy.

Nous marchons actuellement vers la Moravie où nous allons pour nous remettre en cantonnement en attendant que nous eussions des tentes, des recrues et des équipages. Pour nous il ne nous reste tout au plus que 600 hommes. Jugez de la perte que nous avons faite. Il est vrai que nous nous sommes trouvés seuls étant abandonnés de tout le monde. Nos soldats étaient tellement animés qu'on ne pouvait les retirer du feu. Nous n'avons vu pendant la bataille d'autre général que le duc d'Arenberg qui s'est comporté en héros ; c'est la justice que nous devons lui rendre tous (1). Enfin il est Wallon, c'est tout dire ! Le lonnier est dans Praghe ; il essuiera sans doute bien des coups de canon.

N° 2. DU CAMP DE JERICO LE 10 JUIN 1757.

L'on nous raconte icy qu'on reforme tout au Pays-Bas. Je n'en ai rien cru. Mais Maldeghem vient de reçevoir une lettre de Wavrans qu'il dit être à Vienne après une réforme générale de tout le Conseil.

Je ne vous parlerai pas des opérations de ce pays-cy, la Gazette vous l'aura assez fait connaître. Les Wallons de Los Rios seront immortels de cette dernière affaire. Pasteels se porte beaucoup mieux ; il revient au régiment dans 2 ou 3 jours. On dit le prince de Gavre mort de ses blessures, aussi Van Sitters et van Dam ; nous en avons encore une huitaine de blessés et quatre prisonniers ; pour moy, grâce à Dieu, je me porte parfaitement bien, etc.

J'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant fils,

de l'Escaille enseigne.

N° 3. DU CAMP DE BRANDIS, 31 JUIN 1757 (2).

Excusez mon brouillon, je suis obligé d'écrire par terre n'ayant

(1) Charles Léopold Marie Raymond, 1721-1778, alors général d'artillerie puis feld maréchal, décoré de l'ordre Marie Thérèse pour sa brillante conduite.

(2) La victoire fut remportée à Kollin sur le Grand Frédéric, le 18 juin.

ni chaise ni table. Vous aurez sans doute été surpris de ne pas reçevoir de mes nouvelles d'abord après la bataille, je vous avais écrit le jour même et vous détaillait les circonstances, j'ai été fort surpris le matin, allant visiter mes chevaux, de trouver cette lettre dans la tente de mon bohême qui me dit avoir oublié de la mettre à la poste. Voilà à quoy nous sommes exposez la plupart du tems avec ces sortes d'animaux. Je me contenterois de vous dire que nous avons fait ce que vous me demandiez par votre dernière qui est de délivrer Son Altesse royale de Praghe comme fit autrefois Laboureur (?) à Bruges. Pour le coup, le nom de Wallon est immortel en Bohême et dans toute l'Allemagne. Aussi S. A. ne jure que par Los Rios, d'Arberg (1) et Ligne dragons à qui l'on attribue le gain de la bataille qui a été des plus sanguinaires. Nous avons couché parmi les morts toute cette nuit. M. de Pasteels s'est encore distingué avec sa valeur ordinaire ; il n'était pas encore guéri de sa blessure ; il attendit (sic) parler de bataille à Jglau où il était ; on ne sceu plus l'y tenir. Il est vrai que cela a fait grand bien et a beaucoup contribué au gain de la bataille. Il a monté à cheval et a fait le général et en un mot le tout. Aussi tout le monde en est informé et on ne parle que de lui ; il sera fait lieutenant-colonel dans 4 ou 5 jours. Notre colonel vient d'être fait général-major ; on ne scait pas encore qui le remplaçera, on parle beaucoup du comte Mérode (2). Nous n'avons d'officiers tués dans les 2 batailles que le seul van Sitters, dont M. Hannes occupe

(1) Charles Ant. comte d'Arberg et de Vallengin, chambellan de LL. AA. I. et R. général de bataille, propriétaire du régiment de son nom, avait 2 neveux dans son régiment : Charles Marie, né en 1737, tué à Torgau, et Nicolas, général-major en 1773.

(2) Jean Charles comte de Mérode, chevalier de la Toison d'or, 1719-1766, colonel du régiment d'Arberg, 1759, époux de la princesse d'Aremberg. V. Arneth, tome I, 484 et Richardson. Geschichte der familie Merode. Prag. 1877.

Philip Max Graf von Mérode diente auch in der Kaiserlichen armee nach der Schlacht van Kollin wurde er Oberst des Regimentes Arberg (55e) zeichnete sich am 5 oct. 1758 bei einen arrière garde gefecht und später bei Hochkirch aus. Cf. Richardson : Merode. Prag. 1877.

aujourd'hui la place. Van Dam est encore fort mal de ses blessures de Praghe ; le jeune Spanghen se guérit parfaitement.

Nous avons eu de blessé à cette dernière bataille, le capitaine Spanghen qui se porte fort mal. Martille a un coup au travers de la cuisse et moy j'ai une forte contusion à la chambe (sic) droite. Je suis déjà fort en état, malgré tout, de monter à l'assaut de Glatz dont nous prenons la route.

N° 4. DU CAMP DE GABEL LE 16 JUILLET 1757.

Il y a 4 jours que nous marchons au nombre de 10.000 hommes commandés par le Duc d'Aremberg qui vient de faire la plus belle manœuvre du monde. Il nous fit marcher le premier jour à 6 h. au soir. Nous marchâmes 3 jours de suite sans discontinuer tant qu'à la fin nous arrivâmes à Gabel où il y avait 6 bataillons prussiens très bien retranchés. Le duc fit d'abord poster des batteries et détacha 12 compagnies de grenadiers et 1500 fusillers qui allèrent se poster dans un petit bois où il fit aussi poster 4 pièces de 12 ; il fit sommer le général prussien de se rendre. Celui-ci lui fit répondre qu'il se défendrait en brave brandebourg. D'abord on fit jouer les batteries et notre régiment reçut l'ordre de monter à l'assaut. Il n'en fut pas question ; ils se rendirent au bout d'une demi heure de cannonade. Ils arborèrent d'abord le drapeau blanc, demandant capitulation ; ils voulurent sortir avec les honneurs de la guerre, mais cela fut biffé. Ils mirent armes bas et se rendirent prisonniers de guerre ; en un mot nous avons remporté une victoire complète et le tout sans perdre de monde. Nous sommes encore à une petite lieue de la Saxe, nous marchons. Demain ce sera sûrement vers Citau ; au reste il n'y a pas encore d'ordre.

M. de Pasteel vous assure de son respect. J'ai l'honneur d'en faire de même. J'oubliais de vous dire que le prince Stolberg a tant fait qu'il nous commande sous les ordres du duc d'Aremberg. Nous sommes à l'avant garde de toute l'armée.

N° 5. DU CAMP DE JONC POSSELAU 21 JUILLET.

Il fait extrêmement cher vivre dans ce pays d'autant plus que nous allons partout d'où sortent les Prussiens. Je n'ai pas voulu demander de l'argent à M. Pasteel (1) parce qu'il aura besoin lui-même de son argent au premier jour. Il va être fait lieutenant colonel et cela lui occasionnera quelque dépence. Il a eu audience de S. A. R. (2) qui l'a gratiosé on ne peut plus. En un mot ma sœur est femme du plus brave de tous les hommes. Il parait fort satisfait de ma conduite et je vis parfaitement bien avec lui.

N° 6. DU CAMP DE CITAU LE 27 JUILLET 1757.

Les grandes marches que nous faisons continuellement sont cause que je ne vous écris pas plus souvent depuis la prise de Gabel. Nous n'avons pas eu un moment de repos. Le 15 à 3 heures du matin nous marchâmes encore sous la conduite du duc d'Aremberg au nombre de 10.000 hommes et nous arrivâmes le même jour à Cittau. L'ennemi scachant notre marche fit des efforts pour sortir de la place. Ils se rangèrent en bataille devant la ville. Cette ville est en plaine dominée d'un côté par une petite montagne où notre régiment prit poste d'abord avec celui de Salm. On détacha dans la minute deux compagnies de grenadiers avec 4 pièces de brigade qu'on plaça dans une pièce de seigle ; on le fit canonner d'importance ; ils trouvèrent prudent de rentrer dans la ville ; ils étaient 14 bataillons, quelques escadrons et 3 ou 400 hussards ; nous fûmes obligés de passer cette nuit sous les armes. Le lende-

(1) M. de Pasteel fut créé chevalier pour sa conduite à Görlitz en 1757, promotion du 4. 12. suivant. Son frère Max capitaine au régiment de Ligne fut tué à Dettingen. Son deuxième frère Charles était lieutenant. Le cadet Joseph était aux gardes wallones.

Il devient colonel de Los Rios, régiment du marquis de ce nom François Guttierez de Los Rios Cordova feld maréchal conseiller intime † à Bruxelles en 1775.

(2) Charles Alexandre duc de Lorraine et de Bar, né à Lunéville en 1712, Gouverneur général des P. B. de 1741 à 1780, prince dont la mémoire est restée populaire.

main à la pointe du jour on fit venir nos tentes et nous campâmes tranquillement jusqu'à 11 heures que nous vîmes arriver l'armée ennemie commandée par le prince de Prusse. Cette armée était forte de 40.000 hommes ; ils nous saluèrent d'assez bonne grâce ; nous nous retirâmes d'abord derrière le Neys, petite rivière, sans cependant abandonner la ville et harcelant beaucoup l'ennemi ; le surlendemain à la pointe du jour nous scûmes que notre grande armée arrivoit et le duc nous fit repasser la Neys et reprendre notre ancien poste.

L'ennemi n'était éloigné de nous que d'une demie lieue tout au plus, nos piquets pouvaient se parler avec les leurs ; nous restâmes dans cette situation pendant 4 jours sans tirer sur la ville et nous attendant toujours à une bataille.

Les Prussiens ne le jugèrent pas à propos ; on croit que leur dessein était de délivrer la garnison et d'y jeter du secours. Enfin, bref, S. A. R. ordonna après avoir fait sommer le commandant de se rendre, de brûler la ville. Ses ordres furent si bien exécutés qu'en moins d'une demie heure toute la ville était en feu. Pendant que nous mîmes le feu à la ville les Prussiens trouvèrent moyen de s'évader au nombre de 9 bataillons et leur artillerie et tout cela faute de mauvaise disposition.

Cette ville est une des plus belles et des plus marchandes de la Saxe ; elle est tellement brûlée qu'il n'y est pas resté une pierre sur l'autre ; enfin c'est la chose la plus triste du monde. Le tout a été fait à la réquisition du prince de Saxe parce que l'on dit que c'est un peuple rebelle. L'armée prussienne a été témoin de toute cette expédition. La ville s'est rendue vers les 4 heures après-midi. Cette nuit, à 11 heures, les Prussiens décampèrent. On nous dit qu'ils sont allés droit à Dresde où est l'armée du Roy.

Pour nous, grâce à Dieu, voilà 2 jours que nous nous reposons. C'est la première fois depuis notre dernière bataille.

On fait des dispositions actuellement savoir quel pays on va prendre le premier. Pour moy il me paraît qu'ils ont envie de les prendre tous à la fois. Nous marchons sûrement vers la Silésie.

Il faut que cela me vaille une douzaine de belles chemises, car les miennes s'en vont, grand train.

J'ai un fort beau cheval polonais que j'ai acheté 2 ducats à un grenadier qui l'a pris à l'ennemi ; je le conserve pour ma mère, il est encore jeune.

N° 5. DU CAMP DE CITAU, 5 AOUT 1757.

Ma très chère mère je vous prie d'être bien persuadée que je ne dépense pas un sou mal à propos et qu'il n'est pas possible de vivre avec mes appointements. Il n'y a pas de jour que je ne dépense mon florin d'Allemagne et encore je vis misérablement. Jamais on n'a vu une cherté pareille à celle-cy. J'ai néanmoins toujours tâché de me tirer d'affaires, comme j'ai pu. Vous n'ignorez pas que les appointements d'un enseigne en campagne ne sont que de 12 fl. d'Allemagne qui font 6 écus. C'est ce qui m'inquiète le plus c'est que mes chemises sont toutes déchirées ; je doute qu'elles puissent faire la campagne ; en un mot je suis tout nud. Je n'ai de toute la campagne couché que 8 fois dans mon lit. Tout le monde dit que depuis 2 siècles on n'a fait une campagne pareille à celle-ci (1).

M. de Plongeure se porte bien. M. de Van Dam est parfaitement guéri de sa blessure ; il a eu son frère tué à la dernière bataille ; il venait d'être fait capitaine dans O'Donnel cavalerie.

N° 6. DU CAMP DE CITAU LE 6 AOUT.

Mon très cher Père, j'ai l'honneur de vous donner part que M. de Pasteel vient d'être reconnu pour lieutenant-colonel aggrégé au régiment et y retenant une Compagnie. On croit que sa Compagnie lui sera assignée au P. B. à la place de Mons Tax, cela n'empêchera cependant pas qu'il ne puisse être employé icy. L'on attend pour décider de cela que l'on ay reconnu un major que l'on dit être Mr de Longin. M. Meuret (Murray) lieutenant-colonel de d'Arberg

(1) Elle coûta la vie à 900.000 hommes.

est fait colonel chez nous. Mr de Viana lieutenant colonel effectif du régiment, tout cecy s'est fait sans qu'il y aye aucun avancement pour nous. Voilà deux batailles et deux sièges que nous essuyons sans j'aye gagné un grade, au contraire on va nous préférer un sergent va être fait sous-lieutenant qui n'a pour toute qualité que de savoir bien boire. Cela est bien disgracieux pour des gens qui servent avec honneur. Enfin voilà les disgrâces du service. Si cela continue comme cela je reviendrai encore comme enseigne aux P. B. Nous sommes toujours au Camp de Citau. Nous n'avons fait aucune opération depuis la prise de cette ville. On nous dit icy pour nouvelle que les hollandais nous ont déclaré la guerre et que joint aux anglais ils ont bloqué Ostende.

N° 9. DE DEVANT BRESLAU, 8 OCT. 1757.

Mon très cher père, grâces à Dieu, je me porte parfaitement bien. M. de Pasteel a eu la bonté de me donner en attendant 2 doubles souverains, il m'en avait donné 1 quinze jours auparavant pour acheter un surtout si bien qu'en voilà 3 que je lui suis redevable ; il m'a dit qu'il n'était pas question de m'adresser à d'autres qu'à lui et que vous auriez la bonté de les remettre à sa femme.

Plus nous avançons en Silésie plus il fait cher vivre. Les Prussiens ayant tout emporté, nous sommes icy dans la plus grande misère du monde et on nous fait espérer qu'elle durera encore quelque temps. Soit ! Pourvu que nous chassions les Brandebourg hors de la Silésie cette année comme il est fort apparent ?

Le 15 de ce on commence le siège de Swynidtz, ce sont les Bavarois et trouppes de Wirttemberg et quelques régimens allemans qui en feront le siège. Nous ne savons pas encore qui les commande. On a demandé des sapeurs mineurs et en un mot des volontaires des 4 régiments nationaux. La plupart se sont pré-

sentés. D'officiers nous étions 4 : Van Dam, de Braine (1), Bouvier et moy. S. A. R. ne l'a pas trouvé à propos, disant qu'il avait besoin de ses Wallons ailleurs.

Nous sommes depuis 12 jours barbe à barbe avec les Prussiens sans se faire de mal. Ils se sont retranchés sous le canon de Breslau, ayant devant eux l'Oder, rivière aussi forte que la Meuse. Il y a 3 jours qu'il y a eu une entrevue entre le duc de Wirttemberg et son frère qui sert en Prusse. Elle se passa entre les vedettes de part et d'autre ; j'y fus et entendis beaucoup de badinneries sur les gasconnades prussiennes. Je fus ce jour là 10 pas de leur batteries ; au reste rien de neuf icy.

N° 10. DU CAMP DEVANT BRESLAU, LE 15 OCT. 1757.

Je ne saurais, ma très chère mère, assez vous exprimer la joie que m'a causée votre lettre, j'étois peu de tems avant d'une mélancolie sans pareille, mais à présent, grâces à Dieu, je suis gaie et supporte les fatigues de la campagne avec satisfaction.

Nous sommes toujours devant Breslau, nous devions attaquer l'ennemi aujourd'hui, jour de S. Thérèse, mais il paraît qu'ils s'en vont et nous espérons dans peu d'être maîtres de Breslau sans tirer un coup de fusil. Il est tems car tous les jours il fait plus chère vivre icy, les Prussiens ayant tout ravagé. Jamais on a vu de guerre comme celle-cy. J'ai vu en cette campagne ce que de vieux officiers avouent n'avoir pas vu en 10 campagnes et grâces à Dieu je me suis toujours bien porté et j'ai été de toutes les fêtes ; j'ai essuyé en cette campagne 8 fois la cannonade de l'ennemi et malgré tout cela je reste toujours enseigne. Le fils (2) du général

(1) de Braine Charles Vincent Joseph, né à Mons 1725, lieutenant-colonel du régiment en 1781, anobli cette année † 1792 à Harmignies.
de Dam François Albert Camille, capitaine de Ligne-infanterie, époux d'Antoinette de Rodoan, fille de Philippe, colonel de Ligne-dragons.

(2) Charles Sigismond, né à Luxembourg en 1736, capitaine au régiment d'Arberg † 1777 à Sterpenich, fils d'Arnold François, lieutenant-général, né à Aix en 1696 † 1766 et d'Anne de Henrion, époux de la princesse Cantacuzène.

Tornaco et quantité d'autres jeunes gens ont obtenu par faveur des aggrégations de capitaine. Si mon cher père vouloit, il pourroit aussi m'en faire obtenir une. Il a M. de Reny (comte de Neny ?) qui est si connu à Vienne.

Cette guerre ne sera pas de longue durée et si jamais nous ne faisons pas la campagne prochaine me voilà borné à être lieutenant toute ma vie. Tout le monde est surpris icy de ce que mon père ne travaille pas à me faire avoir une aggrégation dans notre régiment par M. le Ministre. C'est lui qui l'a fait obtenir à Tornaco qui n'est officier que depuis 8 mois. Si j'étais assez heureux d'obtenir quelque chose, je pourrois prendre Henri (son frère) avec moi et en un mot faire du bien à ma famille.

N° 11. WEGKENDORFF PRÈS LANDSHUT, 25 JUIN 1760 (1).

Avant hier, mes chères sœurs à 2 heures du matin au signal de 3 aubits nous avons attaqué et battu l'armée du général Fouquet retranché sur les montagnes de Landshut : son armée est détruite et le général Fouquet même prisonnier et blessé à la tête ; rien n'est échappé : bagage et artillerie prise. Nous avons 3 officiers blessés dont je me trouve du nombre, une cartache m'a cassé la jambe à la cheville du pied gauche, je souffre beaucoup mais à quoi ne sommes-nous pas obligés !

Supportez mon malheur comme moi avec patience, car telle était ma destinée. Jusqu'ici tout va bien, je suis sans fièvre. Je me ferai transporter en Bohême au premier jour sur ma litière. Je vous écrirai quel lieu j'ai choisi pour me faire guérir. Le volontaire Vleminx a une contusion à l'épaule droite et se porte très bien. Il était avec les volontaires qu'on avait choisis des compagnies que mon capitaine Lunden (2) commandait. Ce dernier a

(1) L'auteur de cette lettre était un fils de Philippe Henri (IX) ; il était au couvent transformé en ambulance de Cucus, près Jarowitz, le 2 juillet. Il mourut peu après.

(2) Jacques Henri, né à Anvers 1731, plus tard colonel du régiment de Clerfayt, baron en 1781.

une contusion à la jambe. J'étais commandant de la compagnie. Le capitaine Chapui est légèrement blessé à la tête et une cinquantaine de soldats de notre bataillon tant tués que blessés.

Donnez part de cette histoire à M. Pasteel, mes cousins de Bruxelles et à tous nos amis de Jodoigne. Je les salue tous. Il ne me manque rien. Je vendrai mon équipage puisque la campagne est finie pour moy.

J'embrasse ma chère mère et toute notre famille. Mon cousin l'enseigne (Christophe ?) est échappé. Mes compliments à mes parents, à M. Vleminx de Marille, Madame Prince, notre bon curé et tous les amis. (Signé) H. de l'Escaille, lieutenant.

§ 13.

Les Mémoires de Paméla. 1796-1803.

L'ex official de Brabant ne s'était pas contenté d'enlever ses nièces des griffes de la marâtre et de ses 2 ignobles filles, il s'était chargé de les élever selon leur rang et leur avait donné d'excellents maîtres : de dessin, de danse, de musique, de langues, etc... bref en avait fait des jeunes filles accomplies. Sauf une, elles étaient de rares beautés ; le malheur avait mûri leur jugement, leur intelligence était vive.

Lucie avait de grands yeux bleus, des cheveux bruns, elle était faite à peindre ; sa démarche était noble ; elle joignait aux talents agréables et à un esprit vif, une sensibilité excessive et elle avait une piété aussi vraie que solide. La beauté de son âme surpassait encore s'il était possible celle de sa figure angélique où se peignait toute la bonté de son cœur. Telle la décrit un contemporain ; telle se décrit-elle elle même : Votre amie avait arrangé avec soin ses cheveux dont elle avait relevé le brun par une bande de linon placée avec grâce et elle avait posé sur sa tête des boutons de roses. Elle était vêtue de blanc, ce qui faisait que sa parure était gracieuse dans sa simplicité ; des fleurs de chaque bouquet (c'était le jour de sa fête) ornaient son sein et vous sentez que celles du bouquet de L,.. étaient les plus chères.

Vers 1796 le ci-devant seigneur de Genneville ouvrit ses salons présidés par une de ses sœurs, femme qui joignait à l'exquise urbanité de l'ancien régime, une sévérité de mœurs bien nécessaire alors. Son hôtel, rue des Minimes, entre celui du chevalier de Lalaing et celui de Madame de Ringler (1) était le centre d'une société nombreuse, où les rangs se mêlaient au milieu des lys, des roses et des grâces. Bruxelles en 1802 servait d'étape aux émigrés qui cherchaient à rentrer à Paris et à se faire rayer des listes. Le préfet leur était favorable. Lalaing en hébergeait un qui avait pris Lucie pour dulcinée et dont nous verrons tantôt les aventures dans le livre de la jeune fille.

Dans ce mémorial unique en son genre les mœurs de l'époque se révèlent sous un jour insoupçonné.

Les assemblées de Bruxelles, les five o clock, la jeunesse noble s'isolant à l'école de M. Baudewyns et se pavanant en cabriolet, les sérénades nocturnes, les excursions en bateau, les duels sauvages — 1802 — entre la jeunesse bruxelloise et les résidents français (2), le culte clandestin, la sinistre silhouette du relégué Barras, les épaves de la noblesse et du clergé français arrivant en 1801, les promenades dans la banlieue, les jeunes soupirants munis de cannes à épée et de flûtes champêtres, les jeunes beautés de guittares, tous déclamant Delille, Sterne, Thompson, dans des sites romantiques.

Puis le flirtage d'une société corrompue où les vieux beaux du

(1) Elle était Alsacienne, veuve d'un conseiller roi et héraut d'armes à titre de Gueldre ; elle travaillait dans l'ombre pour la maison de France.

(2) Nous reprenions paisiblement le chemin de la ville lorsque nous vîmes courir 4 ou 5 hommes suivis d'un grand nombre d'autres et nous apprîmes qu'ils allaient se battre au pistolet. Je voyais avec indignation cette foule les suivre pour être témoin d'un spectacle de sang au lieu de l'empêcher...

Ce n'est plus dans la classe noble que la manie du duel réside seulement. Mais elle s'étend dans le peuple, car les champions me paraissaient des ouvriers. Bientôt j'entends un coup de pistolet qui me fit éprouver une sensation que je n'avais jamais éprouvée... Série IV, p. 124.

temps de Louis XVI cherchaient des conquêtes galantes : en un mot la chronique de la ville émaillée de portraits et de silhouettes décrits avec causticité.

Et comme contraste les gentlemen farmers vus chez eux : les acquéreurs des fermes abbatiales rachetées au prix d'une année de fermage, leur vie large et facile, leur respect pour leurs anciens maîtres, hébergés et défrayés par eux, bénissant leurs enfants, leur apprenant les belles lettres, vivant dans une paix et une concorde profondes.

Puis les excursions dans de vastes chars couverts de toile — comme les wagons des Boers — traînés par 6 chevaux, de manoir en manoir, escortés de jeunes cavaliers qui, à l'approche d'une demeure hospitalière, signalaient leur arrivée par une aubade.

Les kermesses de village aux repas pantagruéliques, les danses improvisées dans le grenier de Hougaerde au reflet d'une lampe fumeuse, sous la menace d'avoir la tête fracassée par une solive ; les jeunes campagnards portant leur promise en croupe ; le salut du drapeau de la Gilde et les orgies du menu peuple.

Les « incroyables » de Tirlemont faisant la belle jambe sur leurs remparts et ayant le privilège d'embrasser les jolies filles.

Gentilshommes et fermiers coude à coude dans ces fêtes champêtres où papillonnait l'étourdi comte d'A. de Lumay, jouvenceau de 18 ans, le sentimental comte de Limm., l'aimable Franz (comte de R.) dans sa tour de Melin, le massif Lues. de St-Trond, le tendre Loyaerts de Tirlemont, le petit Cor..., le gros Lowet, le biscayen La S., amant infortuné d'Isabelle de B. (1), poursuivi par la putipharesque duègne de son oncle, et enfin le baron du pays de Namur, chasseur fieffé, épais au moral comme au physique, amateur de calembours, qu'il parvenait enfin à comprendre après avoir dormi deux fois dessus, et n'aimant que les femmes d'esprit (2).

(1) Descendante de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, femme depuis du marquis de la Puente, seigneur de Limal, et ensuite d'un capitaine anglais.

(2) Il avait la prétention d'en faire de bons. A la Patisserie du diable enragé, réunion mondaine, il avait remarqué que Lucie et Charles

Et alors la vie intérieure du wagon où onze personnes s'abritaient sous le chaperonnage de vieilles tantes assoupies, et le milord égaré sur la route de Spa et le jeune français boute en train.

Et les fêtes gamachesques de Limal de Beausart, (domaine actuel de M. Roberti, sénateur,) de Bilande et de Malèves, où chacun disait son couplet au dessert, accompagné du rythme de la vaisselle.

Et les gaffes des rougeauds et stupides frères X., qu'une mise a l'ordre rendait plus pourpres.

Toutes ces scènes, tous ces types étudiés et dépeints avec humour forment un ensemble curieux dont rien ne se rapproche aujourd'hui.

Que les temps sont changés! En 1801 Mlle Greindl tombe sans connaissance et fait une grosse maladie en apprenant que M. Maskens a tué en duel un français quelconque avec lequel elle a dansé une fois — une colonne —; en 1901 Madame X., au moment de se mettre à table, apprenant la mort subite de M. Y. son commensal habituel, dit tranquillement à son larbin : Baptiste il y a un couvert de trop. Et c'est tout!

§ 14.

Une épave de la Grande Révolution.

Le comte de B. est né de parents très riches dont je crois qu'il était fils unique. A 17 ans ami intime et parent de la Fayette à peu près de son âge et tous 2 mousquetaires il fut employé de concert

de Lannoy croquaient des noix vertes ; il s'écria avec un gros rire : Mlle de l'Escaille aime beaucoup les noix au singulier. A la noix faut son écaille.

Il ignorait totalement que plus un calembourg est tiré par les cheveux plus il est crâne, le bon baron de B. de P !

M. de Lannoy épousa en 1803 Mademoiselle Deudon.

(1) Le comte (baron d'après une encyclopédie) né à C. en 1760, mort à Paris en 1835, fut sous l'ancien régime intendant du L. Ce qu'il se garda de dire à son Egérie, sans doute pour ne pas effrayer l'ex-official, c'est qu'il remplissait des missions secrètes pour les Bourbons. A la restauration il devint conseiller d'Etat. Il a laissé quelques écrits.

avec lui à équiper la flotte qui allait secourir les Américains. La Fayette fut créé général par ces habitants du nouveau monde et B. obtint aussi une place distinguée. Il devait s'embarquer ; sa famille s'y opposa et il resta en France ; pour plaire encore à ses parents il abandonna le parti des armes pour entrer dans la robe, carrière qu'avaient suivie son père et son aïeul. Il obtint successivement plusieurs emplois importants, et, en dernier lieu étant maître des requêtes, un jour, dans une affaire conséquente il se trouva d'une opinion contraire à celle de M. de C., surintendant des finances. Mais heureusement pour lui le Roy fut de son avis.

Alors son adversaire lui fut offrir sa nièce en mariage avec une dot considérable. La réponse de B. fut dictée par l'ambition. Je l'épouse dit-il, si on me donne avec elle un des premiers emplois de France. Et à 29 ans il épousa cette demoiselle et fut créé intendant de la province de L. reçut l'espoir d'obtenir bientôt le cordon bleu et la promesse d'un régiment pour son premier enfant si c'était un garçon ; et si c'était une fille elle serait dotée par l'Etat.

Il partit pour le L. où il se fit aimer de tous les habitants. Sa femme mourut et il épousa celle qu'il possède aujourd'hui dont il vente (sic) les excellentes qualités et qu'il estime et aime beaucoup.

La révolution vint l'arracher à la gloire et aux richesses. Il fut l'intendant qui abandonna le dernier sa province. Nommé député à l'assemblée nationale il refusa ce poste. Ensuite on le fit maire.

Enfin quand les crimes commencèrent à souiller la révolution il se vit plus d'une fois près de son dernier moment. « Partons » disait-il un jour à son épouse « le port de Cette nous est encore ouvert ». Non, répondait-elle, « vous devez rester au poste important qui vous a été confié ».

Plus d'une fois il crut ne pas voir la fin du jour et qu'il serait immolé par le peuple ; alors il allait trouver son confesseur ; il se purifiait dans le sang de J.-C. et puis se présentait à la multitude avec sérénité.

Enfin il fut obligé d'abandonner sa patrie, il vint dans nos contrées et à la dernière arrivée des français il passa en Angleterre où

il a vécu dans l'indigence, obligé pour soutenir sa vie de donner des leçons en ville, tandis que son épouse brodait pour vendre ses ouvrages; et, cependant, dit-il, ils se trouvaient encore heureux, parce que tous 2 avaient assez de force d'âme pour mépriser la richesse.

J'aime à voir le comte de B. jadis possesseur d'une fortune si considérable avouer sans honte qu'il a été pauvre. Il se trouve heureux à présenter d'avoir eu pour mère une femme du caractère le plus difficile qui lui fesait mener une vie dure et l'avait habitué aux privations. Aujourd'hui B. absolument dégouté de l'ambition, connaissant le néant des richesses, n'aspire plus qu'à vivre tranquillement et obscurément des débris très faibles de sa grande fortune.

Il y a un an qu'il repassa en France où il retrouvait une fille unique qui est née de son premier mariage.

Mais quelle fille! Hélas, elle semble née pour le malheur de son père. Encore dans la première enfance, quand il dut fuir de Bruxelles, il résolut, pour lui conserver sa fortune, de la renvoyer en France et de la confier à son intendant. Madame de B. quoique belle-mère, l'aimait beaucoup et fut très affligée de cette séparation, mais la petite, quoiqu'elle eût alors 8 ans, n'en parut pas touchée. Cet intendant fut assez malhonnête homme pour tenter d'enlever à un maître, qui lui avait donné une si grande marque de confiance en déposant à ses soins ce qu'il avait de plus cher, ses biens et son enfant.

La loi ordonnait de vendre les biens des émigrés, l'intendant acheta ceux de B. au nom de sa fille et fut regardé par là comme le sauveur de la fortune de son maître. Mais au moment où celui-ci rentrant dans sa patrie, crut les recouvrer, ce fourbe jeta le masque, les lui enleva et travailla à faire épouser la jeune personne par son fils, et la malheureuse, égarée, séduite, passionnée pour le jeune homme entra dans tous les complots de son gardien perfide.

Elle n'était pas majeure. B. se servit de ce moyen pour s'opposer

au mariage attaqua le traitre devant les tribunaux et l'on vit alors paraître à la même séance le père malheureux et la fille ingrate qui ne s'attendait pas à sa vue, qu'elle ne put soutenir, et s'évanouit.

B. plaida sa cause lui-même avec toute l'éloquence que la nature seule peut fournir dans une semblable occasion et en répandant des pleurs continuels. Il la gagna et le tribunal destitua l'intendant de la tutelle et fit placer la jeune personne dans une autre maison.

Mais elle voit tous les jours ses séducteurs et persévère dans des sentiments bien éloignés de l'amour filial.

B. était rentré en France sans être rayé; son ennemi se servit de ce moyen pour se débarrasser de lui et il fut arrêté et incarcéré. Son épouse désolée et une nièce chérie, n'écoutant que leur douleur, n'épargnèrent ni leurs pas ni leurs soins pour le tirer de prison. Au bout de 8 heures il fut libre mais il dût fuir Paris et alors il arriva à Bruxelles le 14 juillet de l'année dernière (1801). Le procès pour sa fille a été rappelé et B. a encore obtenu gain de cause, mais on lui suscite toujours de nouvelles chicanes auxquelles son retour à Paris pourra mettre fin . . . . .

Hier il parla de son enfance et de son éducation, de l'homme qui l'avait élevé. B. est le fils d'un homme de grand esprit qui était intendant de l'Auvergne; et sa mère était la femme la plus méchante qu'il est possible de trouver et qui en eût fait un petit démon si, heureusement, son père n'eût trouvé dans un ecclésiastique qu'il voyait quelquefois l'homme capable d'élever son enfant.

Il en fit la proposition à l'abbé qui accepta, à condition qu'il lui fût remis entre les mains à l'âge de 5 ans. Au temps prescrit le père le lui confia en recommandant à son fils de respecter toujours sa mère, mais de ne faire que ce que lui dirait son précepteur.

A dix ans il perdit son père mais en trouva un second dans cet abbé qui avait su se faire adorer de son élève qui, à 13 ans, savait mille choses que la conversation seule de son gouverneur lui avait apprises, sans l'effrayer par le mot étude et cependant, il était au-dessus des enfants de son âge.

Sa mère le traitait toujours avec une extrême sévérité et finit par le chasser de chez elle et le déshériter.

. . . . . .

Le comte nous représenta son gouverneur comme un homme qui joignait dans sa jeunesse la plus belle figure à toutes les qualités de l'esprit et du cœur, comme un homme d'un savoir peu ordinaire, et surtout comme un homme d'une piété aussi vraie, aussi solide que douce et aimable et joignant encore à toutes ces qualités la politesse et la galanterie la plus délicate. Enfin, ma chère (les mémoires sont écrits sous forme de lettres journalières), le portrait qu'il m'en fit et l'expression de reconnaissance avec laquelle il la fit, attendrirent ma tante et moi jusqu'aux larmes et je voyais les siennes couler dans ses yeux au souvenir de l'ami de son enfance et qui l'a toujours été depuis. Cet homme si rare est auvergnat, il vit à Toulouse et pendant toute la révolution n'a fait aucun serment, a été vénéré du peuple qui le regardait comme remplaçant l'Évêque dont ils étaient privés.

Il a passé 18 mois en prison, c'est à l'amour du peuple qu'il doit la vie. Et un jour que ces hommes farouches qu'a produit la révolution venaient pour le prendre, tandis qu'il disait la messe, il s'est tourné tranquillement vers ses assassins et les a bénis.

L'âme du jeune B. s'était élevée sous un tel guide et il mit sa gloire à rendre à une mère ingrate tous les respects de l'enfant le plus soumis. Chassé de chez elle, chaque jour il allait à sa porte s'informer de sa santé, quand elle était malade et ne la quittait pas. Quand elle lui rendit compte de sa tutelle il signa le papier sans lire et, maître de son bien, il combla sa mère de bienfaits.

A 17 ans il était en place et, sa mère, le voyant s'avancer dans la carrière des honneurs, le rechercha alors. L'abbé fut toujours son ami le plus intime ; il connut toujours ses sentiments ; il fut le confident de son premier attachement et B. lui a voué une reconnaissance éternelle.

Quant B. était en place il chercha à récompenser son abbé par des bénéfices, et eût pu même le faire nommer archevêque. Il refusa.

. . . . . .

J'apprends que B. pour se dérober aux embrassements et aux adieux de ces dames fait passer ses paquets par notre maison et va passer lui-même. Je cours en bas !!

§ 15.

Seigneurs d'Alst.

X^bis. Louis C. de l'Escaille, seigneur censal d'Alst sous Hougaerde, né à Robais (la Tourette), licencié en droit, capitaine auditeur au régiment de Los Rios, puis Grand Prévôt de l'Hôtel et des P.-B. Le grand prévôt de Brabant était un officier chargé de maintenir le « Vorrecht », c'est-à-dire la souveraineté du prince dans tout le duché, de punir les brigands et ceux qui troublaient l'ordre public. Sa compétence était indépendante de toute autre. Il jugeait les affaires criminelles sans appel, assisté d'un conseiller adjoint et d'un greffier. Il avait à sa disposition une compagnie de 200 archers et dans les derniers temps de 30 archers à cheval et de 20 gendarmes à pied. Il avait un lieutenant et des bas officiers.

Le Grand Prévôt de l'hôtel, c'est-à-dire de la Cour était le juge souverain du personnel de la résidence, grands et petits, au civil et au criminel. Cette institution aussi vieille que la monarchie et qui en a suivi les vicissitudes, le rendait responsable de la personne du prince. C'était alors Charles de Lorraine, beau frère de Marie Thérèse, auquel l'atavisme l'avait attaché.

Né le 25-3-1705, décédé à Bruxelles le 1-9-1785, il épousa Marie Julienne Michiels, née à Louvain, décédée à Bruxelles le 21-8-1785, fille de Toussaint et de Thérèse Joris, dont outre 4 enfants décédés jeunes (voir le détail, Annuaire de la noblesse, 1875), le fils qui suit :

XI. François de l'Escaille, né à Bruxelles en 1750. Il bâtit lors de l'édification du quartier du Parc, et habita le palais qui est aujourd'hui le Ministère de la guerre et y déploya un faste qui

ébranla sa fortune. Elle était cependant énorme et provenait de sa femme Isabelle Pétronille Simons, fille de l'industriel si connu de son temps et de Marie Catherine Doré, qu'il avait épousée en 1777 et dont il mourut veuf à Bruxelles en 1821. De ce mariage outre 2 enfants morts en bas âge :

a) Louis Charles Constantin qui suit.

b) Charles François Joseph qui suit.

c) Charles Julien Gustave qui suit.

d) Anne Joseph, née en 1780, décédée en 1842, épousa Jacques F. Williot.

e) Gaspard François Eugène, né en 1784, marié en France à Félicie de Prévoisin, décédée sans hoirs à Gisors le 15-2-1890.

f) Anne Ida Thérèse, née en 1785, décédée en 1809, épousa Jean G. van Damme.

g) Isabelle Louise Caroline, née en 1787, décédée en 1855, célibataire.

h) Charles Louis Prosper, né en 1789, directeur des contributions directes, douanes et accises, officier de l'ordre de Léopold, épousa Éléonore Albertine Françoise de Schirvel, fille de Pierre L. J. et de Marie Claire de Fassin, sans hoirs. Il mourut en 1869, sa veuve 9-12-1877.

i) Elisabeth née comme tous les précédents à Bruxelles, 2-9-1791 morte à marier.

XII. Louis de l'Escaille, né le 8-5-1778, entra à l'âge de 15 ans dans l'armée austro-belge, au moment de l'invasion française, il fit toutes les campagnes du Rhin et de l'Allemagne, puis d'Italie, où nommé officier en 1800 il se distingua à Casteggio et Marengo, ainsi qu'on le voit dans la Belgique Militaire de Vigneron. Le traité de Lunéville le fit passer au service français. Les belges, rentrés du service autrichien formèrent le célèbre 112e de ligne. Ce rude soldat suivit les aigles impériales dans presque toutes les batailles de l'Empire ; il devint chef de bataillon après la journée de Leipzig au 101e et reçut la croix de la légion d'honneur à la

retraite de Russie, tardive et mince récompense de 20 années de campagnes.

Lieutenant-colonel dans l'armée des Pays-Bas en 1815, il prit sa retraite en 1826.

En 1830 il offrit son épée au Gouvernement Provisoire et fut nommé commandant de la place de Bruxelles, poste difficile qu'il remplit avec une rare énergie. A la fin de l'année il fut appelé au commandement de la 3e brigade de l'armée de l'Escaut, et, le mois d'août suivant il prit part au combat de Louvain. Le 11 le roi Léopold I se dirigea sur Lovenjoul à la tête de sa brigade, d'un escadron de lanciers et d'une batterie d'artillerie : un vif engagement eut lieu à Bautersem qui fut emporté par le 12e. V. Wauters : Communes belges, Bautersem.

Colonel d'infanterie et commandant militaire du Luxembourg le 22 septembre 1831, il devint gouverneur militaire de la Flandre Orientale l'année suivante, reçut la Croix de l'ordre Léopold et mourut à Bruges le 24-1-1842, après avoir porté le harnais militaire et vu la mort de près pendant un demi siècle.

Il épousa le 22-11-1825 à Bruxelles Adrienne Justine Matthyssen, née à Flessingue (Hollande) le 3-3-1792, veuve du lieutenant-colonel J. G. La Fargue de Nieulant, fille de Daniel Jacques et de Cornelie Jacqueline Sophie van Ravenstein, décédée à Ixelles le 28-5-1877.

De ce mariage 7 enfants dont plusieurs furent baptisés selon le rite calviniste, savoir :

a) Auguste C.-L.-I., major au régiment des grenadiers, colonel du 4e régiment de ligne, général de brigade, commandant de la province de Liége, commandeur de l'ordre Léopold décédé en novembre 189 . Par la droiture et la loyauté de son caractère il a laissé dans l'armée les meilleurs souvenirs.

(1) Camarade du colonel de cavalerie Marbot il en apprit à Leipzig qu'au 23e chasseurs il possédait un homonyme sous officier. Montrant sa chevalière au cavalier il lui dit « espèce de co.... connais-tu ça ? Sur sa réponse affirmative : tu es donc mon cousin. Va-t-en. Nous adoucissons cette dernière expression suivie comme c'était l'habitude du mot immortalisé par Cambronne qui était de style.

b) Cornélie née à Etterbeek, décédée à St-Josse-ten-Noode 1849.

c) Sidonie née à Bruxelles, le 19-6-1832, ancienne gouvernante des princesses royales de Danemarc, dame de la Reine. On lit dans les journaux de l'époque, que l'Impératrice de Russie, femme d'Alexandre III la fit mander près d'elle pour la soutenir dans les terribles épreuves qu'elle avait à traverser lors de la dernière maladie de l'Empereur (1894). Elle était la seule personne qui, en dehors des médecins de la Czarine, son ancienne élève et des 2 enfants aînés se trouvait constamment près du Czar mourant.

Avec l'Impératrice elle donnait des soins au souverain qui acceptait volontiers les services de l'aimable vieille (sic) dame. Mademoiselle de l'Escaille prenait toujours ses repas avec la famille impériale ; autrefois l'Empereur aimait beaucoup à la faire asseoir à côté de lui et à s'entretenir avec elle (1),

d) Louise H, L. veuve de Louis Hymans, publiciste, membre de la Chambre des Représentants, née en 1835.

e) Aline née à Sedan en 1824 décédée Ixelles 1875.

f) Mélanie

g) Jules C. A. né à Bruxelles, décédé à Charleroy 6-10-1877 épousa Rosine Larbalestrier décédée à Bruxelles en 1888 dont Léonie qui épousa en 1890 Joseph Woot de Trixhe, résidant à Namur.

§ 16.

Premier rameau français.

XIIbis**. Charles Julien J.** de l'Escaille, né à Bruxelles 29-9-1780 décédé à Gisors (Eure) le 24-4-1850 épousa à Paris le 31-8-1816 Elisabeth Badin née le 7-12-1794 décédée le 13-5-1864 dont :

a) Jules C. L. né à Paris en 1817 épousa à Chauny (Aisne) en 1850 Julie des Forges de Vassens et y décéda le 6-9-1898 dont :

(1) Alexandre III fils et successeur d'Alexandre II assassiné par la secte des Nihilistes était condamné à mort par elle. Il n'était en sécurité nulle part. Le poste de Livadia était aussi périlleux que celui de Tunis en 1541.

1. Charles, époux de N. N. dont : Paul, Henri, enseigne de marine, Alice.

2. Marie, décédée.

3. Albert Louis adopté aux nom et armes de son aïeul maternel décédé célibataire à Paris en 1886.

4. Pauline 5. Aline.

b) Charles Félix Julien, doyen de N.-D. de Paris. C'était un fort bel homme et qui avait grand air à la tête de son chapitre qu'il dominait de sa haute taille. V. § 17.

c) Paul Marie Alexandre qui suit.

d) Aline E. C. L. née à Gisors épousa le 10-3-1857 Bertrand Etienne de Loustal, fils de Bertrand et de Jeanne Colette van Waterschoot, décédée au Vesinet, Versailles, le 16-9-1900 âgée de 80 ans dont entre autres :

1. Prosper, capitaine au 3e Zouaves.

2. Georges, capitaine d'Artillerie.

3. Jacques, lieutenant au 12e Chasseurs à cheval.

XIII. Paul de l'Escaille, né à Gisors en 1826 lieutenant de vaisseau dans la marine impériale, chevalier de la légion d'honneur, décédé à Paris le 24-4-1887 épousa en 1869 Pauline de Chef de bois d'une maison vendéenne dont :

a) René Paul.

b) Jeanne décédée le 27-11-1874.

§ 17.

Le Doyen de N.-D. de Paris.

Mgr de l'Escaille né à Gisors le 18 octobre 1824, après avoir fait ses premières études au collége de la ville, vint au Petit Séminaire de St-Nicolas qui avait pour supérieur Mgr Dupanloup. Il y fut le condisciple des cardinaux Lavigerie, Foulon, Langénieux, Mgr de la Tour d'Auvergne et tant d'autres. Il y fut choisi par Mgr Affre comme élève de l'école des hautes études des Carmes et fut ordonné

prêtre en 1850. Professeur de seconde au Petit Séminaire de N.-D. des Champs il fut admis parmi les chapelains de S. Geneviève. Parmi les chapelains il y avait M. Freppel et M. Maricourt.

Le 30 novembre 1857 M. de l'Escaille fut nommé vicaire à Ste-Clotilde et pendant 18 ans il consacra son zèle sacerdotal à cette belle paroisse. Il avait toutes les qualités nécessaires pour réussir dans le milieu où la Providence le plaçait. Aussi, il a laissé de vraies affections parmi les familles qui le connurent alors ; elles lui sont restées fidèles jusqu'à la fin et naguère nous voyions à ses funérailles (11 juillet 1901) les représentants des plus grands noms du faubourg St-Germain.

M. de l'Escaille avait eu pour ami très intime au petit et au grand Séminaires Mgr de la Tour d'Auvergne qui était devenu Archevêque de Bourges. L'archevêque avait depuis longtemps dessein d'appeler auprès de lui son ami d'autrefois ; il espérait ainsi pouvoir plus facilement le faire élever à l'épiscopat, dont il l'estimait digne à tous égards. Il lui fit accepter en 1875 la charge de vicaire général.

Plusieurs fois il fut chargé par son archevêque d'aller remplir à Rome quelques missions délicates et c'est dans l'une de ces circonstances que le Pape Pie IX, charmé des relations qu'il avait eues avec lui, le nomma protonotaire apostolique.

La mort inopinée de Mgr de la Tour d'Auvergne sembla briser tout à coup la vie de Mgr de l'Escaille. Mais le cardinal Guibert se souvint des services rendus pendant 20 ans au diocèse de Paris ; il nomma l'ancien vicaire général de Bourges chanoine titulaire le 18 janvier 1881. Mgr de l'Escaille devenait doyen 10 ans après au mois d'octobre 1901. Le chapitre métropolitain a donc eu l'honneur de l'avoir pour membre pendant plus de 20 années.

La vieillesse qui était venue n'avait pu le courber ; il portait encore très droite sa belle tête parée de cheveux blancs qui descendaient jusque sur ses épaules ; une douce majesté brillait dans toute sa personne et inspirait le respect.

Le cardinal archevêque voulant prendre part au deuil du chapitre

et témoigner son estime à celui que Dieu venait de rappeler à lui présidait les obsèques et célébrait les cérémonies de l'absoute.

Mgr de l'Escaille était l'un des prêtres les plus connus et les plus aimés du clergé de Paris *(Semaine religieuse de Paris)*.

§ 18.

Deuxième rameau franco-belge.

XIIter**. Charles F. J.** de l'Escaille, né à Bruxelles le 7-7-1778, décédé en mer le 7-7-1826, épousa le 26 juillet 1811 à Démerary (Guyane) Elisabeth Bredius, née à La Haye (Hollande), y décédée le 25-11-1819. Sa plantation avait reçu le nom de Nouvelle France.

De leur mariage :

a) Aline Marie Herminie,* née à Demerary le 4-5-1812, décédée à Paris le 2-2-1897, veuve d'Ernest Philippon,* décédé à Paris en 1886.

b) Charles Louis Joseph, né à Demerary le 26-8-1814, décédé à Schaerbeek en juin 1894.

Entré dans l'armée belge quelques mois après la révolution de 1830, il conquit rapidement les galons de sous-officier dans la campagne contre les troupes du roi Guillaume. Il assista à la plupart des engagements qui précédèrent la bataille de Louvain, où il se distingua par sa bravoure. Le 11-8-1831 il fut blessé d'un coup de feu au combat de Bautersem, blessure qui le menaça d'une amputation et l'immobilisa pour le restant de la campagne.

Le général baron Prisse avait distingué le capitaine de l'Escaille et se l'attacha en qualité d'aide de camp pendant qu'il dirigeait le Département de la guerre.

En 1870, pendant la guerre franco-allemande, M. de l'Escaille commandait une brigade de l'armée belge d'observation. Lieutenant général en 1876, il prit sa retraite 2 ans après. La loyauté et la droiture irréprochables de son caractère, son esprit chevaleresque, l'exquise urbanité de ses manières, lui avaient créé dans l'armée comme parmi tous ceux qui l'ont connu de nombreuses et fidèles amitiés.

* INHUMÉS A PARIS AU PERE LACHAISE DANS LA CHAPELLE PHILIPPON N° 198 PA 1837

Il était commandeur de l'ordre de Léopold, décoré de la croix commémorative et de la croix militaire.

c) Adolphe Prosper Pierre, né à Demerary le 11-10-1816, célibataire.

d) Jules Louis François qui suit.

XIII. Louis de l'Escaille, né à La Haye le 15-12-1819, décédé à Paris en 1897, épousa 1° le 25-9-1851 Henriette Louise de Chabaille d'Auvigny, née à Pont-St-Mair (Aisne) le 14-9-1827, décédée sans hoirs le 2-8-1854, fille de Charles Louis et d'Athenaïs de Beauvisage de Seuil. Et 2° le 18-11-1856 Marie Sophie Antonie de Vivès, fille d'Alphonse et de Constance Maillefer, née le 14-8-1833, décédée le 27-9-1884 à Lourdes, dont :

a) Alphonsine Marie, née le 15-12-1857 à Chalons S.-M., résident à Paris.

b) Julien Marie François Louis, né le 22-10-1859 à St-Loup, banquier à Paris, y décédé le 19-12-1894, époux de J. S. C. Alice Térond, sans hoirs.

c) Maurice Louis Hippolyte qui suit.

d) Marthe, née à Châlons le 14-8-1865, épousa le 29-2-1892, Anatole Barbou des Courrières.

e) Louise Marie Caroline, née le 28-7-1870 à Paris, épousa le 4-11-1895 Marie Joseph de Lafforest.

XIV. Maurice de l'Escaille, né à Paris, lieutenant au 6e régiment de chasseurs à cheval en garnison à Nantes, épousa le 29 juin 1898, Suzanne, fille de Remy, comte de Chenelette et de Louise Dauger au château de la Chapelle (Orne), dont :

a) François Remy Louis Charles Joseph, né le 10-4-1899.

b) Jean Paul Léon Joseph, né le 25-12-1900.

§ 19.

Seigneurs de l'Écluse.

Xter. Joseph de l'Escaille, fils de Charles II, né à Robais le 14-3-1709, fut premier échevin de Jodoigne et y passa de vie à

trépas en 1787. Seigneur de l'Écluse, dont il avait acquis le vieux château, il épousa Anne Catherine de Montenaken, née à Hougaerde le 18-1-1718, fille de Philippe Ernest et d'Élisabeth Wautelers. Elle appartenait à une branche cadette de l'ancienne et illustre maison vicomtale de ce nom, actuellement établie en Andalousie et représentée par notre esthétique ami et collaborateur M. Léon de Montenaken, gentilhomme de lettres. Elle brisait et brise encore les armes primitives d'une bordure engrêlée de gueules.

De cette union 9 enfants nés au château et baptisés à Maillard, dont 3 morts en bas âge et les 6 suivants.

a) Marie Catherine, 3-11-1741, décédée à Jodoigne.

b) Charles, 3-3-1743, officier au régiment de Los-Rios retraité à la suite d'une blessure reçue à l'âge de 25 ans. Il épousa le 17-2-1766 à Gand Marie Françoise de Nicolle, fille de François Jacques et de Françoise Albertine Stalins, décédée à Jodoigne sans hoirs.

c) Marie Julie Joseph qui suivra.

d) Joseph Louis Albert qui suit.

e) Louis Noel, 29-11-1754, lieutenant au régiment austro-belge de Vierset, était le plus remarquable, physiquement, officier de l'armée ainsi qu'on le voit dans le Mémorial de famille de Wavre. Il faisait l'orgueil de l'archiduc Charles. Il décéda célibataire à Demerary en 178, d'après les uns, en 1821 d'après les autres.

f) Henri, partisan féroce de l'ancien régime, il ne pouvait sentir les sans-culottes en garnison à Jodoigne en 1796. Après plusieurs duels heureux il périt sur le pré le 8 juin de cette année.

XI. Joseph Louis Albert de l'Escaille seigneur de l'Ecluse né le 7-9-1751, licencié en droit le 27-3-1775, épousa à Bruxelles le 18-12-1775 sa cousine Isabelle Thérèse Regaus (Généalogie, Annuaire de la noblesse) née à Bruxelles le 11 5-1748, fille de Fran-, seigneur de Boom et d'Isabelle Catherine de Montenaken.

'a révolution brabançonne, contre l'Empereur Sacristain Jo-, il fut capitaine d'une compagnie de volontaires de Wavre.

mariage :

'ı Henri François.

b) François Antoine C. I. né à Wavre servit dans les cuirassiers du roi Guillaume I. Invité à déposer les armes à cause de sa déplorable tenue, il en éprouva un vif ressentiment. A l'attaque du parc de Bruxelles en 1830 il s'établit sur un toit, derrière une grosse cheminée avec 2 fusils de chasse et son valet de chambre pour les charger. Pendant 2 jours, choisissant son homme, tirant à coup sûr il fit une hécatombe des guerriers du « fils cadet ». Vilain procédé !

c) Henri Benoit Joseph qui suit.

Le châtelain de l'Ecluse fit rétablir et restaurer « suis expensis » la chapelle paroissiale du village, rétablir le monument funèbre de la maison de Lantwyck et l'entoura de cette inscription :

Noble homme Libert de Lantwyck, dernier mâle de son nom et armes, fils de Jean et de Marie Collaert, épousa damoiselle Catherine Vleminx; ils procréèrent damoiselle Catherine Barbe de Lantwyck qui épousa noble homme Charles de l'Escaille dont le 3e fils M. Joseph Henri de l'Escaille épousa dame Anne Catherine de Montenaken héritière partiaire du château et fief de ce lieu du chef de dame Marguerite de Lescano veuve de Zaccharie de Montenake lieutenant de cavalerie au service de S. M. C.

Leurs fils Messieurs Charles de l'Escaille, ancien officier au service impérial, époux de dame Marie Françoise de Nicolle dont la dépouille mortelle repose ici, morte le 21 juin 1802 et Joseph Louis Albert de l'Escaille. I. V. L. époux de dame Isabelle Thérèse Regaus de Boom, etc., ayant fait restaurer cette chapelle, monument de la piété de leurs ancêtres, l'ont choisie pour lieu de leur sépulture dans le caveau qu'ils ont fait construire.

Le premier mort le

Quartiers :	Lantwyck	Collaert
	Pamel	Es
	Lambrecht	du Mont
	Druys	Houbrouk

Faut-il faire remarquer après cela que pour ce gentilhomme et

beaucoup de ses congénères, la révolution n'avait été qu'un accident passager ?

XII. Henri Benoit Joseph de l'Escaille, né à Wavre le 27-9-1785 y décédé célibataire le 6-5-1858, était un homme simple et bon mesurant environ 7 pieds. Très frileux autant que coquet il superposait en hiver chaque semaine un lin frais au précédent ; aux Pâques on admirait son volume remarquable, qui fondait subitement aux premières chaleurs. Il dépensait ses 10.000 livres de rente à faire travailler les ouvriers avec lesquels il vivait familièrement et pour lesquels il est demeuré une 2e providence.

Il a fondé à Wavre l'hospice des vieillards en y consacrant toute sa fortune, dont le revenu s'est accru par la vente d'immeubles à Bruxelles, Mont S. André et Wavre. 45 hectares de terre aliénés ont produit 300.000 fr. placés en rente sur l'état.

Aujourd'hui l'hospice des frères de l'Escaille possède un revenu d'environ 14.000 fr. ; 26 vieillards sont entretenus dans l'établissement qui est installé dans la maison paternelle de M. de l'Escaille sous la direction de 2 sœurs hospitalières détachées de l'hôpital.

Sa tombe au cimetière de la ville porte une inscription en latin, est ornée de son timbre et des quartiers :

L'Escaille	Regaus
Lantwyck	Matthieussen
Montenaken	Montenaken
Wautelers	Van der Beken

R. I. P.

XIbis. Marie Julie Joseph de l'Escaille, dame de l'Ecluse née 3-11-1741 épousa à Jodoigne Jean André Joseph van Erps (d'or à 3 pals d'azur au chef de gueules chargé d'une étoile d'or et de 2 croissants d'argent posés en fasce) d'une famille des lignages de Louvain, fils de François André et d'Anne Marie de Beaulieu (sœur du maréchal).

De ce mariage :

a) Augustin seigneur et châtelain de l'Ecluse baptisé à Maillard en 1790 épousa Eugénie de l'Escaille, précitée née 1795 sans hoirs (1).

b) Victoire née 1791 morte à Jodoigne 7-4-1879 dame de l'Ecluse épousa 1° Guillaume Vleminx (d'argent à la fasce de gueules accompagnée en chef de 2 roses et en pointe d'une rose du même) et 2° Léopold le Mayeur de Merprès et Rogeries. Ils furent de grands bienfaiteurs de l'église de l'Ecluse, rebâtie en 1864 où leurs 4 quartiers qui devaient orner les autels n'ont pas encore été gravés.

c) Julie Marie Joseph baptisée à Jodoigne 21-12-1796 y décédée le 24-7-1867.

d) Angélique Constance décédée 31-12-1864 à 66 ans.

e) Amélie Eléonore décédée 6-11-1866 à Jodoigne dans la maison « près des remparts » provenant de ses aïeux et qui fut licitée de même que tout le patrimoine.

R. I. P.

(1) Il avait perdu l'esprit, de ce chef ses cousins de Wavre prétendaient empêcher son enterrement dans le caveau de l'Écluse. Et comme ils ne purent y réussir ils prirent la paroisse en exécration, se construisirent un caveau à Wavre, commune qu'ils comblèrent de libéralités.

Chapitre III.

BRANCHE CADETTE

§ 1.

Un vieux dur à cuire.

VII[bis]**. Michel II** de l'Escaille, deuxième fils de Pierre II et de Walburge Denys, né à Perwez vers 1601, s'engagea jeune dans les cuirassiers du généralissime Espagnol Ambroise Spinola dont la cavalerie comportait 4000 lances au service des Sérénissimes Archiducs Albert et Isabelle. La jeunesse du quartier marchait sous les étendarts de Jacques de Glymes, sous les ordres de Guillaume II Verdugo, époux de la baronne de Heerma, fils du célèbre officier de fortune du duc de Parme. Fleurus, le Palatinat inférieur, les montagnes de Bohême, les bruyères de Breda furent les témoins de leurs entreprises.

Lorsque son père descendit dans la tombe, Michel déposa le harnais et prit la verge de justice des baillis de Lothier, titre sonore mais de compétence non adéquate. Il reprit également ses lunettes et ses manchettes et son bel habit noir. Et commença, en 1626, à grossoyer, plutôt mal que bien. Pour se consoler il prit femme. Mais la vie paisible lui pesait lourdement.

Aussi quand les flammes de Tirlemont (juin 1635) allumées par les maréchaux français et Frédéric Henri révélant :

« Les affreux projets »
« des hollandais »,

et de Richelieu, gérant du débile Louis XIII, firent bondir de colère tous les belges qui avaient poil au menton, Michel dépendit son casque, ceignit son épée ornée de son rosaire, sella son cheval, organisa une compagnie irrégulière et la mena au feu (sur l'armement de cette levée temporaire V. Annuaire de la noblesse généalogie, Pinchart, 234.5 tome XXXV).

Cette fois on les tenait : le fils du Taciturne, les généraux du fils de Henri IV, les gueux et les cadets de Gascogne. Leur incomparable armée, brisée devant Louvain, se replia, harcelée, affamée, épuisée sur Ruremonde dans l'état le plus triste (V. Chronique Van Rykenroy).

Les gens de Tirlemont, ceux du moins qui n'avaient pas été rôtis, célébrèrent leur vengeance par une complainte bilingue, encore en vogue, qui débute ainsi : Heeft gy niet gesien — n'avez vous pas vu — Harogne (le Prince d'Orange). Le reste est digne d'un recueil scatologique. Refrain : Vivat Spagnen.

Quand le duc de Lorraine, Charles IV, délesté de ses États par Louis XIII, vint aux Pays-Bas, avec son armée auxiliaire vivre plutôt comme en pays conquis, Michel s'enrôla sous ses drapeaux et s'attacha à sa personne. Tels furent les services qu'il lui rendit que, le 6-3-1645, S. A. lui délivra un brevet de capitaine dans le régiment de Haguefort (lisez baron de Westerholt de Hacfort, famille de Gueldre). Chose singulière : il s'y intitule duc de Gueldre comte de Zutphen. A quel titre donc ?

On sait que ce condottière, après avoir foulé nos provinces pendant plusieurs années, lassa enfin la couronne d'Espagne et fut arrêté en 1654 et interné dans la citadelle d'Anvers ; ancêtre peu estimable de la bonne impératrice Marie-Thérèse.

Michel, officier d'une magnifique prestance, géant de 7 pieds,

dont le portrait (1), de l'école de Van Dyck repose dans la galerie du château de Hamont, était d'un caractère aussi violent et aussi bizarre que celui de son maître. Ils se séparèrent dans les plus mauvais termes, le duc restant fort irrité.

S. A. rancunière retrouva son ex-capitaine quelques années après, dans les circonstances que rapporte notre regretté ami A. Wauters dans un de ses ouvrages.

§ 2.

Aventure du Bois Madame.

Gérard Larose, individu de Perwez, ayant occis en 1650 Jean de Wiche, fut arrêté et condamné à mort en janvier suivant.

Le Duc de Lorraine, pour des raisons inconnues à M. A. Wauters et à nous, aurait voulu se le faire livrer ; mais le bailli de Perwez s'y opposa. Larose ayant pris la clef des champs, se fit enrôler dans l'armée du duc, obtint des lettres de rémission de la baronne de Perwez, puis se gaussa de la Justice.

Le 27 mai, le Duc fit appeler à Mellemont, sous Thorembais, le bailli et Michel de l'Escaille son ex-confrère de Lothier, qui avait fait le plumitif, sous couleur de lui indiquer le chemin de Boneffe. Dans le bois Madame on rencontra Larose qui, s'étant plaint au duc qu'au mépris de ses ordres il était inquiété et molesté par les habitants de Perwez, le duc se mit dans une grande colère et ordonna à Larose de faire sauter la cervelle aux 2 justiciers.

Mais M. de Hinnisdal (le sire de Fumal) lieutenant des Suisses au service lorrain s'interposa et pendant la discussion, le bailli réussit à s'enfuir à travers le bois. M. de l'Escaille moins heureux (lisez moins peureux) dut mettre pied à terre et se préparer à mourir, tandis que le curé de Rosières, sur l'ordre de M. de Lorraine,

(1) Ce tableau le représente debout dans un manteau gris fer bordé d'argent et tenant à la main une espèce de bicorne du type de celui des généraux anglais mais sans plumes. La taille de ses descendants modernes, dégénérés, a diminué de 6 pouces. Donc au 1 janvier 1901, six pieds 4 pouces.

écrivait au peuple de Perwez de livrer entre ses mains le bailli pour le faire pendre en même temps qu'il étranglerait Michel, faute de quoi il incendierait le bourg.

Cette distinction du mode de supplice était une attention fort délicate de S. A. en faveur de son ex-capitaine qui, d'après le protocole du temps, n'était pas pendable, étant gentilhomme. Le bailli, lui, appartenait au commun des mortels. La mort par la corde était considérée comme déshonorante à cause d'un préjugé populaire naïf. Intelligenti pauca.

« Arrivé à Bonneffe le duc y trouva un millier de personnes, » ce qui fit immédiatement passer sa mauvaise humeur. Il crai- » gnit sans doute que ses violences ne poussassent les popu- » lations à une prise d'armes générale. M. de l'Escaille fut » relaxé ; Larose au contraire mis aux fers ; mais le lendemain on » lui rendit la liberté. Il ne suivit pas l'armée lorraine au-delà de » la Meuse et l'on essaya vainement de le réconcilier avec les » parents de de Wiche.

» Michel séjournait depuis quelque temps à l'Abbaye d'Heylis- » sem, lorsque le 31 mai, accompagné de son fils Pierre (plus tard » chef-officier d'Orp), de François de Linchent (son beau frère) de » Jean Martin de Tombeur (son allié) et d'Isaïe Bosquet, il se » trouva à Piétrain, dans une maison où était aussi Larose. Celui- » ci s'empressa de partir. Les L'Escaille montèrent à cheval à leur » tour et un combat ne tarda pas à s'engager dans le bois de » Chapeauvau entre Pierre et Larose. Le premier fut blessé à la » tête tandis que le second tombait frappé à mort d'un coup de » pistolet dans les reins.

» La Justice considéra les actes de violences que Larose avait » commis ou provoqués. Pierre fut condamné à une année d'exil » (1654) ».

Pendant qu'il passait la frontière, le duc était conduit et interné à la citadelle d'Anvers. Quant au couard bailli, le « traistre, le bougre », le fils aîné de Michel le retrouva entre 4-z-yeux 8 ans après.

§ 3.

Mort de Michel. Ses enfants.

Ayant vu la mort de si près et réfléchi sur la fragilité des choses humaines, Michel fit appeler Pierre Mahy, révérend curé de Perwez, et, de concert avec sa femme, lui dicta son testament. On sait que ces sortes d'actes étaient réservés aux prêtres.

Etait-il assagi ? Oyez plutôt.

Vers la fin de l'année de grâce 1654 Nicolas de Gaiffier, fils de Florent et de Marie de Henry, alfère au régiment du marquis de Trelon (1) en disponibilité d'emploi, hantait le pays de Perwez où il avait des biens et le remplissait du bruit de ses querelles (2). Il tomba sur le vieux cuirassier, qui ne demandait pas mieux que d'en découdre et de combattre, selon la formule, à l'épée, au pistolet, à pied et à cheval.

A cette époque l'esprit belliqueux était poussé à un tel point qu'on vit des témoins demander à dégaîner simultanément avec les duellistes. C'est ce qui arriva au duel de MM. de Celles et de Lovinfosse en 1675. Cela s'appellait une partie carrée. Lorsque nos 2 hommes allaient s'aligner, arriva la Justice, en trouble fête, qui les empêcha de se couper la gorge. Se retrouvèrent-ils sur le pré? C'est probable, car en 1655 la femme de Michel, Marie de Linchant, portait la coiffe des veuves.

Malgré sa vie aventureuse, Michel laissa à ses onze enfants un revenu global de 1200 florins, somme assez respectable pour un cadet de famille ruinée.

Marie de Lenchamps ou Linchent (Lincent ?) portait : d'argent à la fasce de gueules accompagnée en chef de 2 fleurs de lys de même et en pointe d'un léopard de sable. Elle était fille de Jacques,

(1) Albert baron de Mérode, marquis de Trelon, prince de Montglion, baron d'Argenteau, colonel au service impérial, capitaine des gardes espagnoles, 1656. Voyez Richardson : Geschichte.

(2) Sur les mœurs de l'époque, voyez Villermont : Les Namurois au XVII^e^ siècle.

Pour ne pas défiorer un ouvrage en voie de publication nous n'entrons pas dans les détails de l'affaire.

mayeur des hautes cours de Thorembais S. Trond et de Champeaux et de Marie du Mont de Buret, (décédée à Buret en 1654), sœur de François déjà nommé.

Michel et sa femme avaient abandonné au susdit leur part dans le patrimoine des Linchent sis à Thorembais S. Trond (l'autre Thorembais appartenait aux abbayes).

Les Linchent étaient de riches hobereaux. Baudouin époux de Marguerite Burlen fut père entre autres, d'Anne femme de Charles de Fontigny, héritier de Jacques. Les Fontigny à Geest-St-Remy, en 1419, où ils ont conservé un tombeau monumental, possédaient la grande ferme de Bourdeaux à Ramillies, et Charles, l'un d'eux avait plus de 200 bonniers aux environs. Il testa à Offuz le 16-6-1654, élisant sa sépulture près de ses prédécesseurs, ne fut qu'il mourut à Geest-St-Remy ou ailleurs. Il laissa à ses sœurs Marie et Dieudonné religieuses à Cabbeek à chacune un double ducat ; à damoiselle Anne de Linchant sa femme, sa cense de Geest et sa maison de Jodoigne ; au sieur Arnoul Linchant 100 fl. de rente ; à sa sœur Marguerite femme de Pierre Pinchart et aux enfants (le) Gillon, engendrés de dame Catherine de Fontigny, sa sœur, sa fortune par souche ; à damoiselle Marguerite Burlen sa belle mère 100 fl. de rente, au sieur commissaire Josnart autant. Un souvenir au cousin Legros, époux de Marie-Adelaïde de Fontigny.

Du mariage de Michel vinrent :

a) Laurent III auteur du rameau de S. Servais.

b) Herman, Filleul de son cousin le lieutenant Herman Denys, filleul lui-même d'un raître ou noir harnas, il l'accompagna tout jeune à l'armée et devint comme lui un soudard, ribaud, joueur, querelleur et ivrogne mais brave comme sa rapière en face de l'ennemi.

En ce temps-là, avant l'intervention de Guillaume III, la Couronne d'Espagne luttait péniblement dans les pays de par deçà, sans armes, sans forteresses, uniquement pour l'honneur, contre les 300.000 hommes de son avide voisin Louis XIV. Des familles de rats vivaient paisiblement dans les coffres du trésor royal et ce que

Cervantès disait du troupier de son époque, s'appliquait tout aussi bien à celui de Charles II : « No hay ninguno mas pobre en la » misma pobreza por que es atendido a la miseria de su paga que » viene ó tarde ó nunca ó à lo que garbeare por sus manos con » notable peligro de su vida y de su consciencia ; y a veces suele » ser su desnudez tanta, que un coletto acuchillado le sirve de gala » y de camisa ». Réformé, Herman habitait rue des Brasseurs, à Namur avec sa femme Marie Snoit (sic) ou Smith, personne attachée à l'armée, qui, veuve en 1679, quitta la ville et se rendit à Tirlemont avec ou sans postérité.

c) Pierre III, chef-officier de la mairie d'Orp, ressort frontière de neuf clochers, résidait 1664-89 à Linsmeau dont il occupait l'antique castel brûlé par les Français en 1694. Il était tuteur des enfants de son frère Henri en 1679 et possédait une terre à Thorembais, voisine de celle de I. C. de Beaulieu et qui était sans doute l'antique siége de sa famille.

d) François, chanoine de la collégiale de Léau, recteur de Lonchamps en 1667, avait 82 ans en 1712. Dans l'église de Warisoulx se trouve une pierre à ses armes et l'inscription :

MESSIRE FRANÇOIS DE L'ESCAILLE
CHANOINE DE LÉAU, RECTEUR DE LA
CHAPELLE CASTRALE DE LONGCHANT
QUI EN SON VIVANT A FAIT RÉPARER
LE CHŒUR ET LA CLOCHE DE CETTE CHAPELLE
PRIÉ DIEU POUR SON AME.

Il avait recueilli les enfants d'Henri après la catastrophe de 1678.

e) Henri auteur de la ligne directe.

f) Claude qui suivra ultérieurement.

g) Jeanne Pétronille, femme de Jean Martin de Tombeur, fils de Martin, d'Alvaux en Perwez et d'Elisabeth Sylvius dit Bosman.

Leur fils Jean Martin et Thomas furent officiers de dragons, engagés en 1687. Le deuxième était capitaine à Malplaquet en 1709. On sait qu'à la première de ces dates eut lieu un grand armement contre Louis XIV.

h) Hélène ou une homonyme, femme du capitaine Bataille (un homonyme, Antoine, époux de Jeanne de Maucour fonda le bénéfice de La Hulpe).

Etant en garnison à Namur ils eurent un fils qu'ils nommèrent Wolf ou Loup, puis le capitaine ayant péri dans une bataille avant 1657, sa veuve se consola en épousant un civil, ce qui était moins dangereux, nommé Roch de Wez † 2 juillet 1679.

i) Walburge 1684.

j) Adrienne 1674.

k) Henriette 1680.

§ 4.

Rameau de S. Servais.

VIII. Laurent III de l'Escaille, fils de Michel dont il exagéra la bouillante vivacité, entra au service hispano-belge, dès qu'il fut en état de traîner une pique, la plus estimée des armes alors. Puis ayant reçu un mauvais coup devant Arras en 1654 il ramassa le bâton à pommeau d'ivoire de son père. On s'est beaucoup gaussé de ces bâtons des baillis, dont on ne percevait pas le symbolisme. Quoiqu'il en soit celui de Laurent ne devint pas la proie des vers. Le pays fourmillait de soldats réformés, de déserteurs, de gens sans aveu, de bélitres, de malandrins, ce qu'on appelle de la canaille, c'est-à-dire de gens ressortissant à la canne ou au bâton (1). Celui de Laurent ne chômait guères ; quelquefois il donnait trop fort. C'est ainsi qu'en 1658 le malheureux Th. Froidbise se vit briser les côtes, pour avoir parlé irrévérencieusement et surtout à titre de sergent du bailli de Perwez.

(1) La verge du bailli symbolisait la vie de l'accusé. Aussi l'exécuteur ne pouvait-il le pendre avant qu'elle n'eût été jetée à terre. La peine capitale était la récompense de beaucoup de délits. Mais le gibier de potence obtenait souvent la permission d'aller se faire pendre ailleurs, c'est-à-dire de prendre service à l'étranger. Et réciproquement. Le bâton du notaire symbolise la propriété. Dès qu'il est tombé, elle est perdue. L'office de bailli et celui de notaire étaient souvent réunis. Ainsi le même officier royal régissait les personnes et les choses, en théorie du moins, car beaucoup d'actes appartenaient aux curés et aux échevins.

Les anciens qui ne pratiquaient guères la prison préféraient appliquer l'amende, qui, croyaient-ils, améliorait le délinquant. Nous n'avons jamais pu comprendre comment. Ce qu'elle améliorait, c'était le budget du bailli qui en percevait le tiers. Le nôtre faisait donc preuve d'une belle âme en lui substituant la bastonnade, par laquelle il n'y avait rien pour lui, rien pour le greffier et pas de casier judiciaire (1).

Un beau jour le ci-devant alferez se prit de querelle avec le frère de sa femme et le provoqua à un duel sans merci. Le Procureur général le sauva. Laurent avait-il confondu sa chère moitié avec un simple justiciable ? On le trouverait sans doute dans la procédure en séparation qui se termina par un décret de l'Evêque de Namur du 8-12-1669. La tourterelle sortie du nid du vautour fut autorisée à tester le 6 novembre suivant. Laurent avait cassé sa canne dès 1672.

Marguerite Bistiaulx, la divorcée, qui avait enterré un premier époux, était probablement fille de Nicolas d'Erpent, dit Bistiaulx, seigneur de Tiller par décès de Guillaume Gobin, son oncle.

En 1470, Isabelle Bistiaulx relevait un fief à Bierghes.

De cette union nous avons retrouvé :

a) François Michel, filleul du chanoine, volontaire dans l'armée qui n'a pas laissé de traces.

b) Jean qui suit.

c) Marie Cécile dont on ne sait rien.

IX. Jean IV de l'Escaille. Il perdit un bras au bombardement de Luxembourg par le maréchal de Crequy en 1683 et pour se mettre à l'abri des fureurs de la guerre il donna en location sa résidence d'Agnelée dite le Lion rouge avec terre, prés et bois et se retira à Namur. C'était tomber de fièvre en chaud mal. Louis XIV vint assiéger la ville qu'il prit le 15 juin 1692 après un siége qui ne laissa que des ruines. Trois ans après, cette cité malchanceuse qui

(1) C'était d'ailleurs dans les mœurs. Un honorable magistrat de l'ordre administratif, décédé il y a 25 ans. J. B. M. convoquait dans un lieu écarté les coupables et les bâtonnait d'après un tarif qu'il avait établi, à la satisfaction générale.

commençait à renaître fut attaquée par les alliés qui mirent en batterie près de 200 pièces et s'emparèrent d'un monceau fumant de décombres après 54 jours de bombardement. Embêté, Jean se retira hors de portée de canon à S. Servais. Mais là encore les parallèles de Louis XV retrouvèrent ses enfants (1740-44).

Jean épousa en 1684 une namuroise Barbe de la Tour, fille ou proche de Jean André, écuyer, seigneur de Pontillas, qui se remaria à Jacques Aubin de Névraumont. Il en eut :

a) Geoffroi Laurent Servais qui suit.

b) Jacques Michel, curé de S. Jacques à Namur, puis à Jodoigne, S. Médard, 1724-1751. Il fut le bienfaiteur de cette paroisse (Wauters, Jodoigne p. 17. col. 1). Contrairement au rite, il fut enterré, non au milieu de ses ouailles mais dans le tombeau de sa famille à la Sainte Croix à Namur. Sa pierre timbrée porte :

In camo et frœno (2)
Piorum viventium prœcibus adjuvari cupiens
hunc locum sibi eligit reverendus dominus
Jacobus Michael de l'Escaille scutifer geldoniensis
Oppidi pastor vigilantissimus, huiusce
Ecclesiæ et pauperum benefactor
Piissime obiit 4 nov. 1750
Œterna pace quiescat.
Amen.

c) Anonyme.

(o) Georges de l'Escaille que nous ne pouvons classer fut curé de Maillard au commencement du XVIIIe siècle. Il était fils de Denys maitre ès arts à Louvain et d'Odile Michiels cités en 1704 qui à cette date lui prêtèrent 4000 fr. pour rétablir son presbytère incendié.

Denys de l'Escaille, époux d'Anne Robert, fut père de Jérôme, né à Tirlemont 1655, lequel fut arrêté et incarcéré par M de Hulplanche, seigneur de Wanghe. Le bourgmestre de la ville M. de Longin et M. Van Cauthem s'étant mis à la tête de la gilde des archers forte de 135 hommes attaquèrent le château et le délivrèrent parce qu'il avait qualité de bourgeois.

Un siècle plus tard une expédition semblable eut lieu contre le château de M. Vleminx près Jodoigne.

(2) Dans le titre original de 1548 on voit une banderolle destinée à une devise, mais pas de devise. L'empereur qui la cherchait ne l'avait donc pas trouvée. Nous la donnons sous bénéfice d'inventaire.

§ 5.

Notre Dame à l'Arbre.

A un quart de lieue de Jodoigne, sur la route de Piétrain existe une petite chapelle, bâtie en 1724 par ordre et aux frais du révérend curé de l'Escaille.

Pendant l'été de 1723 il passait à cheval avec son domestique en cet endroit ; surpris par un violent orage il alla s'abriter sous un grand et vieux tilleul qui était précisément au lieu où existe un autre tilleul qui l'a remplacé (Nous empruntons à M. Bouvier l'anonyme historien de Jodoigne). Une petite chapelle en bois renfermant l'image de la Vierge y était attachée. L'orage était effroyable. Le curé réclama la protection de la mère de Dieu et fit vœu de construire une chapelle en son honneur s'il échappait au péril d'être foudroyé. Instantanément la foudre tomba sur l'arbre qu'elle découronna et tua les chevaux des 2 cavaliers qui restèrent indemnes.

On voit aujourd'hui dans l'intérieur de la chapelle l'ancienne image de la Vierge et un tableau représentant ce que nous venons de rapporter. Au-dessous les armes timbrées de l'ecclésiastique.

§ 6.

Fin du rameau de S. Servais.

X. Geoffroi L. S. de l'Escaille né à Namur le 8-5-1685 fut affublé de son prénom par l'obstetrix ce qui semble indiquer que son père était sans communications avec ses proches. Il habita le château d'Hastedon, célèbre parmi les archéologues, moins dans le « vulgum pecus » qui l'a baptisé le Trou Lacaille.

Il épousa Marie Joseph Godeschal, veuve de Mathieu de Maringh, conseiller au souverain bailliage de Namur, proche parent de Pierre François de Maringh dit de Wartes, époux de Christine de Maringh, remariée au célèbre comte de Murray, colonel com-

mandant de Los Rios Infanterie qui donna son nom au régiment d'Arberg en 1768, devint feld-maréchal et Gouverneur des P. B. Geoffroy mourut à S. Servais où son monument fut placé à la façade de l'Eglise.

Les tracasseries des hérauts d'armes commencées à l'instigation des Glymes contre Charles II de l'Escaille et dont une analyse se trouve dans l'Annuaire de la Noblesse de 1875 furent réitérées contre lui vers 1718 dès la prise de possession des P. B. par ces formalistes qu'étaient les Autrichiens. Descendant dégénéré d'une race d'hommes de fer, il ne mit pas flamberge au vent, ne songea pas même à demander l'aide du mousquetaire qui n'aurait fait qu'une bouchée des hommes de plume et des robins, non, il se laissa imposer une nouvelle concession ; il laissa gâter l'économie et le symbolisme de son timbre. Comme le lui fit observer un de ses parents, il se conduisit comme un sot.

Nous ne reviendrons pas sur cette concession qui augmenta ses armes d'un tortil et de 2 tenants et remplaça le cheval du cimier par le chef de l'Empire.

Geoffroy eut 3 enfants qui trépassèrent sans hoirs.

a) une fille anonyme.

b) Jean Joseph Emmanuel.

c) Jean Servais, né 10 septembre 1717, décédé à Hastedon le 7 juin 1782, déshérita ses parents au profit de collatéraux et fut enterré à S. Croix. Le 28 mai 1778, ayant fait des offres pour obtenir l'engagère des Seigneuries de S. Servais et d'Hastimoulin le Procureur Général émit l'avis que, le Seigneur gagiste actuel méritait la préférence. Voyez H. de Radiguès : Œuvres.

R. I. P.

§ 7.

Rameau d'Espagne.

VIII[bis]**. Claude** de l'Escaille, né vers 1640 servit comme volontaires dans les troupes hispano-belges, épousa Jeanne Thérèse de

Bollezée et se fixa en 1685 à Namur où il fut ruiné par les siéges de 1692-1695. En 1709 on le retrouve chez son frère le recteur à Lonchamps qui y avait bâti une maison en 1673.

De lui paraissent descendre les Lecail de Pesches et de Rance qui s'éteignirent en 1759 en la personne de l'abbé Jean François, collaborateur de ce qui suit :

De Claude vinrent :

a) N. qui suit.

b) N. officier en Espagne probablement aux régiments de Namur et de Charleroy, époux de N. N. et père de N qui épousa le baron de X à Vienne.

IX. de l'Escaille, officier en Espagne eut d'une femme anonyme un fils qui suit.

X. Don Louis de l'Escaille. Il prit du service dans les gardes wallones instituées en 1703 par Philippe V à l'instar des gardes françaises.

Cet illustre corps, dont les Annales sont le Livre d'or de la Noblesse belge et dont le général Guillaume a esquissé l'histoire glorieuse, est un des rares régiments dont l'ennemi n'ait jamais vu le dos. Il avait une position privilégiée dans la brave armée espagnole, et n'y excitait pas la jalousie, car les troupiers des 2 nations furent toujours camarades. Pendant des siècles ils ont défendu coude à coude la même cause : celle de la foi et de la royauté. Une seule rivalité existait, celle de savoir qui monterait le premier à l'assaut. Le sort en décidait. Le souvenir de cette fraternité d'armes n'est pas éteint, notre sympathie non plus.

Enseigne le 1-1-1720 Louis prit part à l'expédition d'Afrique et passa avec le même grade aux grenadiers le 15-9-1726. Il assista au siége de Gibraltar en 1727. Sous-lieutenant le 5-8-1728 il fut agrégé à la place de la Corogne la même année ce qui signifie qu'il devint Gouverneur de cette position et de sa province la Galice.

Cette promotion semblerait invraisemblable si on ne savait que

dans les gardes wallones les grades ne correspondaient pas à l'emploi. C'est ainsi que les capitaines avaient souvent le grade des lieutenants-généraux.

La paie était haute : elle était en 1773 de 4650 réaux pour un enseigne. L'uniforme primitif était un habit bleu avec agréments blancs, parements et rubans d'épaule rouges. Veste rouge avec agréments blancs. Culotte bleue, bas rouges. Chapeau galonné d'argent. Cocarde rouge. Le commandant eut d'une femme inconnue des enfants parmi lesquels :

XI. abbé de S. Jacques de Compostelle, pèlerinage célèbre de la Galice.

§ 8.

Ricochets de la guerre.

VIIIter**. Henri** de l'Escaille, fils de Michel II, né probablement à Perwez entre 1630 et 1635 traîna la pique ou porta la lance dans sa jeunesse sur divers champs de bataille. Il devint Grand maïeur et échevin, (en France on écrivait lèche-vin. V. Moreri,) c'est-à-dire administrateur et juge du bourg de Perwez et des 5 villages qui en dépendaient. A cette époque le Plat-Pays était tombé dans un tel état de barbarie que pas un échevin de cette petite ville ne savait écrire, alors que cent ans auparavant les censiers de l'Ecluse rendaient leurs comptes au collège du Lys en latin et les entrelardaient de français et de thiois ou flamand.

Il épousa Anne Marie de Tombeur, riche héritière, dame d'Alvaux en partie, veuve du licencié François Immens de Tirlemont, et fille de Martin d'Alvaux, bourgmestre, qui avait épousé Elisabeth Sylvius dit Bosman 1627 (1).

(1) Les Bosman qui avaient de grands apanages à Beauvechain et à Tourinnes et étaient seigneurs de Gottechain et Hacquedeau portaient des armes confirmées par diplôme de 1540 écartelé : au 1 et au 4 : tranché de gueules et d'argent, au 2 et au 3 d'argent à 2 branches écotées en sautoir de sable. C'étaient les plus riches terriens du pays. Leur fortune

Par acte de partage du 17-5-1679 les enfants de ces époux assistés de leur oncle Pierre III, obtinrent le domaine d'Alvaux ou plutôt ce qui en restait après l'incendie des généraux du Louis XIV, et ce, par indivis et par moitié, avec M. Pierre Coenen, gendre de François Immens et Jean Martin de Tombeur. Leurs parents qui avaient été massacrés l'année précédente dans une catastrophe dont le détail n'est pas venu jusqu'à nous, au milieu de l'incendie de leur maison, furent enterrés dans le tombeau de leur famille à

refit la position des enfants de Henri et acheva de réparer les désastres de 1578-1583, renouvelés de 1689 à 1697 et de 1702 à 1711. Gilles Bosman archiprêtre de Namur testa le 3-3-1621 en présence de Thomas de Tombeur laissant :

A) à Catherine sa nièce, abbesse à Lintre un tableau dont le prix doit servir à faire une épitaphe à maître Robert Bosman sépulturé à Lintre.

B) à Marie Bosman sa nièce 20 fl. une fois avec les 25 fl. de rente que doit sa mère sur sa maison derrière l'église de Hougarde, à charge de faire célébrer un anniversaire pour François Bosman, son père, frère du testateur et pour M. Robert son neveu.

C) à Marguerite Bosman sa sœur paternelle 100 fl. une fois.

D) à Catherine, fille de feu Guillaume son frère paternel ses terres de S. Germain.

E) à François Bosman, fils de son neveu Thomas, la cense de Brabant à Perwez 65 bonniers, item les biens de Cocroux ; un bonnier occupé par M. Conrad Sylvius, cousin du testateur racheté à Jean Bosman, son neveu.

F) à Elisabeth et Françoise, filles du dit Thomas la cense et cherruwage d'Alvaux : 80 bonniers, les terres de Louvain, etc.

(1) La belle ferme d'Alvaux occupée par M. Leurquin à titre de locataire est actuellement sa propriété.

Sur la tour se trouvent les armes timbrées des Tombeur : de gueules à 11 besans ou tombelles d'argent au franc canton d'argent chargé d'un lion de sable armé et lampassé ; au-dessous celles des L'Escaille. Latéralement on lit Tombeur. Par une étrange aberration, malgré les armes bien connues de la première famille M. Wauters y a cherché et trouvé le blason des Hornes.

Chose non moins singulière ces armes se retrouvent dans le blason attribué à la commune de Perwez en 1847 sauf que les émaux sont renversés.

La descendance féminine de Henri : les comtes d'Arschot et consorts, les barons de Turck de Kersbeeck, ont conservé et augmenté leurs parts du domaine divisé.

S. Martin de Perwez sous un monument détruit à la restauration de 1840, de même que celui de leur aïeul.

On y plaça une inscription non relevée et les quartiers :

L'Escaille	Tombeur
Denys	Malcorps
Lenchant	Bosman
Mont de Buret	Le Rousseau

Nous avons retrouvé parmi leurs enfants :

a) Michel François qui suit.

b) Marie Jeanne Pétronille religieuse professe au couvent des sœurs grises du tiers ordre de S. François à Jodoigne où elle mérita la récompense éternelle le 6-2-1728.

c) Barbe, née vers 1667 religieuse au même couvent puis béguine à Tirlemont, citée 1711, enterrée au béguinage, actuellement, couvent des Dominicains, devant l'autel St-Anne.

d) N. religieux à l'abbaye d'Afflighem.

e) N. religieux bernardin à l'abbaye de Grand Pré.

A cette époque, on était si peu sûr du lendemain au plat pays ; les incendies, les fourragements, les prises d'otages, les réquisitions et les exécutions se suivaient de si près que la plupart des fils de famille s'enrolèrent dans les armées belligérantes ou se mirent à l'abri dans les cloîtres urbains. L'épée et le Goupillon, quoi ? C'est ce que firent les enfants d'Henri, quittant sans esprit de retour, leur lieu d'origine et leur manoir incendié.

Des locataires, vinrent en leur place, à des prix dérisoires adéquats à leurs risques, comme nous l'avons constaté précédemment.

Il ne restait en 1686 de la riche petite ville de Perwez que 43 misérables huttes.

Ceux des rares hobereaux qui demeurèrent dans cette zône descendirent rapidement plusieurs degrés de l'échelle sociale, les guerres de Louis XV aidant, et perdirent à peu d'exceptions près, jusqu'au souvenir de leur grandeur passée.

§ 9.

Porcus alit doctos (1) regesque.

En ce temps-là le bourg de Perwez, grâce à la chaussée romaine, était la route habituelle des armées françaises qui allaient aux plaines de Hesbaye, leur champ de bataille traditionnel, et en revenaient, victorieuses ou vaincues. La gestion du Grand mayeur demanda beaucoup de tact et de savoir faire. Deux fois il eut l'honneur de contempler les traits augustes de ce nain solennel qui avait nom Louis le Grand, le 12 mai 1672, les 10, 11, 12 juillet 1675.

On sait qu'au passage des souverains et de leurs lieutenants, dans un endroit grand ou petit la bienséance voulait, qu'après avoir sonné les cloches, et tiré le canon, si on en avait, on leur fit un présent révérentiel, calculé d'après la dignité de l'hôte et les ressources de la localité.

Dans notre travail sur la seigneurie gueldroise de Baerlo, nous avons étudié cette question et examiné le Quantum exigé par le protocole. En flamand cela s'appelait « Verering » parce que, cela honorait le donateur et le donataire : une aime de vin, deux agneaux, un bœuf, du saumon, du poisson frais, un cabillaud, une paire de gants, une tonne de bière. Ainsi l'arrivant était mis de bonne humeur et le partant gardait un souvenir agréable de la localité.

Que pouvait-on offrir à Louis XIV ?

De la Romanée ? On n'en avait plus depuis longtemps. De la bière ? Bon pour les soldats. Des gants ? Bon pour les lieutenants. Du cabillaud ? Bon pour Guillaume III qui en était fou. Pillé et mangé comme on l'était, il ne restait qu'une chose, chose typique, symbolique, chose qui fait battre le cœur de tout wallon pur sang : la cochonnade. On voit d'ici, M. le Doyen (ce vénérable prêtre, d'une ancienne famille du lieu était maistre Jean du Vieux marché, cité comme notaire apostolique en 1679) le grand mayeur, le secrétaire, le sergent (aujourd'hui le champêtre) ce dernier portant sur

(1) Devise du collège du Porc à l'Université de Louvain.

un vaste plat les oreilles et les pieds de l'habillé de soie défunt et grillé, et tout ce qui constitue la cochonnade, s'avancer d'un air pénétré (1).

On les introduit près du Roi-Soleil. Obéissance du Doyen et du Magistrat, allocution émue du premier ; sourire du soleil s'il a daigné se montrer (2) ce qui n'était pas du tout dans son caractère, son consentement à toucher ces plats barbares. Pas de juif dans l'état major. Deux mots tombent d'une bouche auguste. Les naturels se retirent, les talons en avant : le bourg n'est pas brûlé. On voit dans Bets, Tirlemont I, 201, ce qu'un père capucin obtint en 1675 du Duc de la Feuillade en lui faisant manger de 2 jambons : La ville échappa à un 2e 1635. En 1627 l'armée espagnole de M. de Grobbendonck changea d'itinéraire grâce aux 3 jambons que lui offrit M. de Roffart.

Ceci n'étant qu'une tradition, ne consultez pas le Journal de Pellisson, les mémoires de M. de Chennevière, les comptes communaux, brûlés d'ailleurs en 1695.

§ 10.

Vingt cinq ans de campagne.

IX. Michel François de l'Escaille, né probablement à Perwez vers 1668 et filleul de son oncle le chanoine de Leau, entra jeune au service militaire. En ce temps-là les hommes mûrissaient vite à l'éclair du canon, comme les grains à celui des orages. Le marquis de Radiguès, fils d'un officier tué à Malplaquet était gradé au régiment de Champagne à 9 ans. Lui aussi appartenait à une

(1) Le seigneur de Perwez d'alors était, soit le marquis de Varembon, soit le Prince d'Aremberg.

(2) Les historiens hollandais content qu'en 1672 à Doesborg le capitaine Heemskerk, prisonnier de guerre, fut remis en liberté pour avoir été « aperçu » par S. M. V. Kok XII, 409. Ce monarque avait été en quelque sorte divinisé à l'instar des empereurs asiatiques. Dès son enfance, il s'était laissé dire qu'il était « l'image visible de Dieu dans toute son étendue. De là son orgueil phénoménal ».

race de soldats. Avant 1688 Michel était maître ou cavalier dans les gardes de S. Excellence (Acte de Perwez) lisez son A. le Prince d'Orange, devenu Roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III.

S'il était permis à un mince héraldiste de s'aventurer sur le terrain de l'histoire, domaine des vieilles perruques plus ou moins scientifiques, nous dirions que le jeune wallon se rendit avec son maître au camp de Mookerheyde où cet ambitieux avait concentré 9000 fantassins et 4000 cavaliers, la plupart dragons, aux fins de détrôner le roi légitime et catholique d'Angleterre ; qu'il fut embarqué à Goereé à la mi-octobre sur la flotte de 600 vaisseaux et flûtes de l'amiral Sir Arthur Herbert ; qu'il perdit ses chevaux pendant la tempête qui en fit périr 600 et qu'enfin, il débarqua à Torbay le 6 novembre ; que l'armée séjourna 6 jours à Exeter où elle fut rejointe par plusieurs lords factieux, nommément John Churchill, que nous avons déjà rencontré sous le nom de Marlborough, le collectionneur de tableaux ; qu'elle entra à Londres le 10 décembre et partit pour l'Irlande où elle défit l'armée irlando-française à la Boyne le 16-3-1691 (1).

Que l'usurpateur revint en Hollande où il apprit que le maréchal de Boufflers assiégeait Mons, le 15 mai, et qu'il expédia Marlboroug en Flandre.

(1) Ce prince comme son prédécesseur et son successeur aimait à se confier à la bravoure et à la loyauté du troupier wallon qui lui était précieux comme éclaireur dans les pays de langue romane. Nombreux étaient ses dragons du Brabant et du Namurois. Outre Charles de l'Escaille il avait le capitaine hesbignon Gabriel de Dieudonné à ses gages. La carrière militaire de l'un est celle de l'autre. V. Annuaire de la Noblesse art : Dieudonné.

Les états généraux avaient un régiment de gardes à cheval commandés héréditairement par les descendants de Justin de Nassau.

Les gardes du corps anglais formaient 3 compagnies d'hommes de 6 pieds. Il y en eut une quatrième commandée par Henri de Nassau, plus connu sous le nom d'Ouwerkeck † 1708, lieutenant de Marlborough.

La plupart de ces maîtres étaient gentilshommes ou officiers réformés.

Le prince de Vaudémont de la maison de Lorraine † 1690 avait aussi des cavaliers-gardes wallons.

Les gouverneurs de nos provinces également.

Qu'en 1694 son armée composée de 51.000 hommes de pied et de 31.000 hommes de cheval campait à Mont-St-André lez Perwez, après l'échec de Neerwinde 1693 et qu'en 1695 elle assiégea Namur.

Le 12 février 1695 Michel qui n'était plus attaché à la personne royale était lieutenant capitaine dans la compagnie de Massiet au service des Etats-Généraux.

En avril 1698 il acquit de Thomas de Tombeur enseigne du prince Spinola la 1/2 soit 50 bonniers du domaine incendié d'Alvaux au prix de 100 fl. l'un, sans doute avec le produit d'un bon prisonnier de guerre (1).

Plus tard on le retrouve capitaine dans le régiment du Colonel de la Cattoire (2).

C'était un rude soldat qui prit une part aussi grande que peu connue à la défense de Louvain surpris par le partisan Dumoulin. Dans cette algarade Van de Venne fut la tête, lui, le bras (1710).

Dumoulin, originaire d'Orp le Grand avait servi l'Espagne au tercio de Ribaucourt, puis s'était attaché au drapeau fleurdelysé.

Engagé dans les doux liens du mariage en 1704 le vétéran n'avait pas abandonné les armes, comme on vient de le voir. Il avait suivi les étendards alliés à Ramillies 1706, Namur, Lille, Béthune 1708, Malplaquet 1709. Il rentra usé, fourbu, après environ 30 années de campagnes dans ses foyers à Tirlemont où il s'endormit du sommeil de la mort le 5 mai 1714.

Un assez grand nombre d'officiers des armées belligérantes avaient été pris dans les filets des beautés de la ville qui n'étaient pas cruelles, et chantaient « Veux-tu mon aimable bergère ». La grosse cavalerie, dernière ressource des demoiselles mûres et des

(1) Après la journée de Malplaquet les officiers de Louis XIV vendirent leurs argenteries et les remplacèrent par des étains, sous prétexte d'alimenter les caisses royales ; en réalité pour payer leur rançon. C'était un bon mouvement ; nous avons vu que chez beaucoup il n'eut pas de suite. Voyez II, § 6.

(2) La cavalerie hollandaise sous le général Obdam et les brigadiers van der Beken et Tengnagel fut cantonnée à Baerlo-Blerck de 1702 à 1704 (Archives communales). Sous la haute direction de lord Churchill, le baron Rhoe prit Venlo, Ruremonde, etc.

veuves démodées, avait épousé avec entrain. On vit même une respectable et noble grand mère convoler avec un enseigne de dragons.

Le vicaire qui rédigeait les actes de mariage qualifie tous ces officiers de militaris.

Le b^on^ Arnold d'Egeren, officier hispano belge, épousa la veuve du baron de Ryckel (1694).

Le lieutenant Zaccharie IV de Montenaken épousa, extrà muros, les demoiselles de Pas, le Rousseau, de Lescano.

Lescano, noble officier biscayen, avait épousé M^lle^ d'Everwyn.

Michel François, pendant les quartiers d'hiver de 1704, épousa le 4 avril Marie Jacqueline Leemans, née le 16 juin 1680, dame censale de Neerwinge ou Amoers fille de Gabriel, décédé le 15. 2. 1737, à l'âge de 84 ans, petite fille de Guillaume et de Marie de Tombeur, trépassée en cette ville le 12 juin 1759.

Il brisait ses armes de la bordure engrêlée concédée à Godefroid et laissa :

a) Gabriel Michel François qui suit.

b) Anne Marie, née le 25 juillet 1708, béguine et régente du béguinage de Tirlemont, décédée le 24 juillet 1792.

c) Barbe Elisabeth, femme de Henri Loyaerts conseiller, puis bourgmestre de Tirlemont (coupé : au 1 de... à 3 merlettes de... posées 2 et 1, au 2 de gueules à une rose d'argent (1).

d) Gabriel, 26. 4. 1710, conseiller pensionnaire de la ville de Tirlemont, épousa le 15 septembre 1740, Ermeline de Foestraets de S. Gillishoff, fille de Guillaume et de Catherine de Ranst. Il mourut en 1768 dans un accident de voiture. Le distique suivant remémora longtemps le souvenir de cette catastrophe :

(1) De ce mariage un fils époux de N. N., dont :

a) Félix qui suit. *b)* Henri, bourgmestre de Tirlemont. *c)* Albertine, femme de N. van den Bossche, aïeule du b^on^ Léon, sénateur, ministre résident, et de la comtesse du Passage.

Félix, bourgmestre de Tirlemont, décédé en 1848, époux de Marie de Pitteurs-Hiégaerts, veuve du comte d'Astier de Lumay, décédé en 1849, dont : *a)* Félicie femme de Charles de Pitteurs, dont Alice femme de M. de Macar. *b)* Clémence femme de M. d'Hébrard. *c)* Sidonie femme du comte Léopold d'Aerschot.

« Toujours les chevaux et les femmes
» Ont fait le malheur des Deslescailles. »

Ce qui semble indiquer que cet accident n'était pas le premier. Sa veuve acquit en 1793 la terre de Lensmeau et la transmit de même que Hampteau à sa famille.

§ 11.

A man of Business.

Nous avons rencontré jusqu'ici des hommes que le vieil historien Strada qualifie avec raison « strenui pugnacesque » vaillants et belliqueux.

Leur humeur batailleuse ne voyait dans une rencontre avec l'ennemi, soit dans une guerre nationale, soit dans une guerre de famille, soit dans une querelle particulière (1) rien d'autre qu'une « fête » ; que l'emploi normal de leurs aptitudes, qu'un sport à une époque où la guerre était la règle et la paix l'exception.

Réformés ou vieux ils cherchaient encore dans les offices des bailliages, un commandement à moitié militaire.

Respectueux de leurs chefs hiérarchiques, cassants avec leurs pairs, rudes avec leurs subordonnés, doux aux faibles, ils conservaient même avec le pistolet braqué sur le cœur cet air « ferox et minax » intrépide et menaçant, des fils des Gallo romains. Une destinée, dont ils étaient peut-être inconscients les attirait au pied des trônes pour la défense des souverains. Tels les avaient formés ces continuelles guerres, commencées par les Ducs de Bourgogne et terminées à la chute de Napoléon I.

Nous allons rencontrer un autre type, le patricien cossu qui avait nom Leemans. On qualifiait ainsi d'estimables citoyens dont les ancêtres enrichis dans les « arts méchaniques » l'industrie ou le négoce, avaient laissé une fortune qui leur permettait un « dolce

(1) Philippe, Louis et Henri de l'Escaille périrent en combat singulier contre les révolutionnaires et étrangers, après en avoir expédié au diable un certain nombre.

far niente ». Ils s'ingéniaient à prendre les allures des gentilshommes et déployaient mille ruses à donner à leur écusson — car tout le monde en avait — les apparences d'un timbre. Ornement de la magistrature urbaine, ils se payaient généralement le lustre d'une savonnette à vilain, c. à. d. d'une terre à clocher. Leur vie était honorable et digne ; une chose leur manquait : l'esprit militaire.

Issu d'une famille de Brusthem, Gabriel Leemans blasonnait de temps immémorial : de sinople au lévrier courant d'argent, colleté d'un collier d'or bordé et bouclé de gueules, accompagné en chef d'un cornet d'or virolé de gueules lié et rempli de même et en pointe de 3 fleurs de lys d'argent.

Se basant sur le symbolisme de ces meubles, corroboré par son nom, qui signifie homme du lys il se croyait, à tort ou à raison, de noble race et descendant d'un veneur royal de France.

Il y a comme on sait, un lien mystérieux entre le pays de Tirlemont et la vieille Lutèce. Beaucoup de ses paroisses ont pour patrons des saints révérés dans Paris et sa banlieue.

Les Leemans possédaient depuis 3 générations au moins la seigneurie (1) censale d'Amoers.

Or donc, après avoir quitté la campagne menacée de devenir une non valeur et y avoir réalisé à temps ses immeubles, Gabriel s'était fixé à Tirlemont avec un sac bien garni et y commanditait l'industrie de la cervoise qui faisait prime alors à cause des passages de troupes (2).

Puis, lorsque la valeur vénale du bonnier de terre était tombée

(1) Nous employons ce vocable faute d'autres. Ces seigneurs avaient pour vassaux des chapons, poules et poulets. Ces derniers sont légendaires et ont fait éclore des multitudes de règlements pour prévenir l'avarice et la tromperie, en définissant la nature de ces volatiles, que certains prétendaient prestables à la sortie de l'œuf. Pourquoi ces prestations en poules? pour remplacer le gibier que le seigneur trouvait dans les terrains vagues qu'il permettait de cultiver à titre de propriétaire à peu près complet.

(2) C'était une œuvre patriotique, car, en ce moment les armées hollandaises travaillaient à introduire leurs cafés dans nos contrées ; et elles n'y ont que trop bien réussi, à leur grand bénéfice.

à celle de l'ancien prix de location, il avait réemployé ses capitaux d'une manière extrêmement avantageuse.

Les gens de Tirlemont émerveillés de son savoir faire, et quelque peu aussi de la magnifique robe de chambre dans laquelle il se drapait, en firent un échevin et le préposèrent à leurs finances.

Plus mince était l'admiration de ses gens à lui, qui prétendaient être fatigués de la demi-ration et qui eurent l'audace de clouer une issue de l'appartement le plus retiré de sa résidence et d'y écrire en 2 vers secs et énergiques l'inutilité du lieu.

Le vieux grippe-sou était poète à ses heures. Lorsque sa deuxième fille Elisabeth prit le voile en 1704, après le mariage de l'autre, il composa un poème dont nous extrayons ceci :

Wat is den Eeldom en alle de Geslachte
Wat is de Stam en alle den hoogen Staet
Wat is de pracht ende macht sonder acht
Als het sterffelycke lyck is onder d'aerdt gebracht.

—

Leemans, uw naam Const ons Eelmans bedieden
Eelmans ons leert hoe dat gy edel zyt
Edel is deugt die met vreugdt gans verheught
Aen den hemel dezen dag schenkt uwen jongen jeugdt.

—

Il ne voulut jamais que ses petits fils dont il était tuteur suivissent le noble métier des armes, d'autant plus effrayé qu'il avait eu un frère (Guillaume) tué sous les drapeaux.

Il avait d'autre part beaucoup d'habits et de robes dans sa famille : Adrien, Gardien du St-Sépulcre à Jérusalem et Elisabeth, abbesse de la Val-Duc sous Hamme.

§ 12.

Seigneurs de Hampteau et Lier.

X. Gabriel Michel François de l'Escaille, né à Tirlemont en 1706, seigneur censal d'Amoers, hérita du conseiller d'Etat Hubert de Tombeur, outre son portrait et ses œuvres généalo-

giques (inédites) la seigneurie de Lier sous Grimberghe et la terre franche de Hampteau, village uni actuellement à celui d'Orp.

Il fut Grand mayeur ou drossard de la ville et du quartier de Tirlemont depuis la restauration impériale de 1749 jusqu'à sa mort. Les titulaires de cet office considérable, pris généralement dans la bonne noblesse, étaient les représentants immédiats du Souverain par lequel ils étaient nommés et dont ils exerçaient tous les pouvoirs : militaires, administrateurs, justiciers ; ils avaient tout entre les mains dans un quartier de 4 villes et 72 villages (Bets).

Leur traitement était de 1000 fl. ; mais par contre, leur casuel y ajoutait bon an mal an 165, y compris le droit, les jours de marché, de percevoir un balai sur 25. Ce balai était certainement un symbole.

Si on décompte les intérêts des pots de vin tarifiés qu'ils avaient dû payer à leur nomination, leur traitement pouvait être considéré comme purement honorifique. Il fallait être fortuné pour occuper un poste semblable, comme l'était d'ailleurs Gabriel, possesseur de 800 bonniers au soleil de Brabant. Il avait acquis à Kersbeek un vieux manoir qu'il rebâtit en 1750. Cette terre outre un parc de 50 bonniers a une pourprise de 200 hectares. C'était son Tusculum, propriété actuelle de son descendant le baron de Turck.

En juillet 1758, le duc de Brunswick, lieutenant de Frédéric II, le brillant général ou le général aux brillants menaça le Quartier, dépourvu de troupes comme d'ailleurs toute la Belgique. Le Drossard fut mis en demeure de le défendre. Disposant ses hommes sur la Chaussée de Liége il réussit à capturer 7 hussards prussiens, comme le rapporte Bets ; Histoire de Tirlemont II, 222 et ss.

Mais il se fit prendre à son tour et fut emmené en otage avec le vicomte de Lardinois, premier bourgmestre et Pierre Wouters, son second, et ils furent conduits à Ruremonde et de là à Munster.

Leurs administrés, malicieux, ne se hâtaient pas de payer les 100.000 écus demandés pour leur rançon ; ce que voyant, le duc

n'eut rien de mieux à faire que de les rendre, sauf le 3e, à leur affection (1).

On admira le stoïcisme de leurs femmes qui, en vertu sans doute du même principe, et pour ne pas créer un précédent, ne firent jamais mine de se délester d'un patacon pour leur rachat. Le petit peuple attribua cette manière d'agir à l'avarice bien connue de la Drossardine. Les captifs quittèrent la paille humide des cachots en septembre.

Le Drossard avait épousé à Tirlemont le 3 octobre 1745 Marie Joséphine de Mockenborg, née à Aerschot eu 1724, décédée à Tirlemont en 1803, fille d'Henri Dominique, chef écoutête pensionnaire d'Aerschot et de Marie Elisabeth Van Rivieren, dernière descendante d'une branche inédite de la maison de Rivière-Aerschot, dont elle brisait les armes d'une coquille en abyme. Mockenborg portait : d'azur à la tour donjonnée d'or, crenelée de même, ajourée d'azur, posée sur une onde d'argent chargée d'un cygne passant sous la porte ; au chef d'argent à 3 molettes de sable posées en fasce.

Gabriel décédé le 4-7-1780 fut enterré de même que son frère au milieu de l'Eglise de St-Germain.

D. O. M.

OSTIUM MONUMENTI
PRAENOBILIS FAMILIAE
DE L'ESCAILLE
TOPARCHA IN HAMPTEAU LIER, etc.

R. I. P.

Il laissa :

a) Henriette baptisée comme les suivants à Tirlemont, en 1747 y décédée en 1837, épousa en 1780 Ambroise I. N. de Turck né à Bruxelles en 1744, y décédé en 1786, fils de Joseph et de Barbe Wouters.

(1) Le duc Charles de Lorraine, Gouverneur général offrit au Drossard comme fiche de consolation, d'ériger une de ses terres en baronie. Le magistrat crut devoir décliner cet avantage.

b) Michel R. P. 1751, décédé 1815 lieutenant mayeur, échevin et bourgmestre de Tirlemont. En 1790 comme magistrat il subit de vives attaques auxquelles il opposa un « Mémoire justificatif ».

c) Ernestine née 1755 décédée célibataire 1845.

d) Louis né 1757 J. U. L. décédé célibataire 1844 (1).

e) Emmanuel Henri Michel qui suit :

f) Marie 1763 décédée 1831 épousa 1816 Gilles, chevalier van Trier de Tiège, né Anvers 1755 membre du corps législatif sous l'Empire Gouverneur ff. d'Anvers, fils de Pierre, seigneur de Meulenberg, et, veuf de Catherine de Marcq de Tiège dont il avait eu une fille Julienne, femme du baron de Brown, d'Anvers.

XI. Emmanuel de l'Escaille, co-seigneur de Hampteau-Lier, né en 1759. Destiné à une prébende il repoussa le froc et épousa Marie de Grez, de Bruxelles, fille de Jacques roi et héraut d'armes de Brabant et de Jeanne de Launoy, petite fille de Richard aussi roi d'armes et de Marie Anne Thérèse d'Ursel.

Il décéda à Louvain en 1827, veuf depuis 1826.

Lors de la première invasion française dans la dernière décade du XVIII^e^ siècle, les chefs de l'armée sansculottide firent d'énormes réquisitions et imposèrent des contributions forcées tellement lourdes que leur recouvrement fut laborieux. Pour plus de sûreté, ils prirent en ôtage quelques-uns des plus notables citoyens. M. de l'Escaille en fut et passa 7 mois dans les casemates de Maubeuge.

La période impériale ne lui fut pas meilleure et il dépensa gros pour fournir des remplaçants à ses fils, dont il ne voulait pas risquer les os au profit de l'ogre de Corse. Ils se payaient de 12 à 20.000 fr. ; il y eut des jeunes gens au dire de Marbot qui, s'étant fait remplacer jusqu'à 3 fois, n'en étaient pas moins obligés de partir. En 1813 on rappela même tous ceux qui s'étaient trouvés libérés par le sort. Les jeunes gens bien élevés furent distribués entre 4 régiments de cavalerie légère, troupe de parade s'il en fut.

(1) Profondément convaincu du retour de la maison d'Autriche et du régime féodal il refusa d'être inscrit dans l'ordre équestre et la nouvelle noblesse.

Epuisé par ces dépenses, triplées par le taux de l'intérêt de l'argent, M. de l'Escaille quitta ses fonctions de maire adjoint de Louvain et la cité même et se retira à sa campagne à Weert-St-Georges, commune dont il devint maire (1).

C'était un poste désagréable car de nombreux réfractaires hantaient la forêt voisine. Il aurait voulu les protéger et il devait les traquer sans miséricorde. Il sut cependant tempérer ce devoir par la plus grande humanité. Son garde-champêtre était français.

De son mariage vinrent 9 enfants nés à Louvain dont plusieurs décédés en bas âge. Les autres :

a) Joséphine 1788-1849. *b)* François 1789-1842.

c) Louis qui suit.

d) Pierre Antoine Henri qui suit.

e) Henriette 1795-1861 épousa 1811 Antoine Schouten (parti d'argent au lion de sable armé et lampassé, et d'azur à 3 étoiles à 6 rais d'or, fils de J.-B., baron de Corbeek-Loo et de Barbe Adamek.

f) Guillaume décédé sans hoirs.

XII. Louis de l'Escaille 1790-1872, incorporé dans la garde d'honneur après divers remplacements, épousa 1828 Marie de Baillet, fille du comte et de Thérèse du Bois de Vroylande. Voici ses 16 quartiers dont plusieurs eussent été discutés à Andenne.

L'Escaille	Tombeur	Leemans	Tombeur
Mockenberg	.....	Rivieren	Menten
Grez	Robyns	Ursel	Hauwaert
Launoy	Regnier	Essinqz	Overbeek

De ce mariage :

a) Ernestine, né à Muysen y décédée 1831.

b) Louis qui suit.

(1) La police de la ville était laboriense car Louvain était devenu l'hôtel des invalides de la république. En 1802 les locaux de l'Université et ses 42 collèges en contenaient 3000, manchots, jambes de bois, et autres estropiés d'une turbulence extraordinaire.

XIII. Louis de l'Escaille 1829-1860 épousa à Malines en 1852 Joséphine van Overstraten 1825-1897 fille de Martin et de Marie Carleer, sœur du baron romain, dont :

a) Dunstan né à Muysen 1853, commandant d'escadron au 4e lanciers au service belge, chevalier de l'ordre de Léopold, époux d'Alice Tack dont : Yvonne, Marie, Christiane.

b) Marie née à Malines 1855 veuve sans hoirs d'Anatole Lallemant.

c) Joseph 1858 ancien officier au 4e lanciers, administrateur des établissements charbonniers de Flawine (Namur) époux de Valentine Tack sœur de la précédente, dont : Germaine, Valentine, Madeleine.

d) Caroline 1856, en religion sœur Agnès, des Sœurs de Notre-Dame.

XIIbis. Pierre de l'Escaille de Lier né à Louvain et y décédé 1793-1870, enterré à Héverlé.

Voyant que son père se ruinait à faire remplacer ses fils, aimant d'ailleurs l'état militaire, il s'en alla à Mons où était le dépôt du célèbre régiment de cavalerie du colonel de Marbot : le 23e chasseurs.

C'étaient des hommes superbes et de race belliqueuse montés sur des chevaux ardennais et d'une mobilité extrême : les yeux de l'armée.

Le régiment rentré de Russie après la campagne de 1812, était cantonné en Silésie et chaque fois qu'un escadron était prêt on l'envoyait rejoindre son corps. C'est ainsi que d'étape en étape le volontaire arriva à Herzogwaldau où le régiment comptait 993 hommes en août 1813. Il combattit à Lutzen, Bautzen, La Katzbach, Dresde, Leipzig, Hanau, puis se replia sur Mayence, descendit le Rhin jusqu'à Nimègue et regagna la France par Nogent à Paris, où il fut cantonné à la Villette pour être enfin dissous. Cela fut facile, car il avait fondu en route, les étrangers, Belges surtout, désertant au fur et à mesure qu'ils passaient près de leurs foyers.

M. de l'Escaille sous-officier, fourrier, proposé pour une sous-lieutenance, n'eut plus qu'à regagner son pays où il trouva tous les cadres formés et fermés pour lui par ceux qui n'avaient pas eu la religion du serment au drapeau. Ainsi avorta une campagne de 2 ans qui lui valut une blessure, la croix de S. Hélène et l'offre d'un poste civil. Il différait quelque peu dans ses récits de ceux de son colonel. Il se plaisait à dire que ses compagnons si braves, lorsqu'ils entendaient la première fois le terrible « Where are you » des obus, penchaient instinctivement la tête comme pour s'en garer.

L'ex-chasseur à cheval épousa à Bruxelles en 1825 Eléonore de l'Escaille précitée, décédée sans hoirs en 1839 ; et 2° à Baerlo (Duché de Limbourg) en 1841 Marie baronne d'Erp de Holt et Baerlo née 1805, décédée à Hamont 1891, fils du baron Henri G. Seigneur de Baerlo et d'Hélène baronne van Voorst tot Voorst, dont :

a) Marie née à Baerlo en 1842, épousa en 1864 à Louvain son cousin Henri baron d'Erp de Holt et Baerlo† fils de feu Frédéric, officier au service belge et de Louise de Preseau. Ils résident sans hoirs au château de Baerlo.

b) Henri Ernest Theodore qui suit.

c) Joseph P. F., né Tirlemont 1847,† ingénieur, chevalier de l'Ordre Léopold, membre du Conseil provincial du Limbourg (canton d'Achel), résidant au château de Loo (Hamont) où il emploie ses connaissances agronomiques à la mise en valeur d'un vaste domaine (800 hectares).

d) Rasse né à Louvain 1848, docteur en droit, résidant au château de Loo.

XIII. Henri de l'Escaille de Lier, né à Louvain 9. 3. 1844, membre de l'académie des Belles-Lettres de Séville et de multiples cercles archéologiques, résidant à Robais sous l'Ecluse, épousa à Tharoul (canton de Huy) Léopoldine de Radiguès S. Guedal de Chennevière, née en ce lieu en 1847,† fille du Marquis Fréderic et de Guillemine de Gaiffier d'Emeville, dont 10 enfants nés à Louvain, Tharoul, Robais, parmi lesquels ont survécu :

Marguerite, Bernard attaché de légation, Pierre lieutenant de la garde civique de l'Ecluse, Paul, Marie, Elisabeth, Gabriel né à Robais le 24. 3. 1890. Quartiers

L'Escaille	Leemans	Mockenborg	Riviere
Grez	Ursel	Launoy	Essincqz
Erp-Holt	Voorst	Oldeneel	Hugenpooth
Voorst	Erp-Heegh	Goltstein	Clant
Radiguès	Pallant	Jong	Tharoul
Hombourg	Steinquelle	Zollern	Leitrum
Gaiffier	Garcia-Vega	Maucour	Villers Masbourg
Velde Melroy	Schwarz	Deudon	Zype

§ 14.

A l'Aurore du XX^e^ Siècle.

La Belgique, par les traités qui l'ont condamnée à une neutralité perpétuelle, a été détournée de sa tradition et a dû chercher un dérivatif à ses instincts belliqueux.

Elle a cependant conservé une armée brave, instruite, disciplinée, mais bornée à un rôle défensif et au maintien dans l'ordre d'une population inquiète et turbulente, impatiente, comme jadis, de toute espèce de joug.

Sous les règnes réparateurs et féconds de Léopold le Sage et de Léopold le Colonisateur, les ruines ont été relevées, les vieilles dettes payées, les richesses du sous-sol exploitées et les steppes désertiques transformées en belles campagnes.

C'est à cette dernière œuvre patriotique et sociale que 2 descendants des vieux batailleurs que nous avons exhumés, ont consacré leur énergie.

Leurs efforts ont ils été récompensés ?

A cette question va répondre un des meilleurs bardes campinois dans la bucolique que nous lui empruntons :

HET LOO (HAMONT).

Eertijds en Nu.

Laat Hamont's oude stervelingen,
Uw geest eens in 't verleden dringen,
En dan, door 't hoeksken van uw bril,
Laat tusschen Hamont en Caulille
Uw oog eens glurend henendwalen,
Naar een gehucht dat menigmalen
Geschetst wierd als de nare plek,
Van bitter leven en gebrek,
Dan zult gij wis met ons verklaren,
Dat sedert de regeeringsjaren
Van Thiery in zijn wildernis,
Het Loo heel wat veropperd is.
Toen was 't een oord van schrale velden,
Van sparrebosch en dennenspelden,
Een dor tapijt van zand en hei,
Met hier en daar een zoompje wei;
Veel goede grond lag toen verstooten
Langs ven, moeras en modderslooten,
En brem en braam en spichtig gras
Schoot alom op in wild gewas.
En dan... daar tusschen 't hout verscholen
Daar lagen hutten, leemen holen,
Door welker wanden wind en vlaag
Doorhenen joeg als droef geklaag,
Terwijl de laaggehelde daken
Schier wagg'lend schenen grond te raken.
En nu... nu praalt langs bosch en riet,
Ginds 't schilderachtig landverschiet
Van aantal velden, rog en haver,
Van koren, evie, spelt en klaver;
De ontginb're grond is omgelegd,
De glib- en drasaard' toegeslecht;
De dam en dijken zijn geheven,
En tot bewijs van bloei en leven
Pronkt fier vandaag, uit louter steen,
Er elke woninh opwaarts heen;
Op elk gelaat, op ieder wezen,
Staat een verheugd gemoed te lezen,
En waar er vroeger nooddruft was
Is brood in huis, is geld in kas,

Is 't volop kermis alle jaren
Met blij trompetting der fanfaren.
Ja, nu wordt 't Loo, van wijd en zijd',
Om zijnen welstand schier benijd,
Want verder dan onz' oogen reiken,
Zien wij de malsche waatring prijken
Van de l'Escaille Joseph en Raes,
Als stonden wij in 't land van Waas.
Hectaren grond, eerst naakte heiden,
Schiep hun vernuft tot veld en weiden ;
Hun stem dreef 't Loo tot d'arbeid aan,
In d'arbeid vond het zijn bestaan,
En dank der weldaad van die Heeren,
Zal 't Loo nu eens de stad ontbeeren.
Een klooster immers, school en kerk,
Een ruim en reuzig Paterswerk,
Is met hun hulp er opgerezen
En zal weldra voltrokken wezen.
Virgilius Salvatoriaan,
Zal aan het hoofd der stichting staan,
Zal er met zijne volgelingen
In d'eenzaamheid Gods glorie zingen,
En deugd, geloof en wetenschap
Doen bloeien tot verheven trap.
Hij kwam met zijne priesterhelden
Uit 't Zuiden ginds van Roomen's velden,
Waar baron d'Erp, de l'Escaille's neef,
Held Waleran op 't slagveld bleef,
Toen als zouaaf er neergevallen
Voor Garibaldi's legertallen,
Hij te Mentana in den slag,
Met in de hand de Piusvlag,
Zijn roem, zijn adel, bloed en leven,
Voor Kerk en Pausdom heeft gegeven.
Dit mart'laarschap straalt als een eer
Thans nog op Loo's kasteelhuis neêr,
Waar s'helden beeld'nis door zijn trekken
Zijn stam nog steeds schijnt op te wekken,
Om er volhardend en met moed
Te strijden voor het « Ware Goed ! »
En wij, wij weten sedert jaren,
Wat vruchten de l'Escaille's vergaren,
Wat 't Loo aan hen verschuldigd is
En 't Loo door hen geworden is ;

Wat milde giften zij er deelden,
Wat diepe wonden zij er heelden ;
Wat voorbeeld steeds van werkzaamheid
Van Godsdienst en van eerbaarheid,
Zij daar in hun eenvoudig leven
Gestadig aan den werkman geven,
En werkend thans in broederband,
Met alle Paters hand in hand,
Zal dubb'len arbeid dubbel loonen
De brave en wakk're boerenzonen
Van 't Loo,
Goed zoo !

Eene stem uit 't Rozendal.

CHATEAU DE LOO.

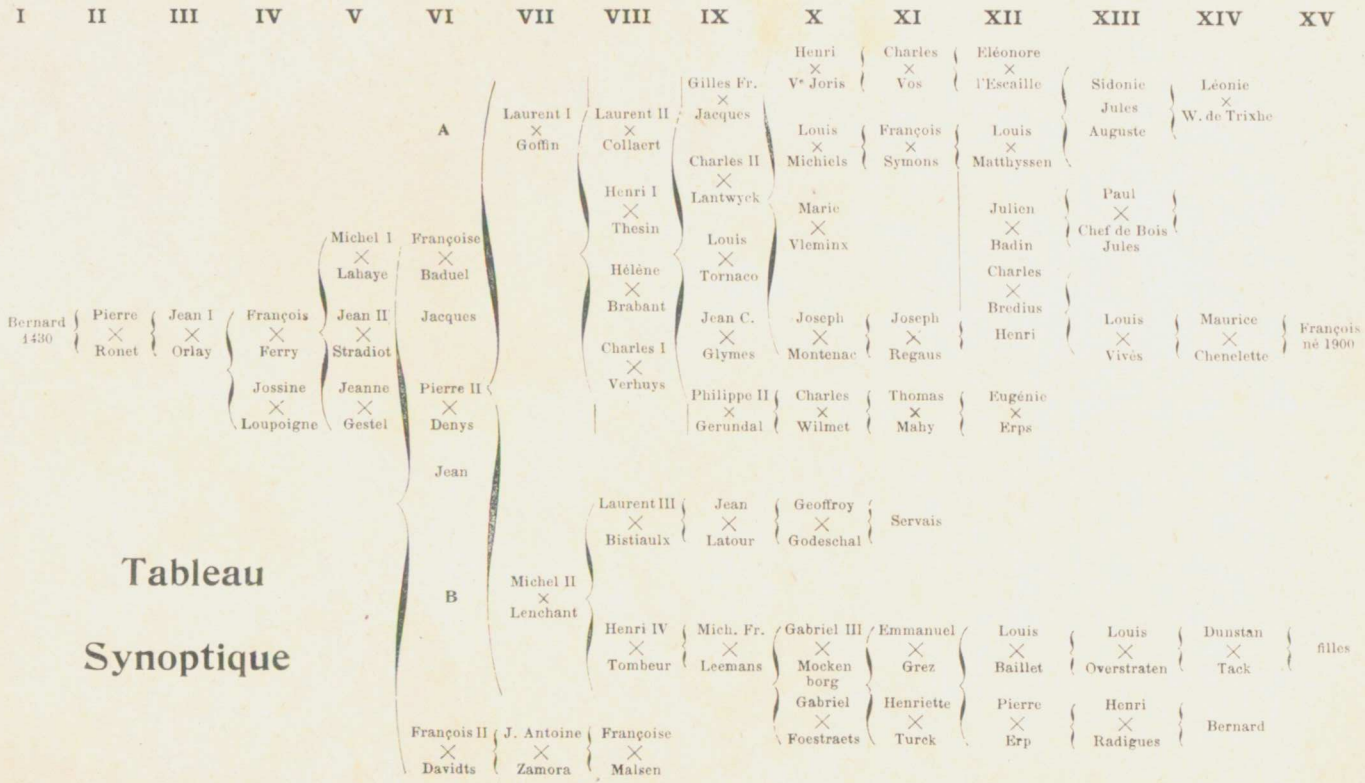

Tableau Synoptique

Table des Matières.

Pages

Prolégomènes 1

CHAPITRE I.

§ 1. Armes. Origine. Temps primitifs 3
§ 2. Seigneurs de Faulez 5
§ 3. Rameau 11
§ 4. Suite de la ligne directe 13

CHAPITRE II.

§ 1. Fieffés d'Edenge et Juzaine 17
§ 2. Seigneurs de Marêt et Mellet 19
§ 3. Le bailli de Jodoigne 21
§ 4. La guerre de Jodoigne. 21
§ 5. Seigneurs de Geest S. Marie, vicomtes de Jodoigne . . 24
§ 6. Le Mousquetaire 26
§ 7. Seigneurs de la Haye 30
§ 8. Seigneurs de Genneville et Rocour 32
§ 9. Ense et aratro 33
§ 10. Chatelains de Robais 34
§ 11. Scènes de Prétoire et de Geôle 40
§ 12. Los-Rios-Infanterie. Lettres de Christophe 42
§ 13. Les mémoires de Paméla 1796-1803 52
§ 14. Une épave de la grande révolution 55
§ 15. Seigneurs d'Alst 60
§ 16. Premier rameau français 63
§ 17. Le doyen de N. D. de Paris 64
§ 18. Deuxième rameau franco-belge 66
§ 19. Seigneurs de l'Ecluse, leur quenouille 67

CHAPITRE III.

Pages

§ 1. Un Vieux dûr à cuire 73
§ 2. Aventure du bois Madame 75
§ 3. Mort de Michel. Ses enfants 77
§ 4. Rameau de S. Servais 80
§ 5. Notre Dame à l'arbre 83
§ 6. Fin de rameau de S. Servais 83
§ 7. Rameau d'Espagne 84
§ 8. Ricochets de la guerre. 86
§ 9. Porcus alit doctos.... regesque 89
§ 10. Vinq cinq ans de Campagne 90
§ 11. A man of business 94
§ 12. Seigneurs d'Hampteau et Lier 96
§ 14. A l'aurore du XX^e^ Siècle 103

Tableau Synoptique 107
Table 108
Planches (hors texte).
1° Tableau de 32 quartiers 1
2° Hommes d'armes 1470 3
3° Lancier belge 1900 101
4° Tour de Robais 1700 33
5o Villa de Loo 106

FIN.